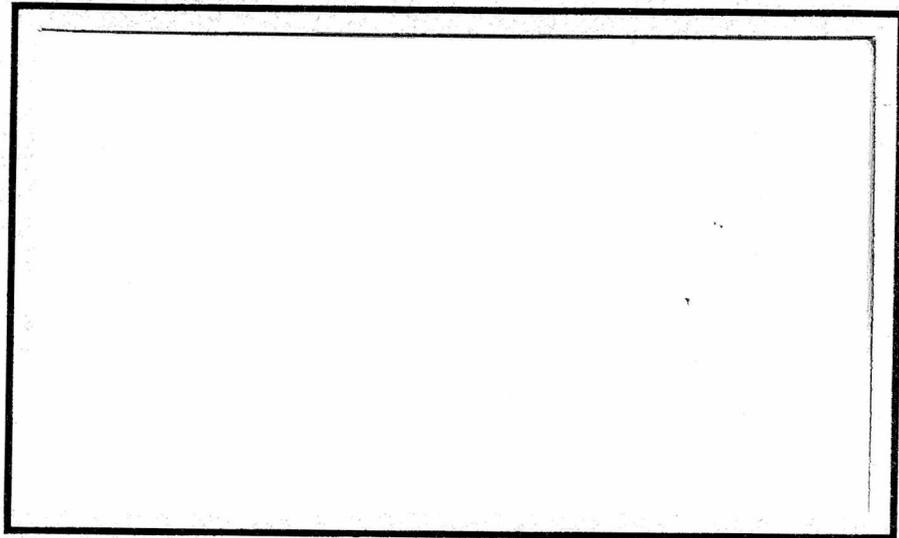


COLLECTION DES RaPPORTS

■



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

JEUNES EN ATTENTE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Collection des Rapports n°157

Etude réalisée à la demande de la Commission des affaires sociales du Sénat

Bruno MARESCA

Département
"Évaluation des Politiques Publiques"

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

JEUNES EN ATTENTE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

La perception des conditions d'accès au marché du travail des jeunes demandeurs d'emploi

Etude réalisée à la demande de la Commission des affaires sociales du Sénat

Bruno MARESCA
CREDOC, novembre 1994

SYNTHÈSE

Dans le cadre de ses travaux, la Commission des affaires sociales du Sénat s'est interrogée sur la perception qu'ont les jeunes demandeurs d'emploi des conditions d'accès au marché du travail, et sur la manière dont ils réagissent aux mesures susceptibles de les y préparer.

A partir d'entretiens approfondis menés auprès de soixante jeunes ¹, l'enquête du CREDOC apporte des éléments de diagnostic sur la situation de ceux d'entre eux qui cherchent à entrer dans la vie active, sur leurs stratégies de recherche d'emploi et d'adaptation à la période de chômage, sur la perception qu'ils ont de l'aide apportée par les mesures de la politique de l'emploi en faveur des "16-25 ans", sur ce qu'ils attendent de l'insertion professionnelle.

Il en ressort les principaux éléments suivants :

1-Le refus du CIP, dont on voit bien qu'il a été massif, a été le fait autant des jeunes ayant des niveaux de qualification inférieur au bac que des sortants des formations de niveau bac+2. Si le principe d'un salaire amputé par rapport au SMIC a représenté, pour tous, l'aspect le moins acceptable, cette réaction s'éclaire par la manière dont les jeunes vivent leur situation, dans la période qui sépare la fin de la scolarité de l'accès au statut d'actif stable.

¹ ces jeunes ont été choisis dans deux classes d'âge (20-22 ans et 24-26 ans), et à des niveaux de diplômes allant du niveau V (CAP, BEP) au niveau III (BTS, DEUG) ; ils ont été rencontrés dans différents organismes contribuant à l'insertion des jeunes de trois villes (Epernay, Marseille, Nanterre)

2-Les jeunes qui sont à la recherche d'un premier emploi stable, n'en attendent pas principalement l'entrée dans une carrière professionnelle mais, avant tout autre chose, la possibilité de conquérir leur indépendance par rapport à leur milieu familial. L'emploi est recherché, principalement, comme source de revenu et de stabilité. Dans cette période de leur vie, les préoccupations dominantes sont de s'assurer une autonomie financière, de quitter le domicile des parents, de pouvoir s'installer dans une vie de couple. A mesure que le temps de chômage s'allonge, non seulement ils supportent de moins en moins bien de ne disposer que de faibles ressources personnelles, mais le sentiment d'échec et de culpabilité s'accroît fortement vis-à-vis de leur entourage.

3-L'accès à l'emploi est vécu comme un moment essentiel dans l'existence des jeunes : l'acquisition de l'indépendance est associée à l'idée d'accéder à une place dans la société, de pouvoir commencer véritablement sa vie, de satisfaire aussi le besoin d'affirmation de soi par la consommation. C'est l'imbrication de ces attentes qui conduit la très grande majorité d'entre eux à présenter la recherche de travail comme une préoccupation qui les mobilise totalement. On constate que les jeunes sont très peu nombreux à mener une forme de recherche que l'on pourrait qualifier de dilettante, ou bien à privilégier des formes d'emplois qui leur permettraient de retarder leur entrée dans l'activité permanente.

4-Passé un an d'attente, les jeunes vivent leur situation comme relevant de l'urgence, et privilégient les solutions s'inscrivant dans le court terme. Le désir de se sortir au plus vite de l'incertitude et des difficultés matérielles, la volonté de rester disponibles aux opportunités d'emploi pouvant se présenter, expliquent que la stratégie de la majorité des jeunes consiste à recourir massivement au circuit des petits boulots. Seule possibilité de répondre, dans le court terme, aux urgences financières, les petits boulots sont aussi le moyen de rompre le sentiment de vacuité et d'inutilité que les jeunes expriment massivement quand leurs recherches s'étirent dans la longue durée (le désœuvrement et la frustration matérielle conduisent manifestement un certain nombre d'entre eux à recourir au circuit des "combines" et des "trafics").

5-Le recours aux multiples formes de l'emploi temporaire, précaire, ou non déclaré, commence souvent très tôt (dès 16 ans) au cours du cursus de la formation initiale. Elle concerne tous les niveaux de diplômes, mais s'intensifie nettement chez les jeunes qui entrent dans des formations universitaires. Pour ces derniers, l'emploi temporaire d'été apparaît comme l'opportunité de compenser l'absence, dans leurs formations, de stages en entreprise. L'intérêt financier se double de l'espoir de cumuler des expériences de travail pouvant enrichir le CV. Les réponses qu'apporte le circuit du travail précaire, ou temporaire, aux besoins des étudiants, permet de comprendre non seulement la manière dont les jeunes recherchent du travail, mais également les attitudes souvent négatives à l'égard des mesures en faveur de l'emploi des "16-25 ans".

6-La grande majorité des jeunes accèdent à leurs premiers emplois sans avoir recours de manière déterminante à l'ANPE ou aux organismes d'aide à l'insertion. C'est par le circuit des petites annonces publiées par la presse, par les réseaux relationnels propres à chacun et, pour une part d'entre eux, à partir des emplois d'été, qu'ils entrent en contact avec le marché du travail. Ces voies sont systématiquement préférées à ce que peuvent leur apporter les ANPE qui, parce qu'elles ne maîtrisent qu'une part restreinte du volume des offres d'emplois, manquent de crédibilité.

7-La première phase de recherche est une période de "suractivité" pendant laquelle les jeunes essaient de faire le tour du plus grand nombre de réseaux d'information et d'offres d'emploi : ils en retirent rapidement une bonne connaissance des principaux organismes utiles, l'ANPE, les centres d'information (CIJ, CIO), les PAIO et les missions locales. Mais les jeunes qui démarrent une recherche d'emploi, (essentiellement des sortants de formation initiale), s'intéressent peu aux dispositifs des mesures pour les 16-25 ans. Dans leur esprit les mesures s'adressent principalement à deux publics : ceux qui n'ont aucun diplôme, et ceux qui ne trouvent pas rapidement une solution d'emploi même temporaire. Tous espèrent accéder à l'emploi dans un laps de temps de un à trois mois : dans cette première phase, ils privilégient les aides et les conseils de leur entourage, et, quand ils peuvent, les réseaux relationnels.

8-Passé quelques mois, un sentiment de démobilitation, mais aussi de colère, apparaît fréquemment dans le discours des jeunes. Ils alternent des phases de repli où le sentiment de désœuvrement est très présent, et des phases de mobilisation suscitées par des problèmes matériels ou des crises dans le soutien familial. C'est, confrontés à l'urgence, que les jeunes retournent vers les organismes d'aide à l'insertion, pour solliciter des appuis auprès des conseillers, rechercher les mesures pouvant leur donner accès à des expériences en entreprise. Mais ils acceptent difficilement l'engagement de durée qui s'attache à ces dispositifs, et ont, le plus souvent, deux formes de réactions négatives aux mesures proposées :

- le refus d'envisager un parcours de formation de longue durée qui ne garantit pas l'accès à l'emploi à l'issue du contrat (réaction fréquente à l'encontre des contrats de qualification, mais aussi des CFI),
- le refus d'un niveau de rémunération très inférieur au niveau du salaire jugé minimal, qui oblige à rester dépendant des parents, à compter implicitement sur eux pour compenser la différence, et donc le plus souvent à continuer d'habiter au domicile familial.

9-Du fait de la durée de l'engagement, à la fois courte et reconductible, seuls les CES sont facilement acceptés : utilisés comme solution d'attente, les jeunes ne les considèrent pas comme de véritables emplois ; ils s'apparentent, pour eux, aux petits boulots.

10-**Les formules de l'alternance sont les mesures les mieux perçues au niveau des principes, mais le sentiment général c'est qu'elles sont surtout valables "pour les autres"**: les plus jeunes, ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme, ceux que les parents acceptent d'aider. Le statut de l'apprenti reste situé au plus bas de l'échelle des formes d'accès à la qualification professionnelle. Les jeunes voient plus positivement le contrat de qualification : il a une image plus moderniste, et procurerait une référence d'expérience professionnelle plus valorisable. **Le principal problème des contrats de qualification est qu'ils sont manifestement en nombre insuffisant pour répondre à la demande des jeunes.**

11-**Le désarroi des jeunes en chômage de longue durée permet de comprendre que, parmi les fonctions remplies par les ANPE, c'est la fonction d'accueil qui est la plus décriée.** L'essentiel du malaise qu'engendrent les organismes vient de l'espoir qu'ont les jeunes les plus désorientés, de trouver des lieux organisés pour avoir des entretiens et obtenir des conseils très directement personnalisés. L'inadaptation de l'ANPE dans ce domaine est très mal ressentie par ceux qui ont le moins de recul, elle est relativisée par les autres. Par contraste, l'accueil trouvé dans les PAIO et les associations est perçu très positivement.

12-Très conscients des limites des candidatures formulées seulement par écrit, les jeunes soulignent la difficulté d'établir un contact direct avec les employeurs : ils pensent que cela les empêche d'acquérir rapidement la confiance et l'aisance suffisantes pour affronter les situations de recrutement, en particulier les entretiens. Ceci explique qu'ils soient assez intéressés par les cercles de recherche d'emploi et les stages de techniques de recherche, organisés notamment par les ANPE ; ils sont, à l'inverse, plutôt rétifs aux stages proposés par les PAIO et les missions locales pour élaborer des projets professionnels.

13-La régression des pratiques du recrutement direct est lourde de conséquences pour les jeunes de faible niveau de qualification. Beaucoup de jeunes essaient de pratiquer les candidatures spontanées en se présentant directement dans les entreprises. Si le système fonctionne toujours dans le secteur du commerce, il est devenu caduc dans la plupart des PME et PMI, et l'intérim n'a pas spécialement remplacé ce système d'embauche. **Il manque un sas qui organiserait, pour un public plus large et de manière plus diversifiée que ce que font actuellement les associations intermédiaires, des modes d'accès directs à l'entreprise.**

14-**Les jeunes retirent de leurs difficultés d'accès à l'emploi, et de l'expérience qu'ils ont des mesures "jeunes", d'une part une véritable inquiétude sur les risques de se faire "exploiter", d'autre part le sentiment que les patrons ne font pas suffisamment confiance aux jeunes, dans la mesure où ils privilégient l'embauche de ceux qui ont déjà suffisamment d'expérience.** Là se situe l'un des principaux points de blocage du dispositif en faveur de l'emploi des jeunes.

Alors que l'Etat multiplie les formules de stages destinées à faciliter un premier accès à l'entreprise, les employeurs tout comme les jeunes chômeurs maintiennent une différence radicale entre les multiples formes d'emploi temporaire et l'emploi "véritable" (un poste de travail clairement qualifié et occupé sur une durée suffisante) qui seule confère l'expérience. Un ou deux ans de petits boulots et de stages ne donnent pas ce viatique, et le risque est grand pour certains de se bloquer dans une situation de non accès à l'expérience.

15-Du point de vue des jeunes, la principale réponse à ce blocage serait à la fois de réduire les charges pour favoriser l'emploi (on note que le discours sur la réduction des charges des employeurs est beaucoup repris par les jeunes) et, en contrepartie, d'obliger les entreprises à embaucher les débutants, et à développer leur rôle formateur.

16-Finalement, malgré le fort sentiment d'incertitude qu'entraîne la difficulté d'accéder à l'emploi, les jeunes sont peu nombreux à se sentir marginalisés, et ils se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société. Le sentiment d'intégration renvoie très directement au fait d'avoir de bonnes relations avec son entourage, d'avoir sa place dans un réseau qui est celui des proches. Cette certitude entretient la confiance en soi, la capacité à entrer en contact avec l'extérieur, et permet aussi d'exprimer le besoin d'altruisme et d'utilité, trois dimensions qui favorisent une attitude positive dans les démarches de recherche de travail. Néanmoins, une fraction des jeunes exprime clairement la peur qu'ils ont de ne pas obtenir une place à part entière dans la société. Ce risque est particulièrement menaçant pour ceux qui sont les plus concernés par la question de l'intégration, et qui ressentent de manière plus aigüe le jugement social qui s'attache à l'inactivité prolongée. C'est le cas des enfants des familles d'immigrés quand ils se rendent compte qu'aux difficultés vécus par tous les jeunes se surajoute un lourd handicap imposé par leurs origines ethniques.

"Il y a deux ans, quand je cherchais mon contrat de qualification, je comprenais pas pourquoi je ne trouvais pas ; d'ailleurs j'ai fait une chanson sur ça : ça commençait par "Pourquoi pas moi ... "

Olivier, 23 ans

SOMMAIRE

Introduction.....	
De l'économie du travail à la sociologie de la jeunesse : l'interprétation du processus de passage de l'école à l'emploi.....	4
Chapitre 1.....	
Des jeunes à la recherche d'un emploi : caractéristiques de la population concernée par l'enquête.....	7
1- Les lieux de l'enquête.....	8
2- Deux classes d'âge et trois niveaux de formations.....	9
3- Les conditions de la sortie du cursus de formation.....	10
5- L'origine sociale et le degré de dépendance à l'égard de la famille.....	13
Chapitre 2.....	
Le rapport au travail des jeunes à la recherche d'un emploi.....	16
1- Les situations-types de la recherche de l'emploi, des primo-demandeurs aux chômeurs véritables.....	17
2- Les aspirations en matière de projet professionnel.....	21
3- Les critères privilégiés dans le rapport à l'emploi.....	25
4- La place de la recherche du travail parmi les préoccupations des jeunes.....	26
5- Les représentations associées à l'emploi.....	29
6- Les autres préoccupations : la vie affective.....	35
Chapitre 3.....	
Les formes de la recherche de l'emploi entre l'appui de l'entourage et la multiplication des démarches.....	38
1- Les appuis dans la recherche d'un emploi.....	39
2- L'organisation du temps dans la recherche de travail.....	42
Chapitre 4.....	
La perception des mesures en faveur de l'emploi.....	47
1- Les jugements sur les organismes.....	47
2- Les jugements sur les mesures.....	53
3- Ce qui manque pour aider les jeunes.....	62
Chapitre 5.....	
Le point de vue des organismes intervenant dans l'insertion professionnelle sur le rapport des jeunes à l'emploi.....	68
1- Les ANPE.....	69
2- PAIO et missions locales.....	72
3- Les associations intermédiaires, l'intérim et les entreprises.....	75
Conclusion.....	78
Bibliographie.....	81
Annexes.....	83
1- Les thèmes abordés par le questionnaire.....	84
2- Grille thématique utilisée pour la retranscription des entretiens.....	85
3- Jugements sur les organismes.....	86
4- Jugements sur les mesures, sur le CIP.....	96
5- Liste des jeunes interrogés et caractéristiques sociales.....	115

INTRODUCTION

DE L'ECONOMIE DU TRAVAIL À LA SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE :

L'INTERPRÉTATION DU PROCESSUS DE PASSAGE DE L'ÉCOLE À L'EMPLOI

Le chômage des jeunes s'interprète comme un phénomène d'ajustement aux chocs macroéconomiques successifs de ces vingt dernières années. Comparé aux adultes, le chômage des jeunes s'est accru plus intensément, notamment dans la période d'augmentation rapide qui va de 1973 à 1985. Ce phénomène massif traduit le fait que les retournements de conjoncture économique ont leur maximum d'incidence auprès des classes d'âge qui sont en position d'entrer sur le marché du travail.

Tout se passe donc comme si le phénomène de l'allongement de la file d'attente était la principale réponse du système économique aux processus de retraction du nombre des emplois. Pour enrayer ce phénomène, la politique des aides à l'insertion en faveur des jeunes s'est fortement intensifiée à partir de 1986, notamment par le développement des exonérations de charges sociales, des emplois temporaires "aidés", et des contrats de formation en entreprise. L'intensité de cet effort au cours des dix dernières années, a très directement contribué à la régression du taux de chômage dans la tranche d'âge concernée. La part des jeunes bénéficiant des mesures de la politique de l'emploi commence à croître significativement à partir de 1977, pour atteindre près de 25% de la tranche d'âge 16-25 ans à la fin des années quatre-vingt.

Néanmoins le fonctionnement mécanique de la file d'attente ne suffit pas à comprendre l'adaptation des comportements et des attitudes que les jeunes doivent développer pour s'adapter à l'allongement de la période d'attente que caractérise le temps de recherche du premier emploi. La réduction importante du nombre des emplois entraîne, par réactions en chaîne, une série d'évolutions dans le fonctionnement du marché du travail, parmi lesquelles, dans le cas des jeunes, les plus sensibles sont les compressions des coûts de la main d'oeuvre, et les ajustements du classement des diplômés et des qualifications.

Ces transformations des conditions de la mise au travail ont une répercussion forte sur les comportements des jeunes, c'est-à-dire sur leur capacité à élaborer des stratégies, tant en matière de parcours de formation que d'acquisition des facteurs d'employabilité, et à les adapter aux évolutions de conjoncture.

Le passage d'une analyse macroéconomique des lois du marché du travail, à une observation micro-sociologique des comportements individuels, ne peut se faire sans prendre en compte d'autres perspectives. Les ajustements qu'opèrent les individus pour s'adapter à l'attente de l'emploi s'effectuent autant sous la contrainte des lois économiques, que sous celles du processus de socialisation par lequel s'acquière le statut d'acteur social, actif et indépendant. Aborder l'observation du processus d'insertion que construisent les jeunes à la recherche d'un emploi, conduit à ouvrir l'analyse à la perspective d'une sociologie de la jeunesse à même de prendre la mesure de la globalité des processus de sortie de la dépendance familiale.

La sociologie classique a longtemps considéré la jeunesse comme un âge de la dépendance, prenant clairement fin par l'entrée sur le marché du travail. Pourtant, la catégorie sociale que recouvre l'idée de jeunesse apparaît aujourd'hui tellement polysémique qu'elle se caractérise d'abord par une grande indétermination.

Dans la vision classique, les transitions qui mènent de l'enfance à l'âge adulte s'opèrent essentiellement selon deux trajectoires de socialisation :

- le parcours qui fait passer de la formation scolaire initiale à la vie professionnelle, marqué par un seuil essentiel, la sortie de la scolarité et l'entrée dans le travail ;
- le passage de l'espace familial à un espace matrimonial, scandé par deux étapes, le départ du domicile parental et la formation d'un couple stable.

Selon ce modèle censé rendre compte du processus d'entrée dans la vie adulte, les transitions seraient rapides et, sinon simultanées, du moins conditionnées les unes par les autres : la fin de la scolarité entraînerait à brève échéance l'entrée dans la vie professionnelle qui, elle-même, déclencherait le départ de chez les parents et autoriserait la fondation d'une nouvelle cellule familiale.

Deux phénomènes au moins contribuent à brouiller la régularité de cette ordonnance, et à remettre en question la vision traditionnelle des étapes de la jeunesse :

- le report des seuils d'entrée dans la vie adulte : l'allongement de la durée des études, qui est un phénomène continu depuis les années soixante, induit une entrée plus tardive dans la vie active, et un allongement de la période de cohabitation familiale expliquant en partie l'amplification de la période d'adolescence ;
- la déconnexion entre les seuils de passage : d'un côté, le temps de vacuité s'est dilaté entre la sortie du monde scolaire et l'entrée dans le monde du travail, donnant lieu à un temps de "transition incertaine", d'autre part l'âge d'accès au statut d'actif sur le plan professionnel n'est plus directement en relation avec l'âge d'accès au statut d'adulte du point de vue des responsabilités matrimoniales.

Il n'y aurait plus de relations d'enchaînement direct entre les seuils de sortie de l'adolescence et les seuils d'entrée dans la vie adulte : entre les deux la durée s'est amplifiée, laissant place à un "temps de jeunesse" plus long, moins déterminé par l'automatisme des rites de passage, plus ouvert à la multiplicité des expériences. L'intervalle de plusieurs années qui peut séparer la fin des études de l'accès à un emploi stable, ou le départ de chez les parents du mariage, est devenu, dans le contexte actuel, un temps d'incertitude, et de mise à l'épreuve des ambitions et des espoirs nourris par l'investissement scolaire. En fait, loin d'avoir disparu, le processus d'initiation qui assure le passage entre les âges de l'enfance et l'état adulte est seulement devenu moins codifié, et donc moins lisible, pour les jeunes eux-mêmes, comme pour ceux qui cherchent à comprendre leurs comportements.

Chapitre 1

DES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION CONCERNÉE PAR L'ENQUÊTE

Ce travail d'analyse du rapport au travail des jeunes en situation de recherche d'emploi, est fondé sur des entretiens approfondis, semi-directifs, menés auprès de 60 jeunes, dans la tranche d'âge 20-26 ans. On a rencontré ces jeunes dans trois villes : une ville de la proche banlieue parisienne (Nanterre), une petite ville en région Champagne-Ardenne (Epernay), et une grande ville du sud de la France (Marseille).

Trois critères ont été retenus pour constituer l'échantillon : la classe d'âge, le niveau de sortie de la formation initiale et le lieu de recherche de l'emploi. Il comporte à part égale des hommes et des femmes, et privilégie deux classes d'âge : des jeunes de 20-22 ans (28 entretiens) et des jeunes de 24-26 ans (32 entretiens).

Les entretiens (il s'agit d'entretiens longs d'une heure et demie en moyenne) invitaient les jeunes à parler de leur propre expérience, tout en la confrontant à celle de leurs pairs (leurs frères et soeurs, leurs amis proches) : à propos de leur cursus de formation, de leurs expériences de travail, de leur projets dans le domaine professionnel, de la manière dont ils conduisent leurs démarches de recherche d'emploi.

En contrepoint de ces aspects plutôt factuels, les entretiens ont permis d'aborder ce que les jeunes attendent de l'emploi, l'importance de celui-ci par rapport à d'autres préoccupations, la connaissance qu'ils ont des organismes et des mesures pouvant les aider dans leur recherche d'une insertion professionnelle, ainsi que les jugements qu'ils portent sur le dispositif en faveur des jeunes ¹.

¹ voir en annexe 1 et 2, la liste des thèmes abordés par le guide d'entretien, et la grille thématique utilisée pour la retranscription des entretiens

1- Les lieux de l'enquête

Afin de disposer d'une variété suffisante de situations d'individus en recherche de travail, les enquêteurs ont rencontré les jeunes auprès des différents types d'organismes qui interviennent dans l'orientation, l'offre de formation et d'emplois, et l'aide à l'insertion professionnelle.

On a évité de se restreindre à des publics trop spécifiques et par ailleurs assez bien connus (ceux notamment qui sont aiguillés vers les PAIO et les missions locales), en interrogeant volontairement un plus grand nombre de personnes dans les organismes les plus "généralistes" et donc les plus fréquentés par les différentes catégories de jeunes : les agences de l'ANPE (25 entretiens) et les centres d'informations pour la jeunesse (12 entretiens).

Outre ceux qui ont été rencontrés dans les PAIO, les missions locales et les associations intermédiaires (13 entretiens), on a également recherché des jeunes sollicitant directement des agences d'intérim et des entreprises (10 entretiens).

Si les jeunes ont été contactés, de manière spontanée, sur les lieux des organismes (après avoir rencontré la personne responsable de la structure²), l'entretien ne s'est pas déroulé dans les locaux de l'organisme, mais dans un lieu neutre choisi par la personne interrogée.

Tableau 1
Les lieux de l'enquête

Ville	ANPE	Centres d'information	Mission locale PAIO * Ass. intermédiaire	Intérim Entreprise
Nanterre	12	6	2	-
Epernay	4	4	2	10
Marseille	9	2	9	-
<i>total</i>	25	12	13	10

* PAIO permanence d'accueil, d'information et d'orientation

² cette rencontre a été l'occasion d'un entretien avec le responsable de l'organisme sur sa vision des difficultés d'insertion des jeunes

2- Deux classes d'âge et trois niveaux de formations

Pour parler du phénomène du chômage chez les jeunes, on se réfère habituellement à la catégorie statistique des 18-25 ans, sans prendre la mesure de l'hétérogénéité des situations que comporte cette tranche d'âge. Dans l'esprit d'une approche qualitative, il était nécessaire d'être plus précis sur le contexte générationnel.

Les deux sous-groupes retenus, jeunes de 20-22 ans et jeunes de 24-26 ans, correspondent à des étapes bien distinctes dans les parcours d'entrée dans la vie active. Avant 20 ans, la majorité des jeunes sont en formation (et au service militaire pour les garçons), et ressortent de la catégorie des inactifs plutôt que des chômeurs. C'est entre 20 et 22 ans que se fait le passage à la vie active (les actifs occupés sont alors aussi nombreux que les jeunes en formation), et c'est la période où la proportion des demandeurs d'emplois est la plus forte. Entre 24 et 26 ans, les trois-quarts des jeunes sont des actifs occupés et la proportion de ceux qui cherchent un emploi est voisine du taux de chômage de l'ensemble de la population active. Cette tranche d'âge correspond à la fin de la période des mesures s'adressant spécifiquement aux jeunes demandeurs d'emploi.

Ce travail avait pour objectif de comparer le rapport à l'emploi de groupes de jeunes différant notamment par leur niveau de formation initiale. On a retenu des sortants de formations professionnelles (CAP, BEP, Bac professionnel, BTS) et des sortants de formations générales (Bac général ou technique, DEUG). On dispose de ce fait d'un échantillon constitué de trois sous-groupes de poids équivalents : des individus de niveau V et Vbis, de niveau IV, et de niveau III³.

Cette répartition n'est bien sûr pas à l'image de la réalité statistique, puisque dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de 16-25 ans, les deux-tiers sont de niveau V ou Vbis, et seulement 20% de niveau IV ou supérieur. L'intérêt de cet échantillon est qu'il permet d'aborder, dans une perspective comparative, la situation de catégories de jeunes moins bien connues (notamment les niveaux III), catégories que les organismes d'aide à l'insertion ont perçues en très nette augmentation ces dernières années.

Quatre groupes peuvent être finalement distingués en fonction des niveaux de formation : les jeunes ayant fait des formations professionnelles courtes (CAP, BEP) ou sortis sans diplôme entre la quatrième et la seconde (15 entretiens), les jeunes ayant arrêté au niveau du Bac, avant ou après l'avoir obtenu (10 entretiens), les jeunes ayant suivi une formation BTS (15

³ il s'agit des niveaux de qualification fixés par l'Education nationale

entretiens), les jeunes entrés dans le premier cycle universitaire et ayant arrêté en cours ou en fin du DEUG (20 entretiens).

Tableau 2
Les niveaux de formation

Formations courtes	sortie en quatrième (1 cas) niveau CAP (5 cas) niveau BEP (6 cas) sortie en seconde (3 cas)
Niveau Bac	sortie en terminale sans le Bac (3 cas) BEP plus Bac professionnel (4 cas) Bac général (3 cas)
Formations BTS	BEP puis BTS (3 cas) Bac puis BTS (12 cas)
DEUG	Philosophie, lettres (3 cas) Langues (2 cas) Economie, droit (3 cas) Biologie, maths (4 cas) Psychologie (3 cas) Social, Communication (3 cas) <i>spécialité non connue</i> (2 cas)

3- Les conditions de la sortie du cursus de formation

Les jeunes qui ont eu une scolarité courte ou limitée au lycée, sont dans la moitié des cas satisfaits d'avoir arrêté précocement l'école : leurs motivations tiennent à la fois du désir de travailler dès que possible pour conquérir leur indépendance, et du rejet de l'école. En règle générale, ils ne regrettent pas vraiment ce choix malgré la confrontation aux difficultés de l'insertion.

Pour ceux qui auraient souhaité poursuivre, deux motifs expliquent principalement les fins de scolarité prématurées. Ce sont d'abord les orientations contraintes, qui mènent à l'échec scolaire (on remarque, par exemple, plusieurs cas d'orientations mal vécues en comptabilité). Il y a d'autre part les contraintes financières imposées par le niveau des ressources familiales, qui conduisent à arrêter la formation dès le premier diplôme obtenu (CAP, BEP, ou Bac).

Les jeunes qui ont engagé des formations supérieures de niveau Bac+2, sont nettement moins nombreux à se déclarer satisfaits d'avoir mis un terme à leurs études (un cas sur quatre). La difficulté à suivre le niveau est la principale raison de l'abandon des études, et pour ceux qui ont commencé un DEUG, la difficulté à s'adapter au système universitaire est sensible. Les

problèmes financiers sont, pour eux aussi, une justification fréquemment avancée pour justifier l'arrêt de la formation.

L'insatisfaction des jeunes du niveau Bac+2 vis-à-vis d'études qu'ils jugent inachevées, conduit la majorité d'entre eux à évoquer l'idée d'une poursuite, ou d'une reprise, de leur formation dans le domaine disciplinaire qu'ils avaient choisi, dans l'espoir d'obtenir une qualification plus facilement négociable sur le marché du travail. Concrètement, pourtant, le nombre de ceux qui sont effectivement engagés dans un prolongement de formation (que ces études soient en cours, qu'ils attendent une place, ou qu'ils aient un projet bien arrêté) est plus important chez les jeunes de niveau CAP et BEP. Au niveau Bac+2, les poursuites d'études auxquelles pensent les jeunes (licence, maîtrise) correspondent à des investissements en temps et des exigences de niveau qui sont manifestement plus difficiles à assumer.

Le cursus scolaire et les difficultés de formation des jeunes rencontrés pour cette enquête, montrent qu'ils sont représentatifs de la catégorie de ceux qui atteignent plutôt avec difficulté soit le BEP, soit le BTS pour les formations professionnelles, soit le Bac, soit le DEUG pour les formations générales. La difficulté d'atteindre un titre qui, à ces niveaux, est toujours vécu comme un diplôme minimum, rejaillit fortement sur le degré d'assurance face à la recherche d'emploi. Le sentiment d'échec, né des difficultés rencontrées dans le cursus scolaire, a manifestement une forte incidence sur le degré de confiance de ceux qui, sachant qu'ils ne peuvent prolonger leurs études, n'ont pas d'autre alternative que de se confronter à la recherche d'un emploi.

4- Les trajectoires d'entrée dans la vie active

A la différence des cursus professionnels des personnes plus âgées dont les trajectoires prises dans la longue durée (entre 10 et 20 ans de période d'activité) s'organisent en carrières-types⁴, les expériences des jeunes qui sont dans la phase de recherche de leurs premiers emplois stables donnent l'apparence d'une suite de tentatives, discontinues dans le temps et ne présentant souvent qu'un faible degré de cohérence.

Sur deux ou trois ans, ces jeunes ne totalisent souvent pas plus de 6 mois d'activité.

Pour moitié, ce sont des individus sortant de formation ou venant de quitter un emploi, et pour moitié des chômeurs de longue durée. Même si, pour la plupart, ils éprouvent de la difficulté à trouver la voie d'une insertion durable, les premiers devraient logiquement s'insérer rapidement dans l'emploi dans la même proportion que l'ensemble de leur classe d'âge.

⁴ cf D.BAUER, B.MARESCA, Lignes de vie. Analyse des carrières et trajectoires professionnelles, CREDOC, Cahier de recherche n°37, 1992

Les seconds, par contre, sont représentatifs de cette fraction de la cohorte qui, pour un ensemble de raisons à la fois structurelles et individuelles, n'entre pas rapidement dans une carrière professionnelle. Pour eux, trois scénarios principaux se rencontrent :

- des jeunes qui ont connu un itinéraire très fragmenté fait de stages et de petits boulots, mais sans épisodes d'emploi, ni de formation ;
- des jeunes qui ont multiplié des stages et des formations complémentaires, mais n'ont pas accédé à un emploi ;
- des jeunes qui, après un ou plusieurs emplois, ont connu une rupture de contrat (il s'agit souvent d'un licenciement), et ne retrouvent pas facilement ensuite.

** les jeunes de niveau CAP-BEP*

Parmi les jeunes rencontrés, ceux qui ont arrêté l'école dès 16 ans ne sont pas l'exception. Certains n'ont pas réussi, plusieurs années plus tard, à faire autre chose que des stages, stages liés à leurs formations ou trouvés par le biais de l'ANPE ("stages 18-25 ans").

Rares sont ceux qui progressent professionnellement dans la voie de leur formation initiale, en multipliant les expériences.

** les jeunes ayant arrêté au niveau du BAC*

A la différence des précédents, ils multiplient moins les stages, mais ont plus fréquemment recours aux petits boulots. Pour eux d'ailleurs, la distinction entre les deux n'est pas clairement délimitée.

Si la moitié n'ont fait que des petits boulots, les autres, qui ont déjà travaillé, se partagent entre des chômeurs victimes d'un licenciement et des jeunes ayant enchaîné des emplois de courte durée.

** les jeunes ayant un BTS*

La moitié ont arrêté leurs études vers 20 ans (c'est-à-dire à l'âge normal), l'autre moitié est sortie de BTS en ayant accumulé du retard ou bien après avoir tenté un DEUG (arrêt entre 22 et 24 ans). De ce fait, la plupart de ces jeunes ne cherchent du travail que depuis deux ou trois ans. Un tiers seulement a trouvé un emploi, généralement des CDD de moins d'un an .

La plupart ont effectué plusieurs stages liés à la formation de technicien, et multiplié les jobs d'été, au cours de leurs études, plus souvent que les petits boulots.

On remarque que les emplois d'été, qui sont le plus souvent des remplacements, sont fréquemment assimilés à des stages non obligatoires et globalisés avec les stages de la formation.

Ils ne font que peu appel aux formules d'emplois aidés, mais tentent par contre d'entrer dans le circuit du travail par le biais des concours administratifs.

** les jeunes ayant fait des études universitaires (niveau DEUG)*

Les jeunes ayant arrêté les études universitaires au niveau du DEUG diffèrent des précédents par le fait qu'aucun n'a occupé d'emploi au cours des un ou deux ans qui suivent la fin de leurs études (la plupart ont arrêté la fac vers 22-23 ans). Ils n'ont pas non plus fait de stages professionnels. Au regard de l'emploi ce sont des "primo-demandeurs".

Tous par contre ont pratiqué les petits boulots et les emplois d'été. Ces jeunes établissent des distinctions entre ce qui relève clairement des activités assimilables à l'idée de petits boulots (baby-sitting, ménages, coursier, serveur, ...) -ceux-ci sont considérés comme strictement alimentaires-, et ce que l'on peut assimiler à des emplois temporaires, dont beaucoup sont des remplacements d'été dans des organismes ou des entreprises, ou bien des emplois compatibles avec les études (surveillant de collège, animation dans les centres de loisirs, par exemple). Ces derniers peuvent constituer alors une référence utilisable dans les CV.

5- L'origine sociale et le degré de dépendance à l'égard de la famille

Les origines sociales des jeunes sont tout à fait représentatives de ce qu'elles sont chez les demandeurs d'emploi de cette classe d'âge. On voit bien, notamment pour les Bac+2, qu'à niveau de diplôme équivalent, les jeunes des milieux modestes ont plus de difficultés que les autres à accéder rapidement à l'emploi.

C'est là l'indice du poids particulièrement déterminant, dans un contexte de pénurie du travail, des dimensions non objectives qui interviennent dans la sélection des compétences. Les aspects comportementaux, et notamment ceux qui relèvent du type physique et de l'origine, ainsi que les atouts résultant du capital social, faussent le jeu de l'évaluation des compétences, qui est fondé théoriquement sur les grilles de diplômes et la longueur de l'expérience professionnelle.

On comprend aisément que les jeunes qui n'ont rien à produire comme garanties d'expérience, soient particulièrement vulnérables aux jugements sur l'employabilité, quand ceux-ci donnent du poids à la dimension totalement subjective des attitudes.

"Les employeurs savent tout de suite s'ils vont t'embaucher ou pas, et ce que je leur reproche c'est de jouer une espèce de jeu, de ne pas être francs. Moi je préfère quelqu'un qui dit : "non, je ne peux pas vous embaucher pour telle et telle raison"... J'ai eu beaucoup de problèmes ces dernières années, notamment, la couleur de ma peau, c'est très difficile. Parce que pour négocier certains contrats... Ils me l'ont dit les employeurs, ils ont été francs, ils ont dit qu'ils peuvent pas me prendre pour cette raison là : problème de peau. Parce que leur entreprise va perdre des contrats, il faut faire en fonction de la mentalité du client... Moi je suis demandeur, je peux rien dire." (Olivier, 24 ans, DEUG)

Tableau 3

Caractéristiques sociologiques du milieu d'origine des jeunes

Profession du père	CAP-BEP	BAC	BTS	DEUG	Total
agriculteur, commerçants entrepreneurs, artisans	1	2	2	3	8
ouvriers industrie, BTP	8	3	3	8	22
employés, armée	3	1	6	4	14
professions intermédiaires	2	1	1	2	6
cadres supérieurs	0	3	1	1	5
<i>non connue</i>	2	0	2	1	5
ensemble	16	10	15	19	60
parents de nationalité étrangère	6	2	2	6	16

La dépendance à l'égard du milieu familial est un trait essentiel de la situation de ces jeunes, qui explique, on le verra dans ce qui motive leur attente de l'insertion professionnelle, le climat d'urgence dans lequel ils abordent la recherche de l'emploi.

Parce que les filles accèdent un peu plus jeunes à la vie de couple, elles sont, dans cette tranche d'âge, nettement plus nombreuses que les garçons à avoir déjà quitté le domicile familial. Chez ceux-ci au contraire, les deux-tiers restent très dépendants matériellement de leur entourage.

Préoccupation majeure de ces jeunes, la conquête de l'indépendance n'est donc pas totalement conditionnée par l'accès à l'emploi stable. Les jeunes développent suffisamment de débrouillardise pour trouver les ressources matérielles minimum à leur installation, dès que celle-ci devient envisageable, notamment lorsqu'un lien de couple leur offre la possibilité de s'appuyer sur d'autres personnes que leur famille.

On note en effet que les relations de couples présentées comme stables par les jeunes, préexistent souvent à la prise de l'indépendance. Ainsi ceux qui ont les niveaux de formation les plus bas (CAP, BEP) sont à la fois les plus nombreux à parler d'un conjoint ou d'un ami avec qui ils ont un lien régulier (un jeune sur deux), et les plus dépendants matériellement de leur famille : la plupart, les filles comme les garçons, continuent de résider chez les parents.

Ceux qui se sont engagés dans les études supérieures (BTS, DEUG), sont à la fois moins stables dans leur relations (seul un sur trois évoque un lien privilégié), et plus souvent indépendants, surtout les filles. La quête affective est par ailleurs plus présente dans leurs préoccupations, notamment chez les garçons, comme s'il s'agissait d'une question plus complexe que pour les jeunes têt sortis de l'école. Il semble bien que le milieu universitaire soit l'occasion d'un brassage social important, favorisant la confrontation des identités et des affinités et, par voie de conséquence, l'instabilité relationnelle.

(Quelle est ta préoccupation principale ?)

"C'est l'argent. (...) tout est matériel, maintenant. Tu peux te retrouver avec des gens, il suffit que t'aies un 501, des Timberland, il y a des gens ils te jugent comme ça, par rapport au matériel. Même au niveau des nanas. T'as un travail... Tu l'as vu, la pub Audi? "Vous avez la voiture, vous aurez la femme". Franchement, c'est ça. Y a de moins en moins de gens qui essaient de réfléchir et qui sont tolérants. (...) Tu sais pourquoi c'est comme ça ? C'est la publicité, c'est les médias. Moi, ça me dégoûte." (Nino, DEUG, 22 ans)

Tableau 4
Lieu de résidence des jeunes

Résidence	Hommes				Femmes			
	CAP	BAC	BTS	DEUG	CAP	BAC	BTS	DEUG
chez parents	7	2	6	7	7	1	2	3
indépendant	1	1	1	3	-	-	3	2
couple installé	-	2	1	2	1	3	3	2

Tableau 5

Résidence	Hommes	Femmes	Total
chez parents	22	13	35
indépendant	6	5	11
couple installé	5	9	14
<i>total</i>	<i>33</i>	<i>27</i>	<i>60</i>

Chapitre 2

LE RAPPORT AU TRAVAIL DES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

La grande majorité des jeunes accèdent à leurs premiers emplois sans avoir recours de manière déterminante à l'ANPE ou aux organismes d'aide à l'insertion. C'est par le circuit des petites annonces et par les réseaux relationnels propres à chacun, qu'ils entrent en contact avec le marché du travail.

De ce fait, le diagnostic que portent les opérateurs de l'insertion professionnelle sur les problèmes de l'accès des jeunes à l'emploi, se trouve en décalage sensible avec les difficultés réelles de la majorité d'entre eux. Les jeunes qui sollicitent le plus les conseillers et les aides publiques correspondent à des publics spécifiques. Il s'agit des individus les plus en difficulté dans leurs démarches, pour des raisons qui tiennent pour une part au niveau d'études et de qualification, pour une grande part aussi, à des paramètres individuels (attitudes, caractères, comportements) qui, pour les organismes du service de l'emploi, sont les plus difficiles à maîtriser.

Compte tenu des conditions de réalisation de l'enquête, l'ensemble des jeunes qui ont été interrogés mêle les deux types de comportements de recherche d'emploi : ceux qui ne font un passage dans les organismes que pour recueillir de l'information et consulter les annonces, et ceux qui, plus assidus, sollicitent des entretiens individuels pour bénéficier de conseils et des mesures, parce qu'ils se sentent en difficulté. Il exclut par contre la fraction des jeunes qui n'entrent pas en contact avec le service public de l'emploi, c'est-à-dire ceux qui accèdent facilement et rapidement au premier emploi.

Les jeunes rencontrés pour cette enquête, constituent un échantillon finalement homogène, au vu du parcours qui suit la sortie de formation. Si tous se disent en recherche active, on a affaire, en fait, à deux situations-types : des jeunes qui sont au début d'une période de recherche active,

soit parce qu'ils sortent de formation, soit parce qu'ils ont quitté un emploi, et des jeunes qui cherchent "au long cours" souvent depuis plus d'un an, en vivant de petits boulots.

1- LES SITUATIONS-TYPES DE LA RECHERCHE DE L'EMPLOI : DES PRIMO-DEMANDEURS AUX CHÔMEURS VÉRITABLES

Les situations que nous étudions ici permettent d'établir un diagnostic qui vaut pour une population comportant, à part quasi égale, les principaux types de situations au regard de la recherche de l'emploi :

-les jeunes sortants de formation initiale, qui ne recherchent activement du travail que depuis quelques mois (1 à 3 mois en général) ;

-les jeunes sortants d'un stage ou d'une formation complémentaire, qui ont dans ce cas un début d'expérience professionnelle, mais sont également au démarrage de la recherche de l'emploi ;

-les jeunes au chômage, qui après un ou plusieurs emplois, sont arrivés en fin de CDD ou ont été licenciés ; on rencontre parmi eux des chômeurs récents et des chômeurs de longue durée (le temps de chômage varie d'un mois à plus d'un an) ;

-les jeunes qui ont accumulé une longue période d'inactivité depuis la fin de la formation initiale (entre 1 et 2 ans), sans avoir eu de véritable emploi, même s'ils vivent de petits boulots ; ce sont des primo-demandeurs de longue durée.

a- Les sorties récentes de formation initiale

Ayant achevé en juin ou septembre leur formation initiale, et s'étant inscrit à ce moment là pour la première fois à l'ANPE, les jeunes "courent" les organismes autant pour satisfaire aux formalités du chômage que pour trouver de l'information sur les métiers, les qualifications nécessaires et les parcours correspondant à leurs projets. Certains recherchent un complément de formation ou bien une nouvelle voie plus prometteuse quant à ses débouchés, souvent en espérant obtenir un contrat de qualification. Les garçons ayant effectué leur service militaire peu de temps après la fin de leur scolarité, sont aussi dans cette situation.

Leur temps de recherche est court (1 à 3 mois), et ils s'appuient sur un début d'expérience du travail acquis pendant les stages des formations professionnelles (peu nombreux sont ceux qui ont eu une formation en alternance) et les petits boulots trouvés pendant leur scolarité (emplois saisonniers, travail au noir, baby-sitting et ménages pour les filles, mécanique ou bâtiment pour les garçons).

Au début de leur recherche les jeunes ont tendance à enchaîner les démarches auprès de tous les organismes dont ils entendent parler.

Depuis quand recherches-tu du travail ?

"Depuis septembre, depuis la rentrée, même un peu avant. J'ai commencé en sortant de l'école. Pendant l'école j'ai fait des concours que j'ai loupés, c'était une école justement qui faisait un contrat de qualification et qui me donnait le patron, mais bon j'ai pas été pris. Après j'ai cherché, je suis partie dans les cliniques demander s'ils faisaient des contrats de qualification. Après je suis allée à la mission locale, ils m'on dit de continuer mes recherches c'est tout : encourageant ! Après je suis partie à l'ANPE parce qu'il paraît qu'ils donnaient des contrats de qualification ; en fait il n'y en a pas souvent, ils m'ont dit d'aller à la mission locale, (...) et maintenant je suis là (à la Cité des métiers). La mission locale c'est un genre d'organisme dans les villes pour aider les jeunes, ils essaient de les informer. Il y en a pas mal. C'est pareil que la PAIO, j'y ai été au début, avant d'aller à l'ANPE. (...) Rechercher les organismes, une école et un patron, je suis venue pour chercher tout en même temps. C'est un conseiller de la mission locale qui m'a envoyée à la Cité des métiers." (221, Zora, 21 ans, BEP)

b- Une situation voisine : jeunes en cours de formation complémentaire

Ils ont déjà enchaîné plusieurs formations et en achèvent une : ils sont alors à la recherche d'un stage ou se préparent à la recherche d'un emploi.

Quand la nouvelle formation est une réorientation après une phase d'inactivité de longue durée, meublée d'emplois non qualifiés (coursier, manutentionnaire), les jeunes se retrouvent à 24-25 ans au même point que ceux qui sortent de formation initiale. C'est le cas, par exemple, de jeunes ayant démarré un premier cycle universitaire et s'étant réorientés vers une formation professionnelle (BTS notamment).

c- Les véritables chômeurs : jeunes en rupture d'emploi et en situation d'attente

Après avoir trouvé plus ou moins facilement un premier emploi, qui a duré au moins un an, ils sont licenciés ou arrivent en fin d'emploi temporaire.

Pour une partie d'entre eux, ce sont des chômeurs récents, qui se trouvent au début d'une nouvelle période de recherche (moins de 6 mois). Dans notre échantillon, la quasi totalité sont des garçons.

Certains ont déjà accumulé une expérience importante, et même mené de front emplois et poursuite de formation. Mais le licenciement crée toujours une rupture, ne serait-ce que parce

qu'il ouvre une période où, grâce aux indemnités, on peut prendre le temps de chercher une nouvelle voie.

Un itinéraire bien rempli, qui fait figure d'exception

"J'ai travaillé pendant trois ans, trois ans et demi chez Havas Voyages. J'étais comme agent de liaison en quelque sorte. Je m'occupais des passeports. Je les acheminais dans tous les consulats pour l'obtention des visas, ensuite pour les renvoyer dans les agences de voyage. Donc, je faisais un peu de tout là-dedans, de la facturation ... Si bien que j'avais des rapports avec tous les consulats, et les négociations, la vérification des formulaires ... Après, j'ai eu un emploi d'attaché commercial en matériel de bureautique, les photocopieurs, pour la marque Canon. J'ai été là pendant 1 an... Ca fait 7 ans que je travaille, entrecoupés par des périodes de chômage. Suite à ça, j'ai fait une formation d'attaché commercial en hôtellerie à la Chambre de Commerce. Ce qui m'a mis, au niveau commerce, au niveau BAC. J'ai pu accroître mes connaissances en marketing, en négociation. Ca a été validé par un diplôme, mais le diplôme de la Chambre de Commerce n'a pas d'équivalent de toutes manières. On dit que c'est du niveau BAC. Il y a des évaluations en droit, marketing, commerce, c'est assez complet. C'est une formation assez longue, de 10 mois... Ensuite, j'ai trouvé un emploi d'attaché commercial en logistique, dans une entreprise de transport. J'ai travaillé 7 mois. Je suis licencié économique depuis mai 1994. Ensuite, je suis resté deux mois au chômage... Je viens de finir une formation de trois mois d'assistant-manager." (114, Marc, 26 ans, BEP)

d- Les chômeurs de longue durée : jeunes en situation d'attente après une première expérience professionnelle

Pour d'autres jeunes, le chômage consécutif à une perte d'emploi s'installe dans la longue durée (1 à 2 ans) malgré des recherches régulières. Sur dix situations, on compte huit filles. Elles compensent par des petits boulots réguliers (baby-sitting, ménages), qui sont d'autant plus nécessaires qu'elles doivent généralement assurer les dépenses d'un mode vie acquis dans la période où elles travaillaient (un loyer, une voiture notamment). Cette activité précaire présente souvent l'inconvénient de les limiter dans leur capacité de recherche d'un nouvel emploi stable.

Ces jeunes sont réticents à recourir aux mesures "jeunes" qui pourraient faciliter leur insertion, parce que celles-ci ne leur assurent pas des revenus suffisants. Ils sont notamment peu disposés à prendre des CES ou des contrats de qualification.

Les différences que l'on observe dans la durée du chômage après une rupture d'emploi laissent penser que les garçons ont une plus grande facilité de réinsertion. Pour certaines femmes le chômage de longue durée (il peut atteindre deux ans) s'explique par le démarrage d'une vie de couple, ou une maternité. Même si elles se déclarent toujours en recherche d'emploi, elles subordonnent l'emploi aux contraintes qui résultent de leur nouveau mode de vie.

d- Les demandeurs d'emplois n'ayant jamais travaillé, et en situation d'attente de longue durée

Deux situations très différentes répondent en fait à ce cas de figure.

Il y a d'abord, mais ce sont les moins nombreux, les jeunes rencontrant les plus grandes difficultés d'insertion, et qui correspondent aux cas auxquels s'intéressent prioritairement les missions locales et les associations intermédiaires. Sortis précocement de formation et donc faiblement ou pas du tout diplômés (niveaux V et Vbis), ils ont enchaîné quelques stages correspondant à des mesures "jeunes", sans que cela aboutisse à une progression dans leur formation, ni à une opportunité d'emploi (on en compte 5 sur 25 CAP, BEP et BAC, dans notre échantillon).

Les cas les plus fréquents sont en fait les jeunes de niveau III, et tout particulièrement ceux qui sortent d'un premier cycle universitaire (13 sur 20 DEUG, dans l'échantillon). Pour eux, l'inactivité de longue durée n'a pas la même signification. Elle correspond en fait à l'attente d'un emploi qualifié, attente qu'ils prolongent d'autant plus longtemps qu'ils ont organisé leur vie autour de petits boulots. Les filles sont aussi nombreuses que les garçons dans cette situation, ce qui montre qu'elles ont recours aux mêmes expédients pour attendre l'opportunité d'un emploi.

Tableau 6
Les situations au regard de la recherche de l'emploi

	CAP BEP	BAC	BTS	DEUG	total
Sortie récente de formation	5	2	6	5	18
Chômeurs récents	4	2	3	2	11
Chômeurs de longue durée	4	3	3	-	10
Attente de longue durée	3	2	3	13	21
<i>total</i>	<i>16</i>	<i>9</i>	<i>15</i>	<i>20</i>	<i>60</i>

Globalement, il y a donc une très nette différence entre les jeunes qui sont entrés dans le premier cycle de l'enseignement universitaire (DEUG), et les autres, qu'ils se soient arrêtés précocement ou au niveau du Bac, ou qu'ils aient suivi des formations professionnelles (du CAP au BTS).

Cette différence réside essentiellement dans la longueur de l'attente de l'emploi. Tout se passe comme si les jeunes entrés dans l'univers universitaire se donnaient plus de temps pour trouver un premier emploi, en raison d'un niveau d'exigence sensiblement plus élevé, mais peut-être surtout parce qu'ils trouvent les moyens de cette attente.

L'exigence que l'on perçoit dans la hiérarchie spontanée qu'établissent les jeunes entre les diplômes (et selon laquelle le DEUG apparaît supérieur au BTS) recouvrent des déterminations plus objectives. Le BTS est un diplôme qui fait entrer directement dans le marché des emplois qualifiés à un niveau bien précis, alors que le DEUG fonctionnant comme niveau de prérequis pour des filières d'emplois recrutant par concours, ouvre a priori des perspectives de carrières. Il est symptomatique que les jeunes de ce niveau soient les seuls à évoquer les concours, comme possibilité de débouchés s'ils ne trouvent pas rapidement un emploi.

Toutefois, la durée de l'attente de l'emploi s'explique aussi parce que la solution des petits boulots prend, chez ceux qui entrent dans l'univers universitaire, une place déterminante, matériellement mais aussi symboliquement. Elle traduit la prise de responsabilité personnelle, garantit (au moins en partie) la liberté de pouvoir poursuivre des études, conduit à multiplier les expériences, et offre ainsi l'occasion d'expérimenter pleinement son libre arbitre.

2- LES ASPIRATIONS EN MATIÈRE DE PROJET PROFESSIONNEL

A l'opposé de l'acquisition de l'indépendance par le biais de ce que l'on pourrait appeler "l'école des petits boulots", la formulation des projets professionnels, qui servent aux jeunes à bâtir leur stratégie de recherche d'emploi, est révélatrice de leurs difficultés à se dessiner un avenir professionnel, et à trouver une voie réaliste pour se diriger vers un métier précis ou un secteur d'activité. La moitié seulement fait référence à des projets dont on peut penser qu'ils sont directement en rapport avec leurs possibilités, que ce soit en termes de niveau de formation, d'expérience, ou de capital social. Pour l'autre moitié, le projet professionnel relève du rêve ou de l'idéal (un jeune sur trois), ou bien reste vague et peu précis dans sa formulation (un sur six).

La notion même de projet met bon nombre en difficulté, comme s'ils n'étaient pas à un âge où l'on a les moyens et les connaissances nécessaires pour se tracer un avenir, en imaginant une suite d'étapes successives permettant de progresser dans la réalisation de ses ambitions.

Ou bien le projet professionnel situe l'ambition loin des possibilités immédiates, en se référant à une identification professionnelle idéale (professions intellectuelles supérieures, fonctions de direction, emploi indépendant) ; dans ce cas, le premier emploi est forcément déconnecté de ces

références idéales, la réalisation des ambitions ne pouvant s'envisager qu'une fois entré véritablement dans la situation d'actif.

Ou bien le projet est formulé par rapport à une ambition limitée au court terme, relative à la recherche du premier emploi ; dans ce cas les jeunes mettent en avant, soit le secteur d'activité, soit l'emploi de base auquel leur formation les a, a priori, préparés.

Ces deux formes d'expression du projet professionnel ne sont, sur le fond, pas contradictoires : conjuguées, elles permettent de comprendre que l'ambition professionnelle des jeunes fonctionne simultanément à deux niveaux, celui des conditions qu'ils se fixent, au départ, pour choisir le premier emploi (un secteur, un niveau de qualification), et celui des projections vers des formes idéales de statut social.

*"J'ai des projets de création d'entreprise, mais c'est subordonné au fait de trouver du travail : ça reste en deçà de ma préoccupation principale qui est la recherche d'un emploi"
(Yann, 21 ans, DEUG, 125)*

Les filles sont deux fois plus nombreuses à présenter une vision plutôt réaliste de l'emploi recherché (2 sur 3, contre 1 sur 3 pour les garçons), ce qui va avec l'idée qu'elles ont un rapport au travail plus pragmatique, accompagné d'une plus grande intériorisation des limites que leur impose leur qualification. On remarque que leur accession à l'emploi n'en est pas facilitée pour autant.

Les garçons sont bien plus nombreux à exprimer de manière idéaliste leur souhait professionnel (trois fois plus que les filles). Mais c'est aussi le type d'études qui les y incite. Les jeunes sortants du premier cycle universitaire sont d'autant plus enclins à l'idéalisme que leur formation n'est pas finalisée et qu'ils se réfèrent aux débouchés que l'on peut espérer de la filière quand celle-ci est menée suffisamment loin (par exemple, la référence à la possibilité de devenir enseignant est fréquente). Ceux qui ont un CAP ou un BEP ont intériorisé un référentiel professionnel beaucoup plus précis, mais leur "réalisme" s'explique aussi par le fait que leurs ambitions ont été très tôt limitées par leur cursus scolaire.

Il est sensible que les jeunes qui n'ont pas encore confrontés leurs projets professionnels aux possibilités offertes par le marché de l'emploi, restent dépendants des projections qu'ils ont nourries pendant leur formation. Ceci explique la progressivité du degré d'idéalisme : la moitié des jeunes sortants du DEUG projette des rêves professionnels, un sur trois parmi les BTS, et aucun au niveau CAP-BEP.

Tableau 7
Entre le rêve et les idées vagues

<p><u>le rêve</u></p> <p>chef d'entreprise (garçon, DEUG) avoir une boîte à moi (garçon, BAC) être à mon compte (garçon, BTS) cadre, dirigeant (fille, BTS) cadre "pour tout ce qui est financier" (garçon, DEUG) informaticien dans une multinationale (garçon, BTS) directeur informatique (garçon, DEUG) stewart, modiste, DRH (garçon, DEUG) grand reporter (fille, Terminale) professeur de sport (garçon, BTS) dans la mode, créateur de prêt-à-porter (garçon, DEUG) psychologue (fille, DEUG)</p> <p><u>et les idées vagues</u></p> <p>faire de la recherche dans une boîte tranquille (fille, DEUG) dans mon domaine, la vente, la communication (fille, BTS) dans mon domaine, la vente, la communication (garçon, BEP) l'enseignement (garçon, BAC) un métier qui corresponde à mes études (garçon, DEUG) un métier utile, nouveau, qui répond aux problèmes de notre temps (garçon, DEUG) l'idéal : le simple fait de travailler dans une entreprise (fille, BTS)</p>

L'indétermination relative des garçons s'observe aussi à propos des types d'emplois que les jeunes refuseraient d'exercer, ou bien ne seraient prêts à accepter qu'en dernière extrémité.

Parmi ces jeunes, peu nombreux sont ceux qui s'affirment prêts à tout à faire même quand la recherche de l'emploi dure depuis des mois. Les filles se révèlent plus déterminées dans leur rejet (1 sur 10 seulement se dit "prête à tout"), alors que les garçons sont deux fois plus nombreux à ne pas émettre de restrictions (1 sur 5).

Dans tous les cas néanmoins, ce sont les contraintes matérielles ou la peur d'être victime d'un contexte de pénurie du travail qui commandent cette attitude, et non l'intérêt manifesté pour la multiplication des expériences.

"Si j'ai pas le choix je fais tout, maintenant faut pas être difficile" (221, Zora, 21 ans, BEP)

"Je ne rejette aucune forme de travail (...); peut-être parce qu'il n'y a rien en ce moment et qu'il ne faut pas faire la fine bouche" (132, Georges, 22 ans, DEUG)

Les emplois les plus souvent repoussés se résument à une dizaine de métiers types (représentant neuf citations sur dix), qui sont dans l'ordre :

pour les filles	femme de ménage ouvrière (au sens de travail à la chaîne) ou ouvrière agricole secrétaire, employée de bureau vendeuse (plutôt au sens de caissière de grande surface) serveuse (bar, restauration) police, armée
pour les garçons	vendeur (plutôt au sens de commercial) ouvrier sans qualification, manutentionnaire, coursier, chauffeur bâtiment employé de bureau restauration (notamment le secteur de la restauration rapide) éboueur

Les garçons citent peu souvent la police et l'armée comme étant des secteurs qu'ils refuseraient a priori. Par contre certains évoquent les activités illégales dans lesquelles ils voudraient ne pas tomber (ce qui laisse entendre dans quelques cas qu'ils y ont effectivement recours), telles que les "combines" (les trafics de marchandises), mais aussi la drogue et la prostitution. Manifestement présentes dans leur environnement, ces activités constituent un risque de dérive non négligeable.

On remarque aussi que la liste des types d'emploi les moins acceptables, fait référence à des petits boulots parmi les plus répandus : les ménages pour les filles, les emplois dans les fast-food ou de coursier pour les garçons. Il existe manifestement une forme d'ambivalence dans le recours à ces formes de travail : pour une large part elles ne sont que des solutions de secours, rendues nécessaires pour assurer une autonomie financière minimale, mais, dans une certaine mesure, elles autorisent un mode de vie qui permet de retarder l'entrée dans l'activité à temps plein.

Ne cherches-tu pas à élaborer un projet, des objectifs?

"J'ai pas le temps de penser à ... comme tu dis, à élaborer, à avoir des objectifs. Ma seule préoccupation le matin, c'est de trouver un boulot. Enfin de travailler. C'est pas avec ce qu'on gagne, les petits boulots, 3000, 4000, qu'on peut ... payer, payer mon loyer, payer ma bouffe, laver mes affaires, payer un pack de bières de temps en temps, pour oublier un peu. T'as pas le temps d'élaborer, de viser une étape supérieure. Quand t'as un boulot, que tu commences à t'installer dans un appartement, c'est là à mon avis que tu vois plus grand. Avant ta réflexion, elle est faussée." (Nino, 22 ans, DEUG)

3- LES CRITÈRES PRIVILÉGIÉS DANS LE RAPPORT À L'EMPLOI

Entre les différents aspects que l'on peut mettre en balance pour juger de l'intérêt d'un emploi -le salaire, l'intérêt du travail, les perspectives d'évolution, l'ambiance de l'entreprise, etc.-, les jeunes mettent en avant les critères minimaux qu'ils se donnent pour accéder au statut d'actif : le salaire, qui doit garantir leur indépendance, et la branche d'activité, qui doit les insérer dans un secteur de la vie économique, le secteur étant le principal aspect auquel ils se raccrochent pour se représenter le contexte de leur insertion professionnelle.

Les jeunes sortants de formation professionnelle courte (CAP, BEP) privilégient le salaire dans un cas sur deux, l'ambiance sur le lieu de travail dans un cas sur quatre et le secteur d'activité dans près d'un cas sur quatre également. L'intérêt du travail, les possibilités de progression ne sont évoqués, le plus souvent, que parmi les trois derniers critères, ce qui confirme que les projections de carrière sont peu affirmées.

La localisation de l'emploi est un critère qui est également rarement situé parmi les trois premiers, les jeunes n'envisageant l'emploi a priori que dans les limites de leur région (à cette échelle la mobilité n'apparaît pas comme un problème).

Les jeunes du niveau BAC privilégient aussi le salaire, mais inscrivent plus volontiers les critères de la progression dans l'entreprise et de l'intérêt du travail en seconde position.

Pour les jeunes techniciens (BTS), le secteur d'activité et l'intérêt du travail sont des critères privilégiés et qui vont de pair : deux sur trois les mettent en priorité et les font suivre du salaire. Pour les autres c'est la progression dans l'entreprise qui est le plus souvent mise en avant.

Il en va de même pour les jeunes sortants des filières du DEUG : pour eux le secteur d'activité correspondant au domaine de formation est généralement situé en tête devant l'intérêt du travail. Un sur trois seulement place le salaire dans les deux premiers critères. Localisation de l'emploi et ambiance dans le travail sont presque toujours des aspects jugés secondaires.

D'une manière plus générale, les jeunes que nous avons interrogés ne situent pas leurs tentatives d'accès au premier emploi comme étant le début d'une carrière dont ils pourraient esquisser le fil conducteur. Très peu nombreux sont ceux qui affirment une vision stratégique basée sur une bonne connaissance des filières d'accès aux fonctions qu'ils ambitionnent. Même ceux qui évoquent la préparation de concours, voient cette possibilité comme une porte de sortie s'ils ne trouvent pas rapidement un emploi, plutôt que comme la possibilité de s'investir dans une carrière.

La majorité se vit comme étant devant un obstacle à franchir, qui fait partie de la suite des étapes décisives de la socialisation, dont le franchissement les mènera à la position d'acteur social responsable et indépendant. L'attente du premier emploi est pensée, et donc exprimée, selon une problématique analogue au passage des diplômés : c'est une porte qui, à la condition qu'elle s'ouvre, va permettre à une nouvelle phase de l'existence d'advenir.

La représentation sociologique de la situation des jeunes face au travail rejoint ainsi le modèle de la file d'attente utilisé par les économistes pour rendre compte du processus d'accès à l'emploi.

4- LA PLACE DE LA RECHERCHE DU TRAVAIL PARMIS LES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES

Pénétrés de la normalité qui s'attache au fait de désirer avoir un emploi et d'espérer le trouver le plus rapidement possible, la quasi totalité des jeunes affirme que la recherche d'un véritable travail, et non simplement d'un petit boulot, représente leur grande préoccupation. Ils expriment par là une aspiration très normative à une existence fondée sur une double stabilité : l'emploi et la vie affective.

Cette vision plutôt conformiste de leur avenir proche laisse peu de place à l'affirmation d'autres aspirations -les voyages par exemple sont peu évoqués- et ne les conduit que très rarement à relativiser l'intérêt qu'ils portent au travail. Les jeunes donnent l'impression que la rareté de l'emploi et la préoccupation du chômage enserrant leurs ambitions dans les limites étroites de la recherche de la sécurité matérielle.

Seules les nuances du discours révèlent que la recherche du travail revêt un caractère d'urgence plus ou moins incontournable. Une distinction s'opère entre ceux qui l'expriment comme étant la préoccupation primordiale, voire le seul sujet qui les mobilise, et ceux qui relativisent un peu en la présentant comme la préoccupation dominante du moment, c'est-à-dire comme une phase forcément transitoire.

Ces deux modes de présentation se rencontrent quasiment à part égale, et s'ils renvoient à une différence de fond c'est principalement vis-à-vis du degré d'urgence que revêt la quête de l'emploi. Or dans le ressenti de l'urgence, deux dimensions s'imbriquent : le sentiment de vacuité, provoqué par une inactivité qui se prolonge, et la difficulté à supporter une situation de privation matérielle qui devient de moins en moins tenable à mesure que les années passent.

Les jeunes qui mettent en avant leurs difficultés financières, et ils sont nombreux, sont ceux qui ont le moins de recul vis-à-vis de la recherche de l'emploi. Ils se sentent coincés, et ont du mal à admettre que leur situation soit bloquée alors qu'ils estiment tout faire en matière de

démarches et être prêts à prendre n'importe quel emploi. Ils ne sont plus en mesure de penser leur avenir professionnel au-delà de l'obstacle que représente l'accès à un véritable emploi.

"J'ai un travail à trouver, j'en cherche par tous les moyens. Mon but, c'est ça. Je vois pas d'autres choses (...). Ça fait déjà deux ans. Là, je ne peux plus financièrement, et puis même, mentalement il faut que je travaille (...). C'est une priorité, parce que si je veux un appartement, il faut que j'ai eu travail." (Sophie, 26 ans, BEP)

"Moi, j'attends de travailler le plus tôt possible. Parce que je suis bloqué maintenant: j'ai un appartement. Je suis obligé de travailler et puis de mettre de côté. On sait jamais, si j'ai un problème, un problème de santé... Il y a le loyer, il y a tout." (Nino, 22 ans, DEUG)

C'est dans les difficultés matérielles que ressort le plus nettement le poids des conditions sociales. Les jeunes expriment très précisément leurs difficultés avec leur milieu familial, qui relèvent soit de difficultés affectives exacerbées au moment de l'adolescence, soit, mais les deux s'imbriquent souvent, du refus des parents de prolonger le temps de la dépendance financière. Cette dimension est d'autant plus présente que la majorité habite toujours au domicile des parents.

A cela s'ajoute une aspiration à la consommation, qui prend fréquemment des accents de besoin de compensation ou d'aspiration à une revanche sociale. Les jeunes qui ont fréquenté l'université prennent plus nettement conscience du poids et des conséquences des différences d'extraction sociale. Les garçons y sont plus sensibles que les filles, et en particulier ceux qui sont issus des familles d'immigrés, les signes extérieurs de l'intégration ayant pour eux une fonction déterminante.

A côté de la frustration matérielle, l'autre dimension avancée pour justifier l'urgence de l'emploi, est la question du désœuvrement. Alors que de nombreux discours sur le rapport des jeunes à l'emploi fait état de leur tendance à repousser le plus longtemps possible le moment de l'immersion dans le travail à plein temps, on constate que les jeunes qui se déclarent effectivement peu pressés ou qui simplement ont d'autres sujets d'investissement, sont l'exception.

Non seulement il n'y a guère qu'un jeune sur dix qui exprime clairement que la recherche d'un emploi n'est pour lui qu'une préoccupation parmi d'autres, mais la fréquence des argumentaires relatifs au temps vide et au besoin d'occuper son temps a de quoi surprendre.

"Chercher du travail, c'est mon objectif principal. D'une part, malheureusement, je n'ai rien d'autre à faire. D'autre part, il faut bien acquérir une expérience sur le marché. Et puis, ensuite, comme beaucoup de monde, j'ai besoin d'argent." (Frédéric, 22 ans, BTS)

As-tu d'autres occupations ?

"Rien. Je me promène, j'écoute de la musique, je vais , je sors. ... Je vais boire un coup là ... rien de particulier quoi. Pour moi ça vaut pas le travail." (Stéphane, 24 ans, 1^o année de LEP)

"C'est ma préoccupation principale du moment . Vu que j'arrête mes études, il faut bien faire quelque chose ..." (Georges, 22 ans, DEUG)

Cette expression du vide est surtout exprimée par les garçons, et s'accompagne pour ceux qui habitent les cités de banlieue de la crainte de tomber dans l'engrenage des bandes et des activités illicites (certains suggérant implicitement qu'ils y ont, au moins occasionnellement, recours).

Cette vacuité n'apparaît pas synonyme de moratoire, c'est-à-dire d'un temps dont on repousserait aussi loin que possible l'issue, c'est-à-dire le saut dans le statut d'actif occupé à temps plein, parce que ce saut signifierait la fin du temps de la jeunesse. La période de moratoire dont parlent de nombreux auteurs, ne se trouverait pas dans l'étirement du processus de recherche du premier travail, mais dans l'allongement de la période de formation initiale.

Le sentiment de vacuité transparaît fortement dans les discours relatifs aux démarches de recherche d'emploi. Loin d'apparaître comme une période de libération des contraintes, le temps qui sépare la fin de l'école de l'entrée dans une vie de salarié est un temps d'attente, d'autant plus difficile à vivre qu'il est sans repères et sans assurance quant à son issue.

"Dans la société telle qu'elle est actuellement, il faut être actif ; personnellement aussi, je préfère être actif, ça me permet d'organiser et de rythmer ma vie" (Arnaud, 26 ans, BTS)

"Ca permet de gagner sa vie et ça occupe, parce que c'est pas évident de rester à ne rien faire" (Khalid, 25 ans, BTS)

En ce sens, au lieu de favoriser l'accès à l'emploi, les formules de stages -qu'il s'agisse d'acquisition de qualification, ou d'expérience dans l'entreprise-, ne font que prolonger le parcours fléché que suivent les jeunes, sans organiser le passage d'un mode de vie encadré (que l'on pourrait aussi qualifier d'assisté), qui correspond au temps de formation, à la prise de responsabilité individuelle que suppose l'entrée dans la recherche des premiers emplois.

"L'avenir est difficile à comprendre. Savoir qu'aujourd'hui, vous trouvez pas de travail, vous pouvez toujours vous dire ... ça pourrait durer une éternité, je pourrais me retrouver toute ma vie au chômage (...)."

*"Des fois je me demande pourquoi je redeviens pas vite gamin. Devenir un adulte, c'est prendre ses responsabilités. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est difficile. Quand vous étiez adolescent, vous aviez de la facilité pour beaucoup de choses. A 16 ans, vous avez la chance de trouver une formation. A 18 ans, vous avez encore la chance de trouver un contrat de qualification. A 20 ans, avec un minimum de chances vous trouvez un petit boulot. Quand on passe à l'âge adulte, c'est plus pareil, vous avez votre avenir à faire, vous-même quoi. Il faut se faire respecter, c'est dur. Moi, maintenant, [tant que je n'ai pas un emploi] je me qualifie pas en tant qu'adulte."
(Mohamed, 22 ans, BEP)*

5- LES REPRÉSENTATIONS ASSOCIÉES À L'EMPLOI

Interrogés sur les valeurs qu'ils associent au fait d'avoir un emploi, les jeunes mettent nettement en avant une double préoccupation : l'acquisition ou la stabilisation de l'indépendance économique et l'aspiration à une insertion dans le monde des actifs, pour obtenir une place dans la société.

Ces deux attentes expriment la problématique du passage d'un statut à un autre qui caractérise les jeunes dans cette phase de leur existence. Ils sont très sensibles à l'idée que c'est la transformation de leur statut social qui se joue à travers leurs tentatives pour entrer dans le monde du travail. Ceci les conduit à associer, au fait d'avoir un emploi, des valeurs qui reflètent un ensemble d'aspirations qui vont au delà du seul besoin d'acquérir l'indépendance matérielle.

Dans l'ordre de la fréquence des citations, les aspects suivants sont abordés :

1- le thème de la conquête de l'indépendance (évoqué dans un cas sur quatre) :
la possibilité de devenir indépendant, l'acquisition d'une indépendance financière, pouvoir ne plus dépendre des autres (surtout vis-à-vis des parents) ;

2- le thème de l'insertion sociale (évoqué dans un cas sur quatre) :
être inséré dans le monde des actifs, devenir quelqu'un, réussir sa vie, obtenir une reconnaissance sociale, se sentir utile ;
mais aussi prendre sa revanche sur l'échec scolaire, avoir enfin sa place et un statut, avoir l'impression d'être accepté par la société ;

3- le thème de l'obligation du travail (évoqué dans un cas sur quatre) :
l'emploi, c'est avant tout pour le salaire, c'est quelque chose d'essentiel, c'est une obligation ;
pour certains, ça représente tout, c'est vital ; pour d'autres, c'est nécessaire pour s'occuper, rythmer sa vie, pour assurer une retraite ;

4- le thème de la sécurisation (évoqué dans un cas sur six) :
s'assurer la stabilité, la sécurité ;
trouver enfin la bouée de sauvetage, sortir de la marginalité, de la galère ;

5- le thème de la réalisation de soi (évoqué dans un cas sur six) :
se construire un avenir, pouvoir faire des projets, commencer sa vie ;

6- le thème de l'accession au bien-être (évoqué dans un cas sur six) :
être bien dans sa peau, trouver l'équilibre, la santé mentale, notamment du point de vue affectif ;
mais aussi pouvoir consommer, pouvoir être représentatif, élargir son réseau de relations ;

7- le thème de l'implication morale (évoqué dans un cas sur dix) :
selon des valeurs morales d'altruisme, telles que sincérité, responsabilité, respect d'autrui ;
ou des valeurs morales de conformisme, honnêteté, travail, ponctualité.

Malgré l'imbrication de ces aspirations, les valeurs associées à l'emploi ressortent de quelques préoccupations bien tranchées : conquérir son indépendance, commencer sa vie d'adulte, trouver sa place dans la société.

Conquérir son indépendance

Le schéma le plus répandu se contente d'exprimer la motivation majeure des jeunes, la conquête de l'indépendance financière. Pour beaucoup la perspective reste dans le court terme et ne traduit que l'urgence du besoin de ressources, qui traduit lui-même un grand désir de consommation, de se conformer au modèle valorisé de la jeunesse. Pour ces jeunes, l'assurance d'avoir un revenu régulier prime sur la nature de l'emploi, et sur l'ambition professionnelle.

Pour les jeunes qui éprouvent des difficultés d'intégration, un désir de revanche sociale transparaît dans l'aspiration à pouvoir accéder à la consommation. Cette projection est fréquente chez les jeunes issus des familles d'immigrés.

Que représente pour toi le fait d'avoir un emploi : ?

" Ça me donne un peu d'argent, je m'achète ce que je veux après (...). C'est positif dans un sens que (...) vous travaillez, vous êtes occupé la journée, vous êtes pas à rôder comme ça".

" Je faisais bien ma vie quand j'avais une paye tous les mois, j'étais tranquille ; chez moi je manquais de rien : je mangeais, je sortais, je faisais ce que je voulais, j'étais un peu libre, mon père il me parlait pas trop". (Jamel, 24 ans, BEP)

"Ce qui m'intéresse, c'est gagner de l'argent le plus vite possible, faire beaucoup d'économies et faire ce que je veux dans la vie" (Azzedine, 22 ans, BAC)

"C'est l'argent. Le loyer, la nourriture, laver les affaires, payer un verre, aller au cinéma comme tout le monde... J'aimerais bien m'inscrire à un club de sport, mais je peux pas. Je craque quand je vois les mecs, comment ils sont habillés." (Nino, 22 ans, DEUG)

Dans la dimension du court terme qui imprègne la recherche d'un emploi stable, le désir de s'installer dans une vie indépendante est plus présent que le besoin de s'affirmer grâce aux ressources que procure l'investissement professionnel. Conquérir son indépendance suppose certes de pouvoir accéder à des revenus propres, mais, pour la plupart des jeunes, le fait de quitter matériellement sa famille représente la première étape significative du processus d'affirmation de soi. Si cette étape peut être franchie indépendamment de l'accès à l'emploi, pour beaucoup de jeunes elle lui est subordonnée, sans que cela réponde à des critères strictement économiques.

Mais dans tous les cas la préoccupation de l'installation reste très présente : non seulement le départ du foyer familial, quand il n'est pas fait, est toujours vécu comme une urgence, mais chez ceux qui ont déjà acquis l'indépendance du logement, la consolidation de cette situation (faire face au paiement du loyer, accroître le degré de confort, etc.) est une priorité qui suppose d'accéder à un emploi régulier .

Cette aspiration à l'installation dans une vie indépendante renvoie implicitement à la recherche d'une nouvelle stabilité, qui viendra se substituer à celle que procurait la vie de famille, et qui mettra un terme à la période d'incertitude et de privation qui fait suite à la sortie de formation. C'est pourquoi l'espoir de disposer d'un salaire suffisant et régulier traduit avant tout le besoin de se conforter dans une situation de sécurité et de normalité.

La recherche de la sécurisation matérielle va notamment de pair avec l'idée qu'il vaut mieux trouver rapidement un emploi stable que multiplier les expériences, quitte à en rabattre sur ses ambitions initiales, notamment en termes de salaire.

Que représente pour toi le fait d'avoir un emploi : ?

"Un salaire convenable et un boulot convenable pour un temps indéterminé" (Nacera, 24 ans, BTS)

"Avoir une vie normale, avoir une vie avec quelqu'un, s'installer" (Christophe, 24 ans, DEUG)

"Avoir sa place ça veut dire se sentir bien dans son boulot, avoir une paie qui en soit une, qui permette de vivre indépendante. C'est aussi avoir l'esprit tranquille en se disant j'ai un boulot et j'ai un savoir qui se rapporte à ce travail" (Valérie, 21 ans, DEUG)

Commencer sa vie

Si pour un nombre important de jeunes, le souci d'avoir une situation bien assise résume l'essentiel des aspirations, pour ceux qui supportent le plus mal la situation du chômage, la conquête du statut de jeune actif est associée à l'idée que seule cette situation permettra de commencer à vivre véritablement pour soi-même, et de tourner le dos aux difficultés matérielles et affectives propres à l'adolescence.

Que représente pour toi le fait d'avoir un emploi :?

"J'ai envie d'avoir ma vie, j'ai envie qu'elle commence, avoir un logement, un boulot : j'attends le boulot avant le logement ; avoir ma vie indépendante, ne plus rester chez moi, partir ..." (Hayette, 21 ans, BAC)

"Vivre, enfin vivre" (Abed, 24 ans, DEUG)

Dans ce cas, c'est l'espoir d'engager une nouvelle phase de l'existence, et l'idée que l'emploi est indispensable pour avoir les moyens de construire son avenir, qui motivent l'aspiration au travail. Penser que l'accès à l'emploi va permettre de faire des projets, projets résidentiels, projets de voyage, projets familiaux, etc., c'est souhaiter accéder à une situation dans laquelle la permanence du travail permettra de s'engager dans une vie sociale active.

"Le fait de pouvoir avancer dans la vie, de pouvoir faire des projets et de les réaliser, ce qui est beaucoup plus difficile. Les expériences, ne sont pas négligeables en fait, je ne suis pas contre, mais un emploi stable est mieux." (Sophie, 22 ans, CAP)

"Le fait d'avoir un emploi qui soit stable, ça permet de faire des projets, de pouvoir s'installer, de pouvoir faire ce que tout le monde fait, sans avoir la préoccupation de savoir ce qu'on va faire dans 6 mois." (Christian, 24 ans, BTS)

"Ca représente la possibilité de vivre, économiquement, le fait de pouvoir construire quelque chose, ne pas être constamment à penser au lendemain de façon angoissée. Quand on a un travail, on a au moins le minimum, qui permet de passer à autre chose." (Patrice, 25 ans, DEUG)

"C'est l'impression d'être acceptée par la société, avoir la fierté de dire que j'ai un emploi (...); j'ai envie de devenir riche tout simplement, j'ai envie que mes futurs enfants me demandent n'importe quoi et puissent l'avoir" (Jessie, 20 ans, Terminale)

Globalement, le souhait d'accéder à une vie normale traduit une vision très instrumentale de la nécessité du travail, qui semble dominer, pour une majorité de jeunes, la représentation des

valeurs associées à l'emploi. L'inquiétude vis-à-vis de l'avenir ne les pousse pas à mettre en avant des ambitions professionnelles. Contraints de réduire fortement les perspectives qu'ils nourrissaient à la sortie de leur formation, leurs difficultés les ramènent, non sans d'évidentes frustrations, au minimum qu'ils espèrent légitimement atteindre, une place dans la société.

Trouver sa place

On aurait pu penser que l'aspiration à pouvoir faire sa place dans la société par le biais de l'investissement professionnel, qui répond au modèle classique de l'utilité sociale, serait mise en avant par les jeunes comme un discours obligé. Ceux que nous avons interrogés l'expriment selon deux versants très distincts, l'un idéaliste -"se sentir utile"-, l'autre normatif -"l'obligation du travail"-.

Le premier registre de discours met en avant le désir de parvenir à l'intégration sociale par l'accomplissement de soi.

Que représente pour toi le fait d'avoir un emploi :?

"On a l'impression de faire quelque chose, déjà. Il faut obligatoirement que cette chose soit utile et à soi et aux autres. Les deux s'imbriquent." (Jean-Philippe, 22 ans, BAC)

"C'est avoir une place dans la société, se sentir utile, intégré, sentir qu'on participe à quelque chose" (Nathalie, 24 ans, BTS)

Qu'est ce qui t'incite actuellement à chercher un emploi ?

"C'est l'argent et puis c'est le profil de la carrière. S'insérer dans la société aussi c'est intéressant. Etre reconnu." (Pierre, 24 ans, BTS)

La recherche de l'intégration sociale par l'insertion professionnelle prend aussi la forme de l'aspiration à pouvoir se conformer à la norme du statut d'actif. L'obligation du travail se trouve alors assimilée à un devoir moral.

"Avoir un emploi, cela signifie être inséré dans la société. Travailler pour pouvoir assurer une retraite suffisante pour plus tard." (Christophe, 21 ans, BAC)

"C'est une assurance, une assise financière, une assurance morale du fait qu'on ne dépend plus de la famille ou des gens qui nous entourent ; c'est un devoir de citoyen, travailler pour ne pas être assisté ; c'est le gagne-pain" (Frédéric, 22 ans, BTS)

Si la vision de la réalisation de soi ne domine pas les valeurs associées à l'emploi, c'est que les relations entre la fonction instrumentale du travail (la dimension alimentaire) et la fonction d'accomplissement de l'individu (la dimension de l'investissement professionnel) semblent, pour cette génération, difficiles à concilier. La période actuelle n'est pas favorable à une grande liberté face au travail : la plupart des jeunes sont inquiets sur leur avenir, et ne se sentent pas en mesure de mettre en avant leur réalisation personnelle. Assurer leur avenir immédiat d'un point de vue financier, trouver rapidement une place stable constituent l'horizon de la majorité d'entre eux. Les ambitions professionnelles sont manifestement refoulées, comme si elles étaient hors de propos tant que l'obstacle de l'accès à l'emploi n'est pas franchi.

On peut dire que les jeunes intériorisent très fortement le fait que toutes leurs expériences de travail, résultant de l'accumulation de stages et de petits boulots, ne valent rien en termes de qualification et de carrière, parce qu'elles ne seront pas reconnues comme de véritables emplois.

On a là l'un des blocages majeurs du système d'accès à l'emploi, blocage qui s'avère autant pratique que symbolique. Si l'Etat et les organismes d'aide à l'insertion professionnelle multiplient les formules destinées à faciliter le premier accès à l'entreprise, les employeurs tout comme les jeunes chômeurs établissent une différence radicale entre l'emploi temporaire (de l'ordre de quelques semaines à quelques mois) et l'emploi "véritable", c'est-à-dire celui qui correspond à un poste de travail clairement identifié dans l'entreprise et occupé a priori dans une perspective de pérennité. A une époque où la mobilité et l'adaptabilité sont mises en avant par tous les discours sur l'économie du travail, force est de constater que la contribution des jeunes à la dérégulation des conditions d'emploi n'est pas prise en compte comme démonstration d'adaptabilité.

Le conflit entre la soumission à l'obligation du travail et l'espoir de parvenir dans la vie professionnelle à la réalisation de soi, s'il est rarement exprimé clairement en ces termes, est pourtant bien réel.

"On ne peut être heureux que si on fait un travail qui plaît. On y passe une grande partie de la vie. Le monde du travail n'est pas comme il faudrait qu'il soit. Je ne sais pas si cela fait longtemps qu'il est comme ça. Le travail, tu en as besoin pour vivre, pour t'habiller, pour manger. C'est vrai que, dans 95% des cas, on travaille pour gagner de l'argent. Mais ce n'est pas dans le sens où le travail, ça devrait être pour soi, pour ce qu'il nous apporte." (Jean-Philippe, 22 ans, BAC)

La dimension de l'obligation du travail prend dans les discours des jeunes une importance qui peut surprendre, et qui révèle toute la difficulté de ceux qui ne trouvent pas aisément le chemin de l'emploi, à se donner des perspectives d'avenir. On note en particulier la fréquence de la

référence au statut d'actif occupé, fonctionnant comme un rempart à l'inaction et une garantie contre les risques associés au désœuvrement.

"Personne n'aime travailler ; on a beau dire si on cherche du boulot, c'est pour avoir un confort de vie ; mais il faut savoir que le confort de vie, c'est de se sentir aimé" (Olivier, 24 ans, DEUG)

6- LES AUTRES PRÉOCCUPATIONS : LA VIE AFFECTIVE

Les relations affectives entendues au sens large, c'est-à-dire aussi bien le lien familial que le lien de couple, revêtent une importance très grande, et occupent la première place des préoccupations à côté de l'espoir de trouver un emploi.

Si ce discours apparaît souvent comme l'expression d'un conformisme -"la vie familiale, et conjugale, est plus importante que le travail"-, il devient chez certains l'indice d'un repli sur le cercle des relations les plus proches traduisant la difficulté à assumer l'absence de perspectives de la période d'attente de l'emploi.

"La famille (...) c'est plus important : là on vit dans un monde où si t'as pas de travail t'es largué, donc ... le travail c'est à part ; il faut travailler pour vivre, mais sinon la famille restera plus importante (...) il faut dissocier tout ça." (Joël 24 ans, BTS, 128)

"J'arrive à un stade , où il y a plus rien d'important. J'sais pas pourquoi. Rien à part ma soeur. Parce que je ne vois que ma soeur. (par rapport à ma vie) c'est important. C'est ce qui fait vivre, qui m'aide à vivre. Par rapport au travail, elle me remonte le moral, c'est pour ça." (Stéphane, 24 ans, DEUG, 105)

Pour le reste des aspirations, les difficultés du court terme l'emportent. Les restrictions imposées par la faiblesse des ressources incitent peu aux projets d'avenir. Finalement très rares sont ceux qui se placent dans la perspective de trouver rapidement une emploi pour réaliser leurs rêves.

"Les loisirs, c'est clair que, voyager n'en parlons pas, les vacances ça semble difficile ; car on a quelquefois du mal à se dégager de l'idée qu'on est un peu coupable et qu'on doit toujours chercher de l'emploi, donc on ne s'offre pas assez de temps comme ça (...) J'ai des problèmes d'argent. (...) Pour l'instant j'ai pas de combines, j'ai une ou deux personnes qui m'ont aidé mais c'est vraiment des petites aides de quelques centaines de francs, que je rembourse quelques mois plus tard. Autrement, c'est moi qui règle mon budget donc je me prive pour vivre." (Patrice, 25 ans, DEUG, 118)

"J'ai un projet de voyager, mais pour voyager il faut d'abord les moyens financiers (...) : donc pour l'instant c'est le travail. (...) Avec un ami on a l'intention de travailler un petit peu, de faire un peu des économies et de partir quelque part pour visiter un pays et si ça me plaît, pourquoi pas, de vivre là-bas." (Eric, 21 ans, BAC, 116)

L'impression de repli et de vacuité qu'engendre ce temps d'incertitude, ne sort pas pour autant les jeunes de l'univers social. Loin de se sentir marginalisés, ils se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société.

Ce paradoxe est intéressant car il définit bien la singularité de cette période qui sépare la sortie de l'univers scolaire, du début de l'intégration par le travail. Si le temps est vide c'est par suite d'une rupture dans l'enchaînement des cadres qui s'imposent à l'individu (l'école, le travail tout particulièrement) et qui lui fixent les finalités légitimes pour s'investir. Mais un autre cadre perdure, la famille, le voisinage, qui maintient l'individu dans un réseau de socialisation originel.

Pour ceux qui ne sont pas déstabilisés par les difficultés de la recherche de l'emploi, le sentiment d'intégration renvoie très directement au fait d'avoir de bonnes relations avec son entourage, d'avoir sa place dans un réseau qui est celui des proches. Cette certitude entretient la confiance en soi, la capacité à entrer en contact avec l'extérieur, et permet aussi d'exprimer le besoin d'altruisme et d'utilité. Ces trois dimensions jouent un très grand rôle dans l'attitude à l'égard des démarches de recherche de travail.

"Bien intégré ? : c'est un sentiment personnel. Je me sens bien. J'ai eu des démarches à faire depuis un mois et ça s'est bien passé." (Frédéric, 22 ans, BTS, 106)

"Je suis bien intégrée.(...) Pas de problèmes avec les gens : je rencontre des gens, je peux suivre une discussion avec eux, faire connaissance. Non, je n'ai pas de problème (...)" (Isabelle, 24 ans, DEUG, 207)

"Je ne m'estime pas associable : être bien intégré, c'est s'occuper des autres quelque part, et ça je le fais bien en ce moment, je le fais même si c'est pas vital" (Audrey, 21 ans, BTS, 211)

Si les jeunes font bien la différence entre le fait d'avoir un travail et le fait d'être intégré socialement, une fraction d'entre eux exprime clairement la peur qu'ils ont de ne pas obtenir une place à part entière dans la société. L'absence de confiance dans ses chances à trouver rapidement le chemin de l'emploi, associée à la difficulté à vivre une dépendance conflictuelle avec le milieu familial, enferment une partie des jeunes dans une impasse difficile à tenir.

Elle devient particulièrement menaçante pour ceux qui sont le plus concernés par la question de l'intégration, et qui ressentent de manière plus aiguë le jugement social qui s'attache à l'inactivité prolongée. C'est le cas des enfants des familles d'immigrés quand ils se rendent compte qu'aux difficultés vécues par tous les jeunes s'ajoute un lourd handicap imposé par leurs origines.

"Je ne suis pas bien intégré. Parce que j'ai pas d'emploi, je vis encore chez mes parents, c'est ça le problème. J'ai pas l'impression que c'est une vie que je vis moi. Je suis dépendant." (113, Jean-Louis, 24 ans, DEUG)

"Socialement, je ne suis pas intégré. Parce que je suis un mec qui n'a pas de boulot, qui touche le chômage . Tout ça ... moi, je ne trouve pas ça 'être intégré'." (109, Christian, 24 ans, BTS)

"Je me sens très mal intégré socialement. Quand on parle d'intégration sociale - c'est vrai que tout est lié - mais, quand on est au chômage ... les chômeurs ... c'est toujours mal vu . Ensuite, les jeunes qui galèrent dans le quartier sont, aussi, mal vus de la population : image négative de la société ... et une image négative des gens qui représentent la Loi et la Justice." (110, Abed, 24 ans, DEUG)

Chapitre 3

LES FORMES DE LA RECHERCHE DE L'EMPLOI : ENTRE L'APPUI DE L'ENTOURAGE ET LA MULTIPLICATION DES DÉMARCHES

Les jeunes que l'on rencontre en situation de recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation, auprès des organismes d'aide à l'insertion, développent tous un discours selon lequel l'essentiel de leur temps serait consacré à cette activité de prospection.

S'ils prétendent s'y consacrer tous les jours ou certains jours privilégiés, mais en tous cas toutes les semaines, il faut bien admettre qu'en pratique leur investissement est vraisemblablement loin de cette régularité, et n'occupe qu'une partie des journées durant lesquelles il font des démarches. Ce qu'il faut par contre retenir de leur façon de présenter celles-ci, c'est que leur vie est dominée par l'attente de trouver un emploi. Leur temps leur apparaît à la fois accaparé par cette préoccupation, et à la fois vide de réalisation. La vacuité de cette période de leur vie et le désœuvrement dominant, et conduisent ceux qui cherchent depuis longtemps à des phases de démobilisation très sensibles.

Il n'est de ce fait pas facile de leur faire reconstituer, et les démarches qu'ils ont effectuées, et les épisodes de travail ou de stage qu'ils ont déjà eus. Le parcours de ces jeunes depuis la sortie de la formation initiale n'est, le plus souvent, qu'une suite discontinue d'évènements notables, résultant de la sélection des expériences qui revêtent une valeur à leur yeux :

-en premier lieu, les périodes d'emploi quand il s'agit de situations bien repérables (emploi interrompu par un licenciement, CDD, CES) ; ce sont les périodes situées avec le plus de précision ;

-les stages ensuite, qui souvent, sans que cela soit nécessairement précisé, ont eu lieu en cours de formation ; on connaît rarement la durée des stages, ni la nature du travail effectué ; les périodes en entreprise liées à des formations en alternance ou à des contrats de qualification sont généralement mises sur le même plan ;

-les petits boulots enfin, qui correspondent à des travaux "alimentaires", de courte durée, épisodiques ou saisonniers, déclarés ou non ; pour la plupart, ils ne sont évoqués que si on le

sollicite explicitement ; la durée et la nature du travail ne sont jamais décrites précisément, et elles sont généralement présentées comme n'apportant rien d'autre qu'une ressource financière.

Quant aux démarches il est très difficile de faire décrire aux jeunes les différentes étapes de leurs investigations et la progression qu'ils ont pu avoir dans ce domaine. Les informations livrées concernent principalement :

- les organismes fréquentés et l'appréciation portée sur l'intérêt de l'aide qu'ils ont trouvée auprès d'eux,
- les principales méthodes adoptées pour la recherche d'un emploi,
- l'attitude de l'entourage, comme appui et comme aiguillon pour se mobiliser.

1- LES APPUIS DANS LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Le rôle de l'entourage est une dimension extrêmement présente, qui se révèle déterminante pour comprendre la situation de ces jeunes.

Peu nombreux finalement sont les jeunes qui déclarent ne pas pouvoir compter sur leurs parents pour des raisons évidentes de rupture du milieu familial, ou bien qui affichent une volonté de mise à distance ou d'indépendance sans concession.

Pour les autres le rôle de soutien affectif, financier et matériel de la cellule familiale d'origine est déterminant pour comprendre la capacité des jeunes à vivre sans emploi dans le long terme. L'entourage est fréquemment élargi aux frères et soeurs plus âgés, aux grands-parents, aux oncles et tantes, que ce soit pour les conseils, les aides pratiques (par exemple la rédaction de courriers, de CV), le recours à des relations, l'hébergement, le soutien financier.

Il est manifeste que dans l'entourage, ce sont les femmes qui sont le plus sollicitées pour les aides matérielles et le soutien affectif. Les hommes sont évoqués plutôt pour leurs atouts relationnels, mais le père est souvent tenu à distance parce que c'est lui qui exerce la pression morale la plus forte, du moins pour les jeunes qui se culpabilisent de ne pas trouver de travail.

* Les niveaux V

Dans la recherche de l'emploi les appuis évoqués sont plutôt ceux de l'entourage que des organismes. Parmi ceux-ci, l'ANPE n'est jamais évoqué comme un appui, pas plus d'ailleurs que les centres d'informations pour la jeunesse. Ce n'est que quand ils entrent en relation avec

les PAIO, les missions locales et les associations de quartier que les jeunes nouent des contacts plus personnalisés avec des professionnels de l'insertion.

Qui peut le mieux t'aider ?

"Quelqu'un qui s'y connaît déjà, qui connaît les lois, qui connaît tout, ... parce que, autour de moi, c'est des personnes de mon âge, je ne pense pas qu'ils puissent ... L'ANPE, ils devraient m'aider, mais ils n'ont jamais le temps : c'est ça, le problème ... "
(201, Karine, 22 ans, BEP)

"Bonne question j'en sais rien, moi je suis complètement paumée dans tout ça. Moi je trouve qu'ils nous aident pas vraiment (il s'agit d'un Centre d'information pour la jeunesse). Moi je suis là en train de chercher toute seule, bon ils me disent tu vas là et comme il m'a dit la dernière fois, nous on peut pas t'aider, c'est toi qui doit chercher. Donc je suis un peu perdue, je lui ai dit que j'étais perdue. La dernière fois que j'y suis allée je m'embrouillais dans ce que j'étais en train de rechercher, je faisais des trucs et il comprenait pas ce que je disais, il s'énervait et moi je m'énervais aussi ... Je sais pas, je me demande si je vais le revoir celui-là. C'est pas un problème de contact, peut-être qu'il était pas dans son bon jour sûrement ce jour-là." (221, Zora, 21 ans, BEP)

Toutefois, quand les jeunes évoquent les appuis qu'ils trouvent auprès de leur entourage c'est moins par rapport à la possibilité de trouver un emploi par relations (c'est-à-dire dans leur esprit plus ou moins par "piston") que par rapport à des aides matérielles ou une stimulation pour continuer à chercher. Le sentiment de culpabilité vis-à-vis des parents est assez fréquent. Il faut dire que la quasi totalité de ces jeunes habitent toujours au domicile parental (2 sur 16 seulement sont indépendants) qu'ils soient filles ou garçons.

Les aides les plus concrètes pour la recherche de l'emploi (courrier, CV, renseignements sur d'éventuels emplois) viennent plutôt de colatéraux ou d'amis.

"Je compte plus sur mon entourage, mais sur les organismes et les mesures, sûrement pas. (...) Trouver un emploi par relations, ça a été ma tante pour un emploi, pour un autre, c'était par un ami proche, un ami d'enfance ... Je ne peux pas compter sur les relations de ma mère. En termes d'informations, un peu, mais, concrètement, pour trouver du travail, non." (114, Marc, 26 ans, BEP)

L'expérience professionnelle des parents est le plus souvent mise à distance parce que jugée inadaptée : elle ne vaut plus dans le contexte économique actuel, et la profession des parents (la grande majorité sont ouvriers ou employés) est très rarement la source des ambitions des jeunes, qui ne se voient pas dans la reproduction de la profession du père (les exceptions étant toujours relatives à des parents occupant des professions de niveau supérieur). Bien que cet aspect ne soit pas nouveau, il est déterminant pour comprendre la réticence des jeunes à recourir aux relations que pourraient offrir le milieu professionnel des parents. Il ne s'agit pas à

proprement parler d'une dilution des réseaux sociaux, mais plutôt de l'affirmation d'un besoin, fortement intériorisé à cet âge, de se démarquer, de prouver son indépendance.

"Mon père il est directeur dans un truc de chantier, il fait rien, il gouverne. Ma mère elle gardait des enfants, mais elle a arrêté. Etant donné que mes parents sont maghrébins, ils auraient du mal à donner des conseils. Mon père quand il était jeune il est venu ici, et il a trouvé du boulot, mais même s'il me donnait des conseils, je les suivrais pas. Parce qu'ils sont "arriérés", ils connaissent pas vraiment la vie d'aujourd'hui. Sur la vie active ils voient pas ce qui se passe. En fait on s'est aidées entre soeurs, mes parents n'ont jamais été derrière nous." (216, Hayette, 21 ans, BAC)

* Les niveaux III

Chez les jeunes qui ont fait des études supérieures, notamment en DEUG, la mobilisation des réseaux relationnels entre pairs (fratrie et amis) est beaucoup plus présente. La distinction entre les parents et les amis est très marquée. On compte sur les premiers matériellement, leur rôle en tant que soutien s'avérant encore plus essentiel du fait de l'allongement de la période des études; on sollicite beaucoup les seconds, en particulier parce que le système des petits boulots est pour le plus souvent d'une importance vitale.

"Je compte surtout sur les relations. A mon avis c'est ce qu'il y a de plus sûr, c'est ce qui marche le mieux. Mon entourage a surtout trouvé du travail grâce aux relations et non aux aides du gouvernement ou de l'ANPE. C'est surtout mes amis et la famille. J'ai trouvé du travail par relations rarement par les annonces." (111, Zoubir, 24 ans, DEUG)

Si les jeunes sortants de niveau III (BTS, DEUG) ne vivent chez les parents que dans une proportion d'un sur deux, les garçons prolongent plus longtemps que les filles la cohabitation (cf. chapitre 1). Passés 25 ans, certains même touchent le RMI, en restant hébergés dans la famille (2 cas parmi les jeunes interrogés).

*"Je suis indépendant, mais j'ai toujours besoin de mes parents... Les rapports sont tendus. J'ai voulu prendre mon indépendance, mais ils doivent voir que j'assure pas trop quand même. C'est difficile. La liberté, on la paye cher. (Mes parents) disons que c'est pas la même mentalité. Pas du tout ... Ils sont dépassés, pour moi c'est pas la même génération. Ça me fait rire, quand j'entends ma mère parler ... Elle croit que tu trouves un boulot comme ça, que tu peux y rester toute la vie et tout. C'est pas le cas ... J'aimerais bien montrer à mon père que je suis capable de faire quelque chose ... Mais ce qui est chiant, il ne se rend pas compte de la difficulté de trouver un emploi. Il croit que c'est comme dans les années 60 : ils sortaient, ils avaient un boulot. C'est fini maintenant."
"(J'ai) une vie au jour le jour. Je vais chez ma tante bouffer. Je vais chez un ami, où je peux trouver un petit boulot. C'est très aléatoire." (117, Nino, 22 ans, DEUG).*

(Et quand tu manques d'argent ?)

"J'emprunte. Je vais souvent chez mes parents (...), ils me donnent un petit peu d'argent. Manger, ... ils savent très bien que ... C'est ça qui me fait mal. Je viendrais pas les voir sinon. Un petit peu de chaleur. Je sais que je mange. J'ai plein de potes comme ça. Ils vont voir leur mère pour manger, leur mère elle croit que bon ... Sinon, j'ai des fringues, au lieu d'aller à la laverie, je les amène chez ma mère, elle les lave, elle les repasse. C'est dur à dire, mais c'est quand t'es dans la merde que tu vas voir tes parents. Et quand tu vois que tout marche bien, tu les oublies un peu. Donc, on est quand même un peu dépendant des parents. De ce côté-là, c'est vrai, y aurait pas mes parents, ça serait un peu plus dur. Ça fait plaisir, quelqu'un qui ... a de l'amour pour toi. Quand tu vis seul, c'est pas toujours marrant. Chercher du boulot, rencontrer des mecs ... La mère, c'est pas la même chose. Ça fait du bien, c'est de l'oxygène." (117, Nino, 22 ans, DEUG).

Cette dimension de la relation à la famille est très importante à prendre en compte, et révèle la complexité du contexte psychologique dans lequel s'inscrit la recherche du travail. Source de difficultés souvent intensément ressenties, il est manifeste que la transition entre l'école et le travail à temps plein ne se réduit pas seulement à la mécanique des files d'attente, par laquelle on rend compte de l'ajustement du nombre des sortants du système scolaire au nombre des emplois disponibles.

Pour autant la dimension de l'attitude, c'est-à-dire du comportement individuel, qui est souvent mise en avant, notamment dans les registres des difficultés affectives ou des difficultés de construction de l'identité, pour expliquer la chronicité du chômage des jeunes, ne peut être en soi véritablement explicative. Outre le fait que cette configuration psychosociologique fonctionne au moins depuis les années soixante, les jeunes démontrent par leur recours intense aux petits boulots et aux emplois temporaires (jobs d'été, remplacements) que ce n'est pas leur rapport au travail qui est en cause. Leur difficulté naît plutôt de leur incapacité à se projeter dans une carrière professionnelle, à l'imaginer, et à en organiser les étapes.

2- L'ORGANISATION DU TEMPS DANS LA RECHERCHE DE TRAVAIL

Très peu de jeunes se situent explicitement dans une forme de recherche que l'on pourrait qualifier de dilettante, c'est-à-dire non marquée par l'urgence. Ceux qui le font, sont généralement dans une phase de leur existence où leur objectif est seulement de remplir le temps avant la reprise d'une formation ou le départ au service national.

"Disons que c'est la première fois que je suis vraiment confronté à chercher vraiment du travail. Là, je viens de rentrer de vacances (...). Je ne me fais pas de souci pour le moment. (Je cherche) à l'occasion ... c'est-à-dire que je ne cherche pas un travail n'importe quand, ... , c'est suivant l'occasion ... Maintenant, dans ma situation, je ne vais pas travailler pour travailler. (...) Chercher du travail, c'est une préoccupation parmi d'autres, pour le moment. Disons que je cherche du travail pour faire un peu d'argent."
(Jean-Philippe, 22 ans, BAC, 126)

Si la très grande majorité affirme que la recherche de travail les mobilise totalement, on peut discerner plusieurs moments dans la conduite des démarches. La première phase qui suit la sortie de formation ou la fin d'une phase d'activité (stage ou emploi), est une période suractive pendant laquelle les jeunes essaient de faire le tour du plus grand nombre de lieux d'information. La tendance est alors à saturer le temps, en prospectant autour de soi, se rendant par exemple tous les jours sur les lieux où sont affichées des petites annonces, ou bien en envoyant des dizaines de courriers de candidature spontanée.

Quand ils démarrent leurs recherches, les jeunes déclarent tous se donner entre un et trois mois pour trouver. Les deux premiers mois constituent effectivement la phase la plus active, celle où les recherches dans le réseau personnel dominent le reste.

"A l'ANPE : réinscription, suite à la fin de ma formation. Une réinscription pour reprendre une situation de demandeur d'emploi normale. Ça fait 8 jours que je recherche du travail. (...) La meilleure démarche, c'est d'en parler autour de soi. Même avant la fin de ma formation, j'en ai parlé autour de moi parce que c'est encore le meilleur système pour dénicher un travail. C'est le bouche-à-oreille. (...) Ce que je vais faire maintenant, c'est les journaux. Et puis, les envois de CV et les demandes spontanées. Tout ça, je vais le faire cette semaine. Je vais remettre mon CV à jour." (114, Marc, 26 ans, BEP)

"J'écris, j'envoie beaucoup de lettres, CV, photos, ça me revient cher, c'est pas grave, parce que c'est une recherche quand même. (...) Je prends beaucoup de journaux comme Carrières & Emplois, Figaro, France Soir, je prends les annonces, je passe par l'ANPE mais c'est rare. Je prends beaucoup d'annonces, j'écris au cas où ... " (216, Hayette, 21 ans, BAC)

Passé la première effervescence, la recherche acquiert une certaine régularité quand les jeunes ont opté pour quelques réseaux d'informations qu'ils consultent régulièrement, certains journaux, certains organismes. Les informations nouvelles arrivent certains jours de la semaine et les jeunes concentrent leurs efforts à ce moment là. Dans l'attente des réponses et des opportunités qui vont les mobiliser, la recherche se ralentit et le sentiment de vacuité prend le dessus.

"Je voudrais pas rester au chômage. Là, ça fait un mois (que je cherche) et je peux plus déjà ... Je ferai tout pour trouver quelque chose, même si c'est dégueulasse. (...) (Je cherche) un peu au moins tous les jours. Je bouge dans la journée et le soir j'écris mes lettres. Mais là, je vais arrêter d'en écrire parce que ça me ... Je vais attendre un peu." (Stéphanie, 21 ans, BTS, 203)

"Cela fait 6 ou 7 mois que je cherche. Dans la recherche d'emploi, au début, c'était tout simplement aller à l'ANPE, regarder les annonces. Et puis saisir une opportunité si je pouvais prétendre à une formation. Après l'ANPE, je me suis aussi branché sur minitel, bon ça coûte cher et il y a pas mal d'arnaque, mais bon il n'y a pas vraiment beaucoup d'annonces. Après, j'ai regardé les journaux, et puis là je suis dans une période où je me dis : il faut un peu accepter ce qui se présente même si c'est pas très bien payé, à partir du moment où je peux subvenir à mes besoins, pour être dans un réseau de relations." (118, Patrice, 25 ans, DEUG)

Passer plusieurs mois, une certaine démobilitation transparait. Le nombre de démarches spontanées se réduit, et les jeunes ont alors recours au circuit des organismes d'aide à l'insertion. C'est dans cette phase qu'ils sollicitent le plus des entretiens auprès des conseillers, qu'ils recherchent l'assistance institutionnelle et qu'ils acceptent d'entrer dans les emplois aidés ou les stages destinés à les guider dans l'élaboration d'un projet.

Néanmoins pour ceux qui subissent le plus la pression exercée par l'entourage ou par les charges personnelles à assumer (loyer, dettes, remboursement de prêts), le sentiment d'être acculé s'accroît avec le temps. Ils entrent alors dans une phase d'urgence où, plutôt que d'envisager le recours aux mesures destinées aux "16-25 ans", qui n'offrent pas l'assurance de mener rapidement à l'emploi, ils envisagent d'accepter des emplois sous-qualifiés par rapport à leur formation. Entrer dans le monde de travail, quitte à n'obtenir qu'un salaire très inférieur à ce qu'ils pouvaient prétendre au départ, leur paraît plus sûr que de tenter de rebâtir un projet professionnel.

"Je dois trouver un travail le plus tôt possible. Quelque part, cela me donne une échéance. Du fait des ASSEDIC, du fait de l'argent qui est difficile à avoir (...) Maintenant, (la recherche de travail) ça va être la majeure partie de la journée. Dès que je me lève, acheter le journal, lire les annonces, passer à l'ANPE, déposer des trucs et des CV. A partir du moment où ça va devenir très pressant, ça va être carrément sur le terrain et faire le tour des entreprises. C'est carrément prospecter pour trouver un emploi. (...) A partir du moment où je vais m'y mettre pendant 8 heures, je ne vais faire que ça. Si on se met à chercher du travail à quatre ou cinq heures de l'après-midi, c'est pas franchement évident." (Marc, 26 ans, BEP, 114)

L'incertitude est le sentiment qui domine cette période de l'existence des jeunes, du moins pour la fraction qui ne se trouve pas sur une voie bien tracée, débouchant facilement sur un emploi correspondant à leur formation.

L'incertitude résume une somme de sentiments contradictoires : d'un côté la plupart sont confiants dans la possibilité de trouver un emploi, et disposés à croire que "si on cherche, on finit toujours par trouver". Ils veulent aussi être résolument optimistes, en misant sur le fait que l'avenir ne peut pas être pire que leur situation présente. Mais fondamentalement, ils subissent la conjoncture de l'emploi, et se savent à la merci de ses évolutions. Le monde du travail leur apparaît opaque ; attendre, compter sur leurs proches et résister par la débrouillardise, est leur principale stratégie pour s'adapter à la conjoncture.

"Oui, on finit toujours par trouver du travail. On ne trouvera peut-être pas ce qui nous intéresse. On ne trouvera pas tout ce qu'on recherche dans sa vie professionnelle. Mais, ça viendra petit à petit. Ça devient plus difficile après la quarantaine (l'expérience de mon père). Les années qui viennent sont pour moi une période d'incertitude parce qu'on ne sait pas si ça va aller en s'améliorant ou en empirant. Je pense que ça ne va pas aller en s'arrangeant malgré tous les efforts qui sont mis en place." (Armelle, 20 ans, CAP, 204)

"Je suis mal intégré (socialement). Je suis à part. Optimiste mais pas trop, ..., parce que optimiste, oui quand je vais trouver du boulot, mais ça sera un boulot au SMIC et pendant je ne sais pas combien d'années. C'est tout. Pas stable, avec incertitude et tout, donc tu ne peux pas être optimiste si tu es incertain. Tu n'as pas vraiment de carrière toute tracée maintenant, ça n'existe plus." (Pierre, 24 ans, BTS, 107)

"Je vois les années qui viennent comme une période où ma situation va s'améliorer parce qu'elle ne peut pas se détériorer de toutes façons. Tant que j'ai le soutien de mes parents, je ne pense pas que cela puisse se détériorer. (...) Non, ... parce que je ne conçois pas la vie qu'à travers le travail. C'est vrai que cela influe sur tout le reste." (Georges, 22 ans, DEUG, 132)

3- LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA RECHERCHE DE L'EMPLOI ET LA QUESTION DE L'EMPLOYABILITÉ

Il manque manifestement une réflexion sur les composantes de l'employabilité, c'est-à-dire sur le bagage comportemental qui permet l'intégration. La sélection, de la part des employeurs, des comportements "rassurants", qui est généralement argumentée par leur souci de minimiser les risques, traduit une régression du rôle formateur des entreprises à l'égard des nouvelles générations d'actifs qui se présentent sur le marché du travail.

La minimisation des risques dans les processus d'embauche des jeunes ayant peu d'expériences, explique aussi l'intérêt pour l'employeur des formules de stages et d'emplois aidés, qui permettent de tester les jeunes à moindre coût. Mais les jeunes vivent ce système comme une aggravation des tendances à l'exploitation immédiate et au moindre prix de la force de travail, et comme un processus conduisant à la dévalorisation des niveaux de qualification associés aux diplômes.

Le discours des employeurs sur la souplesse et l'adaptabilité place les jeunes dans une très grande incertitude, quant aux niveaux de responsabilité et de rémunération sur lesquels ils pourraient légitimement prétendre sur la base de leurs études.

Corrélativement le degré d'exigence qui leur est d'emblée imposé dans les situations de travail est difficilement ressenti. Beaucoup ont le sentiment d'entrer dans un monde où les relations sont dures, et qui n'accueille pas les jeunes de manière bienveillante, avec le souci de les insérer "Que les employeurs soient moins exigeants"

Se plonger dans l'univers professionnel c'est pour beaucoup en passer par un changement dans les attitudes : savoir s'adapter aux codes d'une certaine soumission aux codes du comportement dans les relations professionnelles (l'apparence, la déférence), est clairement ressenti comme un travail à faire sur soi, voire pour quelques-uns comme un sacrifice.

"il faut savoir faire des concessions, des sacrifices, dans le sens où il y a beaucoup d'abus" (DEUG, 208)

"on est obligé d'être plus humble, on est presque obligé de mettre un genou à terre. Et puis se présenter c'est important (...), il faut arriver bien habillé, sûr de soi" (DEUG, 132)

Ces aspects de la relation au travail oblige les jeunes à une conversion d'attitude, qui marque la sortie souvent abrupte de la situation d'assistance dans laquelle ils ont vécu tout le temps de leur formation initiale. Certains, mais ils sont rares, en tirent une réticence marquée à plonger totalement dans le travail.

"(Le travail) déjà ça amène de l'argent, ensuite une possibilité de réalisation de soi-même ; par contre c'est quelque chose qui prend énormément de temps et ça, ... c'est dangereux. J'ai pas envie d'avoir un emploi stable rapidement". (DEUG, 131)

Chapitre 4

LA PERCEPTION DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

1- LES JUGEMENTS SUR LES ORGANISMES

La recherche de travail, on l'a vu, se fait surtout à partir du réseau des connaissances personnelles et par le circuit des petites annonces. Les relations professionnelles établies à l'occasion des premières expériences en entreprise n'interviennent pas vraiment. Elles ne sont que très rarement évoquées, de même que les démarches auprès des écoles professionnelles où se sont déroulées les études.

Ce qui caractérise le contexte de recherche de l'emploi pour les jeunes, c'est la rupture de continuité entre le système d'acquisition des qualifications et l'ouverture des entreprises à l'offre de travail qualifiée. De ce fait, les organismes qui gèrent le chômage et interviennent pour faciliter l'insertion, sont sollicités pour remplir ce vide, alors que ce n'est pas leur mission originelle.

Les parcours de recherche qui amènent les jeunes à entrer progressivement en contact avec les principales structures du service de l'emploi, les portent à formuler des jugements plutôt critiques sur la plupart des organismes. Ils arrivent très vite à des conclusions que l'on retrouve chez la plupart d'entre eux.

Pour la fonction "information" les organismes ont une utilité, mais il leur est reproché de ne pas apporter de conseils sur mesure. Dans les CIJ (centres d'informations pour la jeunesse) et les CIO (centres d'information et d'orientation de l'Education nationale) par exemple, le constat général est qu'il faut se débrouiller seul.

Pour les annonces, l'ANPE ne peut remplacer la presse : celle-ci est beaucoup plus sollicitée. Par contre, les lieux qui collectent beaucoup d'offres de petits boulots (CIJ, CIDJ) remplissent une fonction essentielle pour les jeunes.

Enfin pour ce qui touche à la recherche des formations, et des stages, les PAIO et les missions locales sont perçues comme plus spécialisées et plus efficaces que l'ANPE, du moins pour les niveaux de qualification les moins élevés.

Si les jeunes de niveaux V (CAP, BEP) plébiscitent les structures du type PAIO ou missions locales, par contraste avec le caractère trop anonyme de l'ANPE, les niveaux III (Bac+2) relativisent beaucoup le jugement sur ces structures. Ils perçoivent mieux que l'ANPE est avant tout un organisme administratif, marqué par une culture et des méthodes propres à l'administration.

a- les relations avec l'ANPE

La mauvaise image de l'ANPE se comprend mieux lorsque l'on prend la mesure de tout ce que souhaiteraient y trouver les jeunes. Si les jeunes déclarent, au moins au départ de leurs recherches, ne pas compter sur les organismes, la somme des motifs qui occasionnent leur passage dans les structures du service de l'emploi, montre qu'ils comptent sur elles pour, dans l'ordre,

- trouver des informations,
- trouver des petites annonces,
- trouver des stages, des formations,
- satisfaire à des obligations administratives.

Ce dernier aspect constitue la mission première de l'ANPE, qui occasionne un passage obligé pour ceux qui font la démarche de s'inscrire au chômage, c'est-à-dire la quasi totalité des jeunes qui ont arrêté leur formation initiale.

La fonction de relais du marché du travail par la publication régulière de petites annonces d'emplois est mieux accueillie. Bien que le nombre d'annonces soit très en deça de ce que publie la presse, l'ANPE est un lieu fréquenté assidûment par un grand nombre de jeunes simplement pour la consultation des tableaux d'annonces.

La fonction qui, en fait, est la plus fortement sollicitée, est le rôle d'accueil et d'orientation ; elle est essentielle aux yeux des jeunes qui, sortant à peine d'une vie protégée, marquée par la dépendance, comptent beaucoup sur des appuis pour s'orienter dans le monde des administrations et des entreprises. A l'ANPE, c'est la fonction d'accueil qui est la plus décriée. Pour eux, elle ne permet pas d'établir une relation suffisamment personnelle entre le jeune et l'orienteur.

L'essentiel du malaise qu'engendrent les organismes vient de l'espoir qu'ont les jeunes, mais aussi tous les chômeurs dont les recherches n'aboutissent pas, de trouver des lieux d'accueil, organisés pour permettre des entretiens et dispenser des conseils très directement personnalisés. L'inadaptation de l'ANPE dans ce domaine est très mal ressentie par ceux qui ont le moins de recul, elle est relativisée par les autres. Par contraste, l'accueil trouvé dans les PAIO et les associations est perçu très positivement par les plus désorientés.

Le sentiment d'être en face d'un espace opaque où l'on ne sait pas quels sont les organismes les plus adaptés et les plus efficaces, pour répondre aux difficultés rencontrées dans les démarches de recherche, l'attente que ceux-ci fournissent enfin les bonnes pistes, conditionnent le jugement de ceux qui sont les plus critiques. Les jeunes dont le chômage entre dans la longue durée, en arrivent progressivement à un sentiment de recherche aveugle : la déception à l'égard des organismes d'aide à l'insertion est à la mesure de leur espoir de trouver des lieux d'assistance pouvant leur venir personnellement en aide.

"L'ANPE, je t'en parle, mais moi, j'y vais, je cherche pas à comprendre, il y a les annonces, et c'est tout. Je pose ma feuille, ils m'appellent et puis ils me donnent le numéro. J'y vais que pour ça. J'y comprends rien, CES, CDD, c'est des conneries. (...) Dans l'ensemble, c'est correct, on s'occupe de toi. Mais encore une fois, il y a pas de suivi, y a rien. On te balance un numéro et on s'en fout. (...) Il y a trop de distance. Les gens y mentent trop. Tu peux pas te confier. Tu vas voir un conseiller de l'ANPE, tu peux pas... Il y a des gens qui viennent pour la thune, ils savent même pas pourquoi ils sont là. Il y a trop de distance, il y a pas de franchise, il y a rien. Tu peux pas t'en sortir comme ça." (Nino, 22 ans, DEUG, 117)

Dans leur grande majorité, les jeunes sont dans une position singulière face à cet espace des organismes : en tant que primo-demandeurs ils ont beaucoup à expérimenter, pour acquérir l'assurance nécessaire dans le processus de recherche. On le voit au fait que les plus actifs dans la recherche de travail, les plus débrouillards tant dans leurs démarches que dans leur utilisation très pragmatique des organismes, sont manifestement les chômeurs récents qui ont déjà travaillé.

"(ANPE ?): accueil correct. Moi, je n'ai jamais eu à m'en plaindre. Aimables. Il n'y a rien à redire. (Efficacité ?): pour moi, je ne peux pas trop juger. Sinon, je pense que, si l'ANPE existe encore, c'est qu'elle a des résultats. A mon avis, elle doit avoir une efficacité certaine. A l'ANPE, les tableaux d'affichage sont ergonomiques. On circule bien. On trouve facilement ce qu'on cherche. L'accueil : rien à dire." (Frédéric, 22 ans, BTS, 106)

b- la perception des autres organismes

Les écoles ne sont presque jamais citées comme lieux d'information ou de communication d'offres d'emplois. Les lycées professionnels ont manifestement du mal à intervenir efficacement dans ce domaine, surtout auprès des jeunes qui ne trouvent pas rapidement.

En matière de documentation les lieux ne manquent pas. Les CIO et les CIJ sont très fréquentés (en province comme à Paris); les jeunes évoquent également les Chambres de commerce, la Cité des métiers et la BPI (Centre Georges Pompidou) à Paris. Structures utiles pour s'informer sur les métiers et les filières de formation, leur rôle dans la recherche de l'emploi reste assez faible.

Le CIDJ est plébiscité par les étudiants pour les petits boulots, et démontre s'il en est besoin l'importance prise par ce segment du marché du travail et sa quasi institutionnalisation.

"Les Chambres de Commerce, ça met à disposition beaucoup d'informations pour ce qui est de l'entreprise, les contacts... Ils m'aident pas verbalement, mais ils mettent beaucoup de matériel à ma disposition, ce que je trouve très utile. Et le Centre Beaubourg, il y a pas mal d'informations aussi à récupérer, même style que la Chambre de Commerce. (...) L'accueil à l'ANPE, il est indifférent, et il y a un manque d'information sur le fonctionnement, et les possibilités qu'on a avec l'ANPE. (...) (L'accueil du CIDJ ?) Indifférent encore, parce qu'on a vraiment l'impression qu'ils s'en foutent à chaque fois. Efficacité correcte au niveau jobs d'été, ils sont pas mal fournis, et puis c'est bien renouvelé, c'est assez dynamique." (115, Arnaud, 26 ans, BTS)

Le réseau des PAIO et des missions locales est surtout valorisé pour les conditions d'accueil, la possibilité d'élaborer un projet avec un conseiller, de trouver des aides pour s'engager dans un parcours de qualification et d'acquisition d'expérience par des stages. La moitié des jeunes de niveau CAP et BEP y a eu recours, plutôt pour rechercher des formations.

Néanmoins ces organismes qui ont une très bonne image de marque auprès des jeunes, ont tendance à décevoir les plus diplômés : "l'accueil est plus personnalisé, mais on y trouve rien". Presque la moitié des BTS à la recherche d'un emploi s'y sont rendus, ainsi que quelques DEUG, confirmant l'impression des responsables qu'ils accueillent de plus en plus de Bac+2.

L'intérim enfin n'est évoqué que par un petit nombre de jeunes, mais les jugements révèlent que le système paraît d'autant plus efficace que l'on est plus diplômé professionnellement. L'intérim est perçu comme étant du côté de l'entreprise, et les démarches fructueuses supposent que l'on est sûr des atouts de son profil, c'est-à-dire de son employabilité (qualification, disponibilité). Le système est positif pour les BTS (et aussi pour les DEUG qui en parlent par oui-dire), mais il est très peu évoqué et plutôt en termes négatifs par les jeunes de niveau CAP et BEP.

c- les trois fonctions des organismes d'aide à l'insertion professionnelle

Le rapport des jeunes aux différents organismes concernés par l'insertion professionnelle, amène à la conclusion qu'il existe trois principaux circuits d'organismes, qui constituent trois cercles d'accès au marché de l'emploi. Du plus éloigné au plus proche de l'entreprise, dessinant une progression que parcourent la plupart des demandeurs d'emploi, on trouve :

- 1-les circuits de l'information, qui remplissent une fonction d'orientation vers les métiers, les filières de formations et de stages, et donnent accès à la connaissance des droits ;
- 2-les circuits de l'annonce des offres d'emploi, par le biais de la presse, des organismes, de certains lieux, ou par le bouche-à-oreille, qui est le principal canal de mise en relation avec le marché du travail ;
- 3-les circuits du recrutement direct, par l'intérim, ou auprès des services de recrutement des entreprises, qui n'est déterminant que pour une fraction des jeunes, sauf dans quelques secteurs (restauration, BTP).

Chacun de ces circuits pose des problèmes spécifiques.

En premier lieu il manque un système cohérent qui organise la transition entre l'école et l'entreprise, en apportant aux jeunes une compréhension suffisante du fonctionnement du marché du travail, qui leur permettrait d'organiser leur recherche avec plus d'efficacité. La plupart des organismes concernés reconnaissent que le dispositif, intéressant par la diversité des mesures qu'il offre, est trop éclaté, voire concurrentiel, manque de clarté, de cohérence.

Le succès des PAIO et des missions locales montre qu'il faut pouvoir articuler, en les distinguant clairement, une fonction d'information, une fonction de conseil, et, aspect essentiel pour ceux qui se sentent le plus en difficulté, une fonction de suivi. Il est évident, les jeunes en sont très conscients, que cela nécessite une multiplication des postes et des compétences.

Le second problème est l'absence de visibilité du marché de l'offre de travail, le système des petites annonces ne permettant pas aux jeunes de se repérer dans les niveaux de compétences, d'appréhender les différences de conditions de recrutement selon les entreprises. Ces aspects rejaillissent directement sur leur capacité à apprendre les comportements efficaces pour entrer en contact avec l'entreprise et à évaluer leurs chances à partir des caractéristiques de l'offre. On remarque que la question de l'employabilité est devenue centrale pour les organismes, comme si les aspects comportementaux et les signes extérieurs d'adaptabilité prenaient le pas sur les éléments objectifs de la compétence (diplôme, expérience), surtout quand ceux-ci sont limités.

Les jeunes sont eux aussi très concernés par les questions de comportement, mais dans le sens où il leur paraît crucial d'acquérir la confiance et l'aisance suffisantes pour affronter les

situations de recrutement, en particulier les entretiens. Beaucoup évoquent la grande difficulté des premières confrontations avec les employeurs. Ceci explique qu'ils soient assez intéressés par les cercles de recherche d'emploi et les stages de techniques de recherche, proposées notamment par les ANPE, alors qu'ils sont beaucoup plus rétifs aux stages destinés à élaborer des projets professionnels auxquels les poussent notamment les PAIO et les missions locales.

"J'ai fait des progrès dans ma façon de me présenter. J'ai pas mal développé de choses. Par rapport aux rendez-vous : ma façon de me présenter, de parler de moi, de présenter mes objectifs. Je crois que, de ce côté-là, j'ai vraiment des choses qui m'ont amélioré. C'est mon CV, et ma façon de faire aussi des lettres de motivation. Au début, en général, quand je cherchais un emploi, c'était des choses assez vagues. On ne savait pas trop où je voulais en venir. Au cours de la formation, j'ai pu voir l'aspect prépondérant de la lettre de motivation.(...) Par rapport aux dossiers, j'ai progressé aussi : fixer les objectifs, les formuler manuscritement. En général, ce sont des choses que j'ai pu apprendre au fur et à mesure de la recherche d'emploi et au fur et à mesure des entretiens que j'ai pu avoir."
(114, Marc, 26 ans, BEP)

Le dernier problème qui est surtout très lourd de conséquences pour les jeunes de faible niveau de qualification, tient à l'importante régression du recrutement direct. Beaucoup de jeunes essaient de pratiquer les candidatures spontanées en se présentant directement dans les entreprises. Si le système fonctionne toujours dans le secteur du commerce, il est devenu caduc dans la plupart des PME et PMI. L'intérim n'a pas spécialement remplacé cette voie de l'embauche. De ce fait les jeunes ne trouvent pas, en dehors des relations personnelles, de véritable circuit pouvant les introduire directement dans le milieu de l'entreprise. Il manque un sas qui organiserait, pour un public plus large et de manière plus diversifiée que ce que font actuellement les associations intermédiaires, des modes d'accès directs à l'entreprise.

"Je sors le matin, comme les restaurants ouvrent à 10 heures et les patrons sont là à 9 h30, 10 heures, je sonne et je dit: " bonjour Monsieur, je cherche du travail." Il n'y a pas mieux. Et si quelqu'un me demande un CV ou quelque chose, je dis: " ça ne m'intéresse pas, si il y a du travail, si vous avez besoin de quelqu'un, je fais un ou deux jours d'essai, vous êtes satisfait, je continue, je signe un contrat." Y'a pas mieux que ça pour trouver, les papiers ça sert à rien. J'aime pas travailler dans les intérim parce que c'est des arnaqueurs." (127, Azeddine, 22 ans BAC).

2- LES JUGEMENTS SUR LES MESURES

Ce qui est le plus marquant dans le discours des jeunes sur les mesures, c'est l'absence d'ajustement entre le sentiment d'urgence qui entretient les jeunes dans le court terme et la logique des "mesures" toutes commandées par l'idée d'un parcours progressif, étalé sur un ou deux ans, pour atteindre l'insertion durable.

Le désir de se sortir au plus vite de l'incertitude et des difficultés matérielles, la tendance à attendre l'emploi stable en privilégiant la solution des petits boulots pour se débrouiller dans le court terme, commande deux types de refus :

-le refus d'envisager un parcours de longue durée avant d'accéder à l'emploi véritable -c'est le principe des contrats d'apprentissage et de qualification, mais aussi des CFI- dans la mesure où il replonge le jeune dans un parcours de formation, sans pouvoir lui garantir qu'un emploi l'attend à l'issue du contrat ;

-le refus d'un niveau de rémunération très inférieur au niveau du salaire jugé minimal, (il se situe entre 2000 et 3000 francs pour la plupart des mesures), qui oblige à rester dépendant de ses parents, à demander implicitement à ceux-ci de compenser la différence avec un salaire minimal, et le plus souvent à continuer d'habiter chez eux.

a- La menace de la dérégulation des conditions d'embauche

La référence au salaire minimal est jugée incontournable, et cela à plusieurs titres. Pour tous ces jeunes il est inconcevable de pouvoir vivre de manière indépendante avec un revenu mensuel n'atteignant pas 5000 à 6000 francs. Indépendamment de la question du rapport à la qualification acquise, le CIP a été jugé inadmissible d'abord sur ce point.

Le SMIC est intériorisé comme le bas de l'échelle sociale : ne pouvoir prétendre à mieux c'est compter pour rien l'effort de formation. Les jeunes les plus en difficulté ont la crainte de rester à ce niveau de rémunération toute leur vie. C'est le cas notamment des enfants d'immigrés, pour qui le SMIC est, implicitement, une garantie minimale d'intégration.

De plus, toutes les formes de salaire "jeune", et en particulier toutes les rémunérations associées aux mesures destinées aux 16-25 ans, sont vécues comme la voie ouverte à l'exploitation d'une main d'oeuvre bon marché. Les jeunes ont le sentiment de devenir les premières cibles de la dérégulation des salaires. Beaucoup d'entre eux sont persuadés que les mesures profitent surtout aux entreprises. Leurs expériences de travail, et celles de leurs amis, les amènent à des constats qui les confortent dans l'idée que les employeurs abusent des mesures, notamment dans le cas des contrats d'apprentissage et de qualification, des CES, des "exo-jeunes".

L'impression qu'ont les jeunes qu'on leur demande beaucoup pour de faibles salaires, s'alimente beaucoup des expériences des petits boulots, qui leur donnent, du monde professionnel, une image qui n'est pas la plus confortable.

"L'apprentissage c'est pas mal mais ils exploitent beaucoup. Pour les heures qu'on fait. Les formations en alternance c'est pas mal. Les contrats de qualification ma copine elle en fait. C'est bien. (La copine qui était présente: " Tu es exploité aussi, pour le travail que je fais tu es payé une misère."). (Aimerais-tu retrouver un contrat d'apprenti ?) Non parce que j'en ai fait et ça ne m'intéresse plus." (BEP, 22 ans, 213)

"Moi j'ai déjà un employeur qui m'a refusé, parce que j'avais pas un an de chômage. Et ça l'intéressait de prendre des jeunes avec un an de chômage, parce qu'il était exonéré d'impôt. (Le contrat de qualification ?) C'est bien si il y a quelqu'un pour subvenir aux besoins. Moi je peux pas avoir moins que les ASSEDIC, ou si c'est pareil c'est pas la peine.(...) Les mesures du gouvernement en fait on n'arrive jamais à gagner assez d'argent, (...), et moi j'ai besoin quand même d'un certain salaire. Pour 2500 francs je préfère rester au chômage et me trouver un travail. Parce qu'entre les frais de la nourrice, la carte orange, j'y perdrais même, donc c'est pas la peine. (Tu touches les ASSEDIC ?) Oui encore, 2800 francs. Donc c'est pour ça leur truc c'est ridicule. (Mais au niveau de l'expérience ?) De l'expérience oui, bien sûr c'est toujours bon à prendre, dans n'importe quelle branche, justement, plus on est polyvalent, plus on apprend de choses et mieux c'est. Mais il faut que ça soit rentable quand même, sinon c'est pas la peine. (BEP, 202)

b- La perception des mesures

Bien que les jeunes se déclarent mal informés sur le monde du travail et sur ce qui existe pour les aider à s'insérer professionnellement, on constate qu'ils connaissent bien les mesures destinées aux "16-25 ans". Les mieux connues sont dans l'ordre :

- l'apprentissage, le contrat de qualification, les formules de l'alternance,
- le CES, le CIP,
- le CFI, les stages "18-25 ans",
- l'Exo-jeunes, l'ACCRE

Même si les critiques de fond, -la question du salaire, la non garantie d'accéder à l'emploi-, valent pour toutes les mesures, on peut dire que dans l'esprit des jeunes il y a très nettement les bonnes mesures et les mauvaises. Les bonnes sont l'apprentissage, et plus encore les contrats de qualification. Le CFI et l'ACCRE sont vus plutôt positivement, mais sont beaucoup moins connus.

Les mauvaises mesures sont le CES et bien évidemment le CIP. Sur les stages d'expérience dans l'entreprise, les avis sont plutôt mitigés : s'ils peuvent être l'occasion d'acquérir une expérience de travail, ils ont pour défaut majeur de ne pas correspondre à de véritables emplois.

* L'apprentissage

Le principe de l'alternance est actuellement très bien reçu, mais au delà de cette façade, beaucoup de raisons font que peu de jeunes sont vraiment demandeurs.

Parmi les jeunes faiblement diplômés (niveau V et Vbis), beaucoup considèrent que l'apprentissage ne vaut que pour les très jeunes, c'est-à-dire entre 16 et 18 ans, qui sont sortis de l'école sans avoir fait de formation professionnelle. L'apprentissage reste très fortement associé au CAP, c'est-à-dire au niveau le plus bas des qualifications professionnelles, niveau qui n'est plus attractif y compris pour ceux qui sont non-diplômés. La grande majorité des jeunes qui ont achevé une formation initiale dans un lycée professionnel s'estime au delà, et considère comme plus gratifiant d'avoir suivi une formation à temps plein, qu'il s'agisse du CAP ou du BEP.

"L'apprentissage, cela donne quand même une certaine expérience dans le milieu professionnel. Je n'aimerais pas trouver un contrat d'apprenti car j'ai fait un BEP Commerce, donc j'ai fait des stages, donc j'ai déjà une certaine expérience et je n'ai pas envie de retourner dans tout cela." (BEP, 122)

"L'apprentissage, je trouve que c'est très bien. (-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti ?). Non, parce que c'est pas ma formation et que je vais pas retomber, un contrat d'apprentissage, c'est très bien pour une personne qui a 16 ans, qui veut apprendre un boulot à la sortie de la troisième, c'est très bien. (BTS, 223)

Les jeunes de niveau Bac+2, qu'ils soient sortis de BTS ou d'un DEUG, ont, sur l'apprentissage, un discours qui affirme encore plus clairement qu'il s'agit d'une formule intéressante dans ses principes mais qui ne peut les concerner eu égard au niveau qu'ils ont atteint. L'image de l'apprenti se situe au plus bas de l'échelle des formes d'accès à la qualification, et ne s'adresse concrètement qu'à la fraction de ceux qui sont trop en difficulté dans le système scolaire pour obtenir autrement un titre reconnu.

Au niveau Bac+2, l'obstacle de la rémunération est plus souvent mis en avant, ainsi que l'absence de garantie d'être bien formé professionnellement (l'idée que les apprentis sont

cantonnés aux tâches subalternes est fréquente), ni d'avoir l'assurance de rester dans l'entreprise à la fin du contrat.

Le contrat d'apprentissage, l'intérêt d'une telle mesure? Bon dans la politique du pire il y a toujours un intérêt, bon l'expérience que j'ai, ça me donne pas une bonne image, l'apprenti type, c'est celui qui prend le balai et c'est tout. (...). L'apprentissage ça peut être bon si il y a un respect et une volonté de former des vrais ouvriers qualifiés comme il semble que cela se passe en Allemagne, même si tout n'est pas rose là bas." (DEUG, 118)

Pour ceux qui sont passés par l'apprentissage ou bien ont essayé de l'obtenir, le premier obstacle rencontré est la difficulté à trouver un patron. Les jeunes croient pouvoir accéder à cette filière dès lors qu'ils ont trouvé la structure de formation (un CFA le plus souvent), mais se trouvent souvent bloqués par l'impossibilité de trouver une entreprise.

Un certain nombre d'écueils sont décrits à la lumière de l'expérience :

- la mauvaise articulation entre formation et travail, qui se traduit soit par le fait que la formation scolaire prend trop de place au détriment d'un travail effectif, soit que les deux ne sont pas suffisamment en rapport ;
- les insuffisances du rôle de formateur du patron, qui aboutit à un sentiment d'exploitation ;
- l'insuffisance du niveau de rémunération, compte-tenu de la durée du contrat et de l'âge qu'atteignent ceux qui empruntent tardivement cette voie, faisant paraître la formule peu attrayante ;
- les nombreux échecs, soit parce qu'il n'y a pas d'emploi à l'issue de l'apprentissage, soit parce que le jeune n'obtient pas la partie théorique du diplôme.

Il paraît de ce fait indispensable de renouveler la vision de l'apprentissage, si l'on veut élargir le nombre des postulants à ce dispositif de formation par alternance. Pour attirer les jeunes se formant à des niveaux de qualification supérieurs au BEP, et notamment à partir du bac professionnel, jeunes qui sont plus âgés que la moyenne des apprentis, de nouvelles modalités devraient être étudiées, notamment sur le plan des rémunérations.

La nécessité d'un tel renouvellement est sensible à travers l'écho que rencontre le contrat de qualification. Si celui-ci est mieux reçu c'est principalement parce qu'il offre une image plus moderne de l'application du principe de l'alternance.

* Le contrat de qualification

Le contrat de qualification a une bonne image alliant nouveauté et possibilités d'insertion dans une entreprise. Par contre la dimension de la formation est moins présente : à l'évidence ses modalités ne sont pas bien connues. Les jeunes ont tendance à voir ce dispositif comme un apprentissage "nouvelle formule", qui dans ses principes n'est pas très différent de ce dernier.

Le contrat de qualification procurerait une référence d'expérience professionnelle plus valorisable -"ça fait bien sur un CV"-, et en tout cas bien mieux reçue que d'avoir été apprenti. Le principal problème c'est, qu'aux dires des jeunes, ces contrats sont rares : ils n'en trouvent pas dans les ANPE, et ne savent pas où les chercher. Certains évoquent l'existence de procédures de sélection organisées par des centres de formation pour attribuer les contrats proposés par les entreprises.

"Le contrat de qualification me permettait d'être rémunéré, et en même temps d'avoir une expérience professionnelle. Les contrats de qualification c'est à peu près pareil que les contrats d'apprentissage, c'est bien mais il y en n'a pas suffisamment, et dans pas assez de domaines. C'est encore réservé à un domaine trop précis, j'estime que ça devrait être dans tous les domaines, et il devrait y en avoir beaucoup plus. Ça va c'est bien ça donne de l'expérience, mais c'est toujours très technique. C'est-à-dire qu'un tourneur-fraiseur, ou un ébéniste ça va lui servir, mais moi qui arrive avec mon BAC G3 ... ?" (BAC, 120)

Les critiques formulées par ceux qui ont voulu bénéficier de cette mesure retombent sur les trois aspects les plus souvent dénoncés par les jeunes à l'encontre des mesures gouvernementales d'aide à l'insertion:

- la rémunération qui est allouée est considérée comme étant insuffisante,
- la mesure risque le plus souvent de tourner à l'avantage de l'employeur qui y trouve l'opportunité d'une main-d'oeuvre bon marché sans contrepartie,
- le débouché en termes d'emploi reste trop incertain malgré les exemples de réussite dont les jeunes entendent parler.

"Le contrat de qualification, c'est intéressant pour l'employeur et c'est intéressant aussi pour le jeune. C'est sûr que c'est toujours mieux que rien. Maintenant, il faut voir si les employeurs jouent le jeu. Tout dépend du type d'employeur sur lequel on tombe. (...). Un emploi définitif, ce serait mieux, quoique le contrat de qualification c'est une chose qui est, à mon sens, est pas mal, parce que ça permet d'avoir une expérience professionnelle et ça permet aussi d'avoir un diplôme. Maintenant, certains employeurs en abusent. Je vois dans l'hôtellerie et la restauration. En général, ils sont très friands de stagiaires parce que c'est de l'emploi qui ne leur coûte rien du tout. Moi, j'ai été victime dans mon dernier emploi, justement, d'un abus de ce côté-là. Mon employeur était intéressé par le fait d'avoir un contrat de qualification (...). La période où on serait en école demande un minimum. Il faudrait faire attention que, de ce côté-là, il y ait une bonne inspection, qu'ils demandent des choses très suivies, des quotas à respecter. Bref, ne pas abuser des demandeurs d'emploi, des demandeurs de connaissances professionnelles." (BEP, 114)

Les organismes d'aide à l'insertion sont très conscients de la difficulté qu'il y a à convaincre les jeunes de s'engager dans ces filières, surtout ceux qui ont un niveau de formation supérieur au bac.

"C'est bien d'avoir des mesures, mais proposer par exemple comme un contrat de qualification à 60 % du SMIC, c'est pas vraiment une solution non plus, parce qu'on peut pas vivre indépendamment, et puis c'est pas reconnaître le diplôme qu'on a déjà, on se sent un peu dévalorisé. On m'en a proposé un (contrat de qualification), pour moi c'était difficile, déjà parce que j'avais une qualification, c'était pas ce que je cherchais, et c'était vraiment impossible de vivre avec ça. Si je l'avais fait avant mon BTS, si je pouvais avoir cette formation là en intégrant l'entreprise, ça m'aurait intéressé. Ça je le mentionne toujours en entretien, comme quoi quand on a en dessous de 26 ans, pour un premier emploi l'entreprise peut bénéficier de ... Je sais pas si ça incite, mais c'est toujours un bon point." (BTS, 222)

* Le CES

La formule du CES est une mesure particulièrement mal perçue, parce qu'elle n'apporte pas de véritable expérience, et n'a de ce fait qu'une fonction occupationnelle. Les jeunes assimilent les CES le plus souvent à des emplois au rabais, subalternes, et à du travail sous-qualifié. Le mi-temps, et le niveau de rémunération sont des contraintes difficilement acceptables, quant à l'objectif de laisser du temps à la recherche d'emploi il apparaît fallacieux.

Enfin, non renouvelable, le principe s'oppose quasiment à la transformation en emploi stable.

"L'intérêt des CES c'est l'exploitation ! Les gens sont exploités, personnellement j'ai vu ce que c'était, c'est l'exploitation, t'es payé vraiment la misère, 3000 francs brut, ça te fait un 2400 net. Il faut vraiment que tu aies rien d'autre à faire." (BAC, 216)

"Le CES, je pense que c'est une nouvelle arnaque, parce qu'on pourrait marquer "CES" comme "femme de ménage". On est moins payé qu'une femme de ménage. Par rapport à la rémunération et à ce qu'on nous demande de faire. (Efficacité ?) oui parce qu'on est couvert par la Sécurité Sociale, on a un revenu fixe tous les mois, ... C'est le seul avantage qu'on peut avoir ... si on peut appeler ça un avantage ... On travaille à mi-temps et, en travaillant à mi-temps, on n'a pas le droit de trouver un autre travail sauf une formation pour l'autre partie qui nous reste. Donc, on se cantonne à nos 2500 francs par mois et on ne peut pas rien faire d'autre." (BEP, 204)

Paradoxalement, les responsables des organismes qui proposent des CES, estiment que la mesure est très demandée. On peut rapprocher l'attitude à l'égard de cette formule de celle concernant les petits boulots qu'offrent les entreprises de restauration rapide (les "fast-food"). Alors que les jeunes rangent ces derniers parmi les expériences de travail les plus dures, et qu'ils arrêtent dès qu'ils le peuvent, on constate que, parmi les offres de petits boulots, ce sont celles qui sont les plus sollicitées.

Les Bac+2 sont plus conscients de l'objectif des CES, mesure qui doit donner une possibilité de se réinsérer dans le travail à des jeunes qui restent trop longtemps sans accéder à l'emploi et risquent de se marginaliser. Mais il est significatif de voir qu'ils l'assimilent à un petit boulot, et que vue globalement sa principale raison d'être est d'occuper des chômeurs pour masquer les situations de chômage les plus difficiles : la mesure ne vaut que comme bouée de secours - "ça aide à pas sombrer" -, et comme solution de colmatage pour l'Etat. L'absence de perspective à l'issue du contrat est l'aspect le moins acceptable, celui qui conduit les jeunes à penser qu'il faudrait obliger les employeurs à une contrepartie.

"Dans l'absolu c'est pas mal d'essayer de trouver un petit boulot qui permettra à la personne de rester dans le monde du travail pour éviter la déprime du chômeur. Mais je ne vois pas pourquoi une personne toucherait moins qu'une autre, tout cela parce que ça fait plus longtemps qu'elle est au chômage qu'une autre. Il se trouve que c'est dévaloriser le travail et casser le SMIC et c'est encourager les personnes à toucher le plus longtemps l'allocation chômage". (DEUG, 208)

Il en va du CES comme des emplois de serveur dans les fast-food : ils conduisent les jeunes à intérioriser que l'amplification du chômage mène à l'exploitation de la force de travail de ceux qui accèdent le moins facilement à l'emploi stable, dans un rapport salarial très défavorable, et sans perspective d'accès à l'emploi véritable, celui auquel devrait conduire le diplôme acquis.

"(Le CES ?) J'ai des copines, et des copains qui en ont eu, pour eux c'est bien, ça apporte un peu plus d'argent, et pour des chômeurs qui sont au chômage depuis des années, c'est bien tout d'un coup de dire "je vais au boulot", c'est bien de se sentir utile, de sortir de chez soi, d'avoir une vie différente, de reprendre contact avec la vie sociale. Mais par contre, c'est une honte d'employer ces gens-là, de les sous payer et ainsi de supprimer de véritables postes de travail. Parce que dans l'administration il y a plusieurs centaines de milliers de CES, qui ont des fonctions d'agents d'entretien, de secrétaires et autres ... Ce sont des postes de travail qui sont pourvus par des gens sans qualification donc qu'on paye très peu, et qu'on fait travailler comme les autres, sans formation la plupart du temps." (DEUG, 131)

Avec le CES, comme avec le CIP, on mesure le fossé qui existe entre la problématique des jeunes et les objectifs poursuivis par les mesures gouvernementales destinées à faciliter l'entrée dans le monde du travail. A la logique de recherche du premier emploi qui, pour les jeunes, manifeste l'impatience d'épouser la normalité et la sécurité du statut d'actif occupé à temps plein, les mesures opposent une logique d'incitation auprès des employeurs, fondée sur le développement d'un circuit de travail fonctionnant sur l'amputation de la contrepartie salariale et de la reconnaissance de la qualification.

Au delà même de la dimension du court terme, qui pousse les jeunes à opter pour des solutions d'emplois d'attente plutôt que pour des contrats de longue durée, on comprend que leur non adhésion aux principes des mesures les pousse à opter plutôt pour le système des petits boulots. Même s'ils y perdent souvent l'accès aux droits sociaux, il reste l'assurance, à leurs yeux essentielle, de pouvoir compter sur un salaire minimum que garantit l'existence du SMIC.

* Le CIP

Tous les jeunes ne se sont pas sentis également concernés, mais rares sont ceux qui sont restés indifférents à ce débat, ne serait-ce que parce qu'ils ont tous plus ou moins eu l'occasion d'en parler dans leur entourage.

Pour les moins diplômés et ceux qui étaient au travail (y compris dans les petits boulots), le CIP a été vécu à distance, comme une affaire d'étudiants mobilisant les Bac+2. Cela ne les a pas empêché, en général, d'épouser le point de vue de leurs amis, et des manifestants, c'est-à-dire de juger inacceptable :

- principalement, le principe du salaire "jeune" amputé par rapport au SMIC,
- secondairement, l'idée de la dévalorisation du diplôme.

Les argumentaires les plus développés extrapolent la dérégulation des salaires à la dérégulation des qualifications : la mesure inciterait les employeurs à embaucher de plus en plus haut en termes de diplôme pour des postes de plus en plus bas en qualification et en salaire, cette évolution ouvrant la porte à l'éviction des jeunes peu qualifiés.

"(T'es-tu senti concerné par le CIP ?) Quelque part, oui. Pas directement, mais je me suis senti solidaire. Parce que ça voulait dire que, à partir de là, n'importe quel employeur pouvait employer n'importe qui pour n'importe quel poste, quelqu'un qui a un niveau d'études assez élevé, pour le payer vraiment au lance-pierres. Ça voudrait dire que, ensuite, les gens n'embaucheraient que des gens très qualifiés pour des boulots qui ne sont pas qualifiés. J'estime que ça casserait le marché de l'emploi. Les gens qui n'ont pas du tout de qualification n'auraient plus du tout accès à l'emploi. En plus, ce serait brader les diplômes. Et en plus de les brader, les dévaloriser.(...) On en a parlé avec des amis. Et puis, il y a eu aussi des signatures de pétitions. Je pense que mon avis était partagé." (BEP, 114)

Les jeunes de niveaux Bac+2 sont très majoritairement contre, et leurs amis aussi, mais ils sont plus enclins à mettre en balance les aspects potentiellement positifs et les risques de la mesure. Ils connaissent mieux les termes de ce projet et sont capables de discuter ses objectifs initiaux.

"J'en pense que c'est dangereux (le CIP), l'idée est bonne, parce que le but du CIP, c'est que les jeunes aient une expérience professionnelle et le mettent dans le CV, ça c'est une excellente idée. Ce qui est dangereux, c'est que les entreprises peuvent en abuser. N'utiliser que des jeunes sous ce type de contrat ... On a travaillé, on a un bac plus deux, on aimerait gagner notre vie pour pouvoir quitter nos parents, pour pouvoir enfin vivre, et ça le CIP ne nous le permettait pas. C'est le risque que dans l'entreprise on accède pas au niveau du salaire auquel on a droit en fait. On a peur de ne pas accéder au niveau social auquel on pense avoir droit." (BTS, 115)

"(T'es-tu senti concerné par le CIP ?) Oui en tant que jeune, le CIP, c'est une des multiples facettes de la période où on dévalorise le diplôme parce qu'on peut pas les accueillir. Mes amis en pensaient la même chose. Le CIP, les CES ça va un peu dans la même boîte. Un type qui a un BTS et qui doit encore faire ses preuves en étant sous payé dans une entreprise, où est-ce qu'on va ? Ou bien l'école ne sert à rien, l'Etat qui est derrière nous dit que nos formations sont complètement bidons et, dans ce cas-là, qu'il nous incite pas à le faire, ou bien il paye les gens en conséquence." (DEUG, 118)

Les rares qui ont vu positivement le CIP (3 cas), pensent que l'on pouvait attendre de la mesure qu'elle débloque l'ouverture d'emplois qui profiteraient directement aux jeunes ; il pouvait être acceptable de passer un an à salaire réduit, si on avait l'assurance d'être embauché normalement ensuite. Dans l'ensemble, pourtant, la peur que ce soit une porte ouverte à des pratiques abusives de la part des employeurs, a fortement mobilisé les jeunes.

De plus le sentiment qu'ils ont de s'être imposé un cursus scolaire contraignant ou difficile pour obtenir un diplôme, est fortement heurté par l'impression que donne le CIP de dévaloriser le

niveau qui s'attache au titre. On constate que les jeunes mettent toujours l'obtention de diplômes dans le cadre de l'Education nationale au dessus de toutes les autres formes d'acquisition de compétences, et restent très dépendants de la logique d'acquisition des diplômes par la voie scolaire la plus classique.

* Les autres mesures

Les autres mesures, en particulier les différentes formules de stage (certains jeunes évoquent le SIVP), le contrat de formation individualisé (CFI et PAQUES), les aides à la création d'entreprise (ACCRE), ne suscitent pas de commentaires très développés. Ces dispositifs sont connus de nom, preuve que les jeunes sont réceptifs à toutes les informations pouvant les concerner mais, en dehors des rares cas qui en ont bénéficié, ils ne sont pas bien au fait des objectifs de ces mesures, et des conditions d'accès.

Si la multiplication des formules d'emplois aidés et d'acquisition de qualifications constitue une source d'opportunités, elle engendre aussi un certain scepticisme voire une attitude d'évitement. Pour les jeunes, le système des aides destiné à favoriser leur insertion est un système opaque, dont ils craignent qu'il ne les engage dans des procédures qui ne répondent pas vraiment à leurs attentes, ou dans des stages qui ne feront que les occuper transitoirement.

La multiplication des stages devient vite une impasse : les jeunes, mais aussi les employeurs, savent que le stage ne mène pas à l'emploi véritable, et n'offre finalement qu'une expérience de seconde catégorie.

(Quelle est l'efficacité des mesures ?)

" Je me pose la question de l'efficacité, à savoir si c'est pas des bouche-trous. C'est une idée louable, mais le contenu réel ? Les chefs d'entreprises se méfient un peu de ces stages, ils ont l'impression que c'est un peu bidon. La jonction ne se fait pas entre les entreprises et les demandeurs d'emploi." (DEUG, 125)

3- CE QUI MANQUE POUR AIDER LES JEUNES

En quittant le monde des formations initiales, les jeunes abordent l'espace du travail comme un univers qui leur est, pour l'essentiel, étranger. Le faible degré de compréhension des rouages de celui-ci, ne leur permet pas vraiment de raisonner sur ses dysfonctionnements, ni de

suggérer, à partir de leur faible expérience, des solutions pour améliorer la rapidité de leur intégration.

Néanmoins ils ont repris à leur compte un certain nombre de discours sur les entraves au développement des emplois, et attendent surtout qu'on les aide à s'orienter dans ce qu'il faut bien appeler, vu de la place qu'ils occupent, le labyrinthe de l'accès au travail.

L'expérience de la recherche du travail conforte les jeunes dans l'idée qu'ils se heurtent à une société figée, à un espace trop restreint d'entreprises, à une offre de travail bloquée, et à un patronat manquant d'ouverture.

Ils rêvent d'une entreprise qu'ils ne ressentirait plus comme toute puissante, qui s'ouvrirait largement aux jeunes, qui verrait comme fondamental son rôle formateur. Une entreprise qui incarnerait une forme actualisée du contrat social, qu'il serait légitime d'obliger à prendre des jeunes (quitte à ce qu'ils soient en partie rémunérés par une allocation publique), notamment à l'issue des contrats de formation (apprentissage, qualification, ...).

"Ce que je dis surtout, c'est qu'il devrait y avoir un peu de volonté de la part des employeurs pour embaucher les jeunes, je pense qu'ils ont peur de prendre certains risques ... Je pense qu'il faudrait mettre des quotas, je sais pas si ça existe ... Et il faudrait que dans les entreprises même il y ait des formations, qu'il y ait un service de formation qui prenne les jeunes en main, et qui au fur et à mesure, au bout de quelques années les intègre à la culture de l'entreprise." (DEUG, 120)

"Des mesures qui mettent les gens sur la même balance, que les entreprises ne soient pas toute puissantes vis-à-vis des jeunes. Il faut veiller à ce qu'il y ait des rencontres entre les jeunes et les chefs d'entreprises. Il faut oeuvrer pour l'adaptation des jeunes en entreprise et empêcher cette espèce de retour sur les acquis sociaux, qui est très néfaste. Il faut simplifier les mesures d'embauche tout en préservant le contrat social au sens de Rousseau, c'est-à-dire un peu moins de liberté pour un peu plus de sécurité. Il faut un contrôle, il faut que chacun ait des assurances de ne pas être grugé." (DEUG, 125)

Rebâtir la place des jeunes dans la vie professionnelle, "inventer du travail", sont pour eux les seules réponses crédibles, pour éviter de tomber dans les mesures d'attente qui ne sont que des palliatifs au chômage. C'est un droit à l'emploi qu'ils se sentent légitimement portés à demander à la société : "il y a tout ce qu'il faut, il manque seulement des offres d'employeurs : pour faire des contrats de qualification, il faut un employeur".

Ce discours de fond sur ce que devraient être les devoirs du monde du travail à l'égard de la jeunesse, manifeste l'inquiétude devant l'impossibilité d'accéder à la reconnaissance que confère l'emploi, et l'urgence d'une ouverture du jeu social, dont l'enjeu est avant tout l'intégration. L'aspiration à l'utilité sociale l'emporte de loin sur le désir de la réussite, qu'elle

soit professionnelle ou simplement matérielle. Accéder à la possibilité de faire sa place n'est pas synonyme, pour les jeunes qui cherchent leur premier emploi, de volonté de s'engager dans la compétition économique.

En termes de finalités poursuivies, une grande distance sépare les jeunes et les employeurs, les jeunes et les politiques, et par voie de conséquence les jeunes et les orienteurs. Pendant que le service de l'emploi et les entreprises gèrent le modèle sociométrique de la file d'attente au plus près des impératifs de l'économie (la souplesse du travail pour les employeurs, la gestion sociale du chômage pour l'Etat), les jeunes attendent que l'accès à un emploi leur permette de se vivre comme des acteurs sociaux à part entière.

Il leur manque la possibilité de se penser comme acteur dès le démarrage du processus de recherche de travail et même dès le début de l'orientation dans une filière de formation professionnelle. La coupure entre l'école et le travail est restée profondément ancrée dans les mentalités, ce qui, dans une conjoncture de rétraction de l'emploi, engendre le développement d'un temps vide, c'est-à-dire socialement dévalorisé, dans l'interlude qui mène à l'accomplissement, par l'emploi, de la compétence acquise, en principe, par l'investissement scolaire.

On comprend que l'idée qu'il faudrait pouvoir aménager un sas entre l'école et l'entreprise, soit fréquemment évoquée. Elle renvoie au constat que font les jeunes de ne pas disposer des clés pour comprendre l'univers économique dans lequel il leur faut trouver une place. Le processus de l'orientation, que ce soit vers un type de formation ou dans un secteur de métiers, est une dimension qu'ils ressentent comme cruciale, mais qui leur semble insuffisamment organisée.

"Il manque des structures adaptées qui peuvent répondre au questionnement des jeunes (...), un organisme qui aide les jeunes à trouver un emploi, mais qui les aide vraiment (sous-entendu pas comme l'ANPE)".

"Quand on a terminé les études, (il faut) qu'on ne nous lâche pas dans la nature comme ça. Oui, il faut une préparation. On finit les études et puis finalement, on ne sait pas ce qu'on va faire et on se retrouve lâché dans un monde inconnu." (DEUG, 207)

"Il faudrait plus de conseils peut-être parce que c'est pas normal effectivement qu'avec toutes ces mesures il y ait tant de chômage parmi les jeunes. Je pense que les gens sont mal conseillés puisqu'ils ne se trouvent pas dans la branche qu'il leur plaît. Peut-être par rapport à l'ANPE justement, dès qu'on est inscrit à l'ANPE (il faudrait) être dirigé par quelqu'un qui connaisse, qui nous dise voilà dans cette branche il y a ça, vous pouvez faire ça." (DEUG, 214)

"(Il faudrait) beaucoup plus d'informations, connaître les organismes, leur but et tout, parce qu'en fait si on connaissait beaucoup de choses on passerait par elles. Mais si on n'a pas de connaissance, si on n'est pas aidé par des organismes, on restera dans notre coin... Il y a beaucoup de contrats, tous ces contrats de qualification ... Je sais pas ce que c'est, et je crois que je suis pas la seule, on est beaucoup à ne pas être informés. Si on avait beaucoup plus d'informations, je sais pas comment, par un quotidien ou quoi que ce soit ..." (BAC, 216)

L'attente d'être soutenu par le biais d'une information et d'un suivi, organisés à un niveau individuel, traduit l'immaturation des plus jeunes, qui ont du mal à se persuader qu'ils sont seuls responsables de cette phase de construction de leur avenir professionnel. Prisonniers de l'idée que leur vie ne commencera que le jour où ils seront entrés dans l'état d'actif stable, ils vivent la recherche de travail comme une insécurité nécessitant assistance.

On peut se demander si la transformation des mentalités qui engendrent ces attitudes, ne relève pas d'une éducation civique qui ouvrirait précocement à la compréhension de ce que sont le système économique, le monde du travail et le fonctionnement des entreprises, pour engager les jeunes dans un processus actif de responsabilité individuelle, dès le début des choix de formation.

Le discours sur le poids des charges salariales a été largement intériorisé par les jeunes, et la grande menace de la dérégulation fait qu'ils sont potentiellement prêts à des sacrifices si on leur assure l'emploi stable à l'issue des mesures. Mais en l'absence de cette assurance, ils campent sur la défense du salaire minimal, et s'accrochent au droit implicite à la reconnaissance de la qualification qui s'attache au diplôme.

Leur crispation sur les risques de se faire exploiter est, on l'a déjà souligné, très fréquente. Mais, pour eux, le véritable problème c'est que les patrons ne font pas suffisamment confiance aux jeunes, dans la mesure où ils privilégient de plus en plus ceux qui ont déjà deux ou trois ans d'expérience : "c'est pas normal de demander de l'expérience aux jeunes".

D'où la question centrale de l'acquisition de l'expérience, et son paradoxe. Pour l'employeur l'expérience c'est d'avoir occupé un poste qualifiant, au minimum une ou deux années : un ou deux ans de petits boulots et de stages ne donnent pas ce viatique, ce qui conduit beaucoup de jeunes à se bloquer dans une situation de non accès à l'expérience.

La seule réponse possible, une fois le constat fait que les mesures "jeunes" ne permettent pas d'acquérir cette composante essentielle de l'employabilité, serait d'obliger les entreprises à embaucher, et à former les débutants.

*"(Il faut) des entreprises qui embauchent et qui puissent faire progresser au sein de la société. A mon avis, c'est aux dirigeants de toutes les entreprises de faire en sorte d'embaucher les jeunes, trouver les jeunes pour les métiers qu'il faut et les former."
(DEUG, 104)*

LE QUESTIONNAIRE DU PREMIER MINISTRE

La démarche de la consultation des jeunes voulue par le Premier Ministre suscite des réactions qui dans leur ensemble sont plutôt mitigées.

Sur le petit échantillon des 60 jeunes que nous avons rencontrés :

- 10% n'ont pas entendu parler de la consultation,
- 20% ont rempli le questionnaire, mais parmi eux la moitié est sceptique sur l'utilité de la démarche, c'est-à-dire sur les suites qui lui seront données,
- 10% ont trouvé celle-ci intéressante, mais n'ont pas renvoyé le questionnaire
- 30% ne se sont pas sentis concernés, et n'ont pas répondu
- 30% ont eu une réaction nettement négative, et n'ont pas répondu

On vérifie que seulement deux jeunes sur dix ont effectivement répondu. Quant à la part de ceux qui se sont déclarés intéressés par la démarche et ont jugé positivement le questionnaire, ils ne sont pas plus nombreux.

Une part non négligeable des foyers concernés n'a pas reçu le document (de l'ordre de 20%), ce qui a pu donner à certains, notamment dans les cités, le sentiment d'une forme de ségrégation sociale.

"Je me suis sentie concernée par le questionnaire Balladur mais je ne l'ai pas reçu. Je ne connais pas grand monde qui l'ait reçu, en fait. Dans une émission, ils disaient qu'il y avait pas mal de gens qui ... On le distribuait par paquets et c'était au facteur -comme les prospectus- de mettre dans les boîtes aux lettres, ou des gens de la Poste. Et il arrive que , par exemple, dans les HLM, il n'y avait pas forcément quelqu'un. Ils déposaient le paquet à la concierge et c'était à la concierge de mettre dans les boîtes aux lettres, qui ne le faisait pas forcément. (BEP 204)

"(Le questionnaire) ça va rien changer. Il a fait ça pour calmer les jeunes, c'est tout. C'est pas les jeunes des cités qui répondent. Ils l'ont envoyé aux catégories moyennes, voire bourgeoises. (Tu l'as rempli ?) Je l'ai pas reçu. Je l'aurai déchiré ..." (DEUG, 117)

Au delà du scepticisme sur les suites qui pourront être données aux suggestions des jeunes, la principale critique est adressée à la forme de la consultation et à la conception du questionnaire. Le caractère trop fermé et orienté des questions, l'absence de place pour exposer ses idées, ainsi que la non fiabilité sur le plan statistique ont été avancés par les jeunes, faisant en cela écho aux critiques qui ont été émises par les sociologues et les statisticiens.

"J'y ai pas répondu, je l'ai reçu chez mes parents. Je l'ai vu puisque ma copine l'a eu, mais répondre oui/non, oui/non, on ne peut pas dire grand chose. Ma copine a répondu, non, non, on n'en a pas trop discuté, c'était un peu bête comme questions. C'est grave d'en arriver là, je sais pas, il y a un décalage entre ceux qui gouvernent et la réalité. Par rapport aux questions, on croirait vraiment qu'ils débarquent." (BTS 119)

"Je l'ai eu en main, je l'ai regardé, j'ai trouvé que les réponses étaient très simplistes, ABC ainsi de suite, très bien, très peu, beaucoup... Et moi j'ai pas l'impression que ce que je vis passe dans ce questionnaire. Je peux dire une partie de ce que j'ai à dire, il y a quelques questions ouvertes, quelques lignes pour répondre, mais j'ai pas l'impression que ça me permettra d'exprimer ce que j'ai envie de dire. Et en plus ce questionnaire n'a aucune valeur statistique puisqu'il est anonyme en plus, tout le monde peut en envoyer le nombre qu'il veut. Et donc statistiquement ça n'a aucune base fiable. Je l'ai rempli vaguement et je l'ai pas envoyé." (DEUG 131)

On constate qu'une fraction des jeunes s'est amusée à les remplir à plusieurs, ou bien à en remplir plusieurs. Certains ont triché sur les âges, alors que d'autres qui avaient 26 ans se sont sentis exclus de la consultation, alors qu'elle les intéressait.

Pour les plus délibérément critiques, la consultation a été prise pour une démarche ou bien naïve -que cherchent-ils à savoir qu'ils ne connaissent déjà-, ou bien franchement démagogique parce que commandée par des intérêts politiques liés au problème du CIP. Mais au delà de ces attitudes extrêmes, le plus significatif reste que la moitié au moins des jeunes a regardé cette opération avec un fort scepticisme, en doutant de son utilité et des retombées qu'elle pourrait avoir à leur niveau.

"J'ai répondu, mais les questions qu'il y avait dans ce questionnaire... je ne vois pas vraiment ce que cela pouvait changer. Je n'ai pas trouvé que c'était un questionnaire qui bouleverserait beaucoup de choses. Les questions n'étaient pas pertinentes. Déjà, il n'y avait pas de rapport avec le CIP. Il y a juste à la fin, où on pouvait un petit peu exprimer quelles questions on aimerait poser au Gouvernement, les projets qu'on aimerait faire, qu'est-ce qu'on aimerait qui change. Mais, c'est en vrac.. c'est marqué comme ça ... Beaucoup d'amis n'ont pas répondu. Ils pensaient que c'est un questionnaire-bidon. Et d'autres qui ont répondu tout en pensant que cela ne changerait rien." (BTS, 106)

Chapitre 5

LE POINT DE VUE DES ORGANISMES INTERVENANT DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE RAPPORT DES JEUNES À L'EMPLOI

Les responsables des organismes d'aide à l'insertion -on globalise sous ce terme toutes les structures intervenant par le biais de l'offre d'emploi, du conseil et de l'orientation vers les mesures en faveur de l'insertion des jeunes- ont une vision très constituée du comportement des jeunes et de ce qui leur manque pour être "employables". Ils ont par ailleurs une perception plutôt segmentée, du fait de leur mode d'intervention, du système des mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

De ce fait, le système de l'accès au travail donne l'impression de fonctionner comme une suite de sas, qui engendre des ruptures successives plutôt qu'il ne favorise des progressions continues.

Tableau 8

Les organismes contactés dans les villes où s'est déroulée l'enquête

ANPE	<i>Epernay</i>	<i>Marseille</i>	<i>Nanterre</i>
PAIO, Mission locale	<i>Epernay</i>	<i>Marseille</i>	<i>Nanterre</i>
Association intermédiaire	<i>Epernay</i>	---	<i>Nanterre</i>
Intérim, entreprise	<i>Epernay</i>	<i>Marseille</i>	---

1- Les ANPE

I- Le "profil" des jeunes fréquentant les organismes

Les ANPE de province et de la région parisienne notent l'accroissement du nombre des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Toutefois la majorité des jeunes recherchant les mesures d'aide à l'insertion sont des jeunes sans diplôme. Assez fréquemment, ces derniers sont orientés vers une PAIO ou une mission locale et fréquentent plus assidûment ces organismes que l'ANPE.

Une partie des jeunes les plus concernés par la recherche de travail n'ont pas une démarche de recherche très active auprès des organismes comme l'ANPE : les directeurs sont bien conscients de ne pas voir beaucoup "les jeunes marginalisés des cités", ceux qui ont des problèmes sociaux, et qui pour partie sont pris en charge par des associations de prévention sans sortir de leurs quartiers.

a- Le comportement des jeunes demandeurs d'emploi

D'une manière générale, les différences de comportement en matière de recherche d'emploi sont marquées entre les non-qualifiés et les qualifiés.

Les non-qualifiés manquent de motivations, ce qui cache en fait leur grande indétermination, leur vécu d'échec, leur incapacité à se projeter dans des projets réalistes, ou plus simplement leur trop faible maturité. Ils sont facilement défaitistes, et s'estiment victimes de l'incompréhension des employeurs.

Encore faut-il distinguer ceux qui sont encore très jeunes (les 18-20 ans), de ceux qui ont "galéré" plusieurs années sans réussir à entrer dans un processus de qualification.

Les premiers manquent surtout de motivations, c'est-à-dire d'idées sur ce qu'ils ont envie de faire. Ils sont encore très dépendants de leur milieu familial.

Pour les seconds, il n'est pas sûr que l'explication de la crise de l'emploi, marquée par la tendance à la disparition des emplois non qualifiés, soit à elle seule suffisante. Mais ce qui est sensible, c'est que le processus de l'échec de la scolarisation induit une intériorisation du sentiment de dévalorisation de la personne, qui se révèle être un handicap très lourd dans les situations de recherche d'emploi. Ce sentiment les conduit à s'auto-limiter fortement dans leurs démarches, et à entretenir la conviction qu'on ne pourra rien leur proposer compte-tenu de leur absence de diplôme.

Les qualifiés ont une attitude plus personnelle, qui les conduit à rechercher des emplois par leurs propres moyens dans le champ de leur spécialité. Bon nombre passent néanmoins du temps à s'enfermer dans une recherche trop étroite, et n'élargissent leurs investigations à d'autres secteurs qu'une fois qu'il devient intenable de ne rien trouver. Par contre, par rapport aux "non-diplômés", ils acceptent plus facilement de remettre en cause leur qualification, quand ils ne trouvent rien, pour reprendre une formation qualifiante.

D'une manière générale, toutes les ANPE soulignent le manque de méthode des jeunes pour prospecter. Ils sont très peu armés pour entrer en contact avec le monde de l'entreprise, d'autant qu'ils s'en tiennent généralement à la qualification "apparente", c'est-à-dire au titre du diplôme ou au programme de la formation suivie, comme argumentaire de présentation. Rien, ni personne, ne les prépare à se préoccuper de leur présentation, de leur comportement, de leur élocution, etc., toutes choses qui se révèlent extrêmement importantes dans les entretiens avec les employeurs.

Les plus âgés (les plus de 20 ans) ont acquis de l'expérience : ils ont généralement élaboré un projet plus précis, qui leur donne une apparence de plus grande motivation. Ils sont aussi plus déterminés à se stabiliser, et à trouver une solution pour assurer leur indépendance. Il semblerait que les filles paraissent plus concernées par le travail, plus pugnaces dans leurs recherches. De plus, en province notamment, le secteur tertiaire offrirait plus de débouchés, mêmes s'il s'agit beaucoup d'emplois précaires, que le secteur industriel.

Les ANPE reconnaissent enfin que le milieu d'origine a une très grande incidence à l'insu des jeunes : les plus favorisés ont une présentation implicitement plus conforme, un bagage culturel plus important et, par ailleurs, les ressources de leur famille leur donnent plus de facilités pour supporter l'attente de l'emploi ; les plus défavorisés, à l'inverse, cumulent les handicaps.

b- portraits-types de jeunes en recherche d'emploi

Les jeunes sans qualification sont les "profils" les mieux repérés par les organismes, parce que les plus stigmatisés. Le jeune-type est marqué par l'échec scolaire : il se présente sans projet, a une attitude plutôt attentiste, attend qu'on lui vienne en aide.

Les jeunes marqués par leurs origines étrangères, et plus précisément par des caractères "ethniques", physiques ou comportementaux, sont également fortement stigmatisés : ils subissent le rejet souvent latent des employeurs, se vivent en difficulté dans les démarches d'entretien, et oscillent entre l'abattement et la révolte.

A l'opposé le portrait-type du jeune diplômé à la recherche d'un emploi serait quelqu'un d'actif, préoccupé de continuer à se former, ayant un projet en tête et prêt à la mobilité.

c- les valeurs s'attachant au travail

Les ANPE voient les jeunes comme étant surtout préoccupés de trouver un salaire régulier, c'est-à-dire des ressources leur permettant de devenir indépendants. Ils auraient en fait une conception très précaire du travail, marquée par l'image des petits boulots. Ils ne se projettent pas dans un avenir professionnel, dans une dynamique de promotion sociale.

Trouver un petit boulot, dans la manutention, le magasinage, ne donnant pas trop de contraintes, est souvent le seul projet professionnel des jeunes peu qualifiés. Ils ont pour la plupart une mauvaise image de l'apprentissage, comme étant associée à des métiers trop durs (hôtellerie, BTP), trop manuels.

II- Le dispositif des mesures d'aide à l'insertion

Les perspectives proposées aux jeunes par les ANPE, se regroupent en deux registres bien tranchés.

Pour les "sans diplôme", la principale réponse est apportée par la PAIO qui préconise des parcours de qualification à travers les contrats de formation (CFI, PAQUE). Les ANPE ont très peu d'offres d'emploi à proposer à ceux qui n'ont pas de qualification suffisante. L'information qui leur est dispensée se concentre sur les contrats d'apprentissage, les formations en alternance, les CES.

Pour les "diplômés", par contre, l'offre de prestations est plus large : techniques de recherche d'emploi, contrats de qualification, emplois qualifiés.

Le problème, pour les ANPE, c'est que toutes les formules proposées ne suscitent pas l'adhésion des jeunes. Ce sont les possibilités d'accès direct à un travail qui sont les mieux perçues : en ce sens les CES rencontreraient un certain succès. Par contre le système de l'apprentissage est mal accepté par les jeunes sans qualification pour qui la formule reste trop fortement associée à l'école. De ce point de vue les contrats de qualification sont mieux vécus et plus recherchés, au moins par ceux qui ne sont pas marqués par l'échec scolaire.

On mesure à quel point l'échec scolaire qui se traduit par une sortie sans diplôme qualifiant, est intériorisé comme un handicap qui conduit les jeunes à fuir toute nouvelle situation de formation.

Les ANPE ont plutôt tendance à défendre les mesures, à trouver qu'il faudrait aller plus loin en les multipliant. Parmi ces mesures, les principes de l'alternance et des contrats d'apprentissage ou de qualification font figure de formules idéales. On note une réticence à évoquer qu'il y existe des dysfonctionnements, que le système pourrait être plus efficace, que les employeurs ont tendance à abuser des mesures et à exploiter les jeunes.

Au registre des suggestions d'amélioration, reviennent et l'insuffisance de l'école à ouvrir sur le monde de l'entreprise, et l'idée qu'aux formations professionnelles devrait être associé un système de tutorat de la part des entreprises.

2- PAIO et missions locales

I- Le "profil" des jeunes fréquentant les organismes

Les PAIO et les missions locales dressent le même constat que les ANPE : si 80% des jeunes qu'elles prennent en charge sont pour moitié des niveaux V ("diplômés") et pour moitié des niveaux Vbis et VI ("non diplômés"), la part des niveaux IV et III (Bac et post-bac) s'est développée ces dernières années.

a- le comportement des jeunes demandeurs d'emploi

Ils ont souvent une attitude passive et méconnaissent trop les rudiments nécessaires à la recherche d'emploi : la rédaction d'un CV, l'expression verbale, le comportement en entretien. Certains développent une énergie importante mais de façon complètement inadéquate.

L'acquisition des "techniques de recherche" constitue un domaine d'investissement important pour ces organismes. *"Le rôle de la PAIO est de rassurer les jeunes par rapport à l'angoisse que suscite un entretien, dans la mesure où ils se dévalorisent facilement"*.

Les différences selon l'âge tiennent surtout à la somme d'expériences accumulées dans la recherche de travail, mais selon certains organismes il y aurait de moins en moins de différences parce que ceux qui ne trouvent pas sur plusieurs années sont ceux qui ne progressent pas. Les filles auraient une faculté d'insertion plus grande, une plus grande motivation de réussite sociale, et bénéficieraient de secteurs d'emplois plus ouverts. Pourtant leurs orientations professionnelles apparaissent moins diversifiées.

Les jeunes qui ont abandonné trop tôt le cursus de formation générale ont moins d'aptitudes à s'intégrer, à s'adapter, à être cohérents. Ils sont rétifs aux parcours de formation, "parce que c'est trop long". Enfin l'aspect le plus unanimement évoqué est le poids des origines sociales, notamment ethniques, des difficultés familiales et de l'instabilité psychologique, du handicap du chômage des parents.

Si les jeunes sont à l'évidence très concernés par la recherche de travail, ils ne sont pas forcément très actifs, et donnent surtout cette impression qu'ils ne savent pas chercher. Il semblerait que les jeunes qui ne font que des passages de loin en loin, qui n'ont pas de démarches suivies, soient plus nombreux que les jeunes vraiment actifs. Un fossé sépare les discours des jeunes sur le fait de vouloir travailler, de la présentation effective dans une situation concrète de travail : les premiers essais et les échecs mènent souvent à la démotivation et au désœuvrement. Il n'est pas certain que leur énergie et leurs aspirations s'investissent sur d'autres fronts.

Le public qui fréquente les PAIO n'a pas vraiment de stratégie. Les parcours sont souvent cahotiques, fait d'une succession d'échecs et de tentatives très diverses. Et puis la notion même de parcours est très difficile à faire partager aux jeunes.

Parmi les portraits-types dont parlent les PAIO, sont évoqués :

- les cas des jeunes qui trouvent un emploi a priori stable, et qui le lâchent au bout de trois mois pour des raisons difficiles à comprendre (des problèmes familiaux généralement)
- les cas des jeunes qui ont des réactions hors normes lors des entretiens avec les employeurs, et pour qui c'est un handicap difficile à surmonter
- les cas des jeunes qui ont des parcours compliqués, sans cohérence, puis qui trouvent une voie où ils se sentent reconnus

b- les valeurs qui s'attachent au travail

La dimension financière, permettant d'atteindre l'indépendance, est toujours avancée comme la motivation principale des jeunes. La réalisation dans le travail, le sentiment de participation à la marche de la société, ne seraient perceptibles qu'aux niveaux de diplômes supérieurs au bac.

Par contre le cas des emplois dans les "fast-food" tendrait à prouver que les jeunes sont très preneurs d'emplois même peu qualifiés, pour peu qu'ils les maintiennent dans une ambiance de jeunes, c'est-à-dire dans leur classe d'âge. Pour les conseillers des missions locales, c'est là l'indice de la réticence des adolescents à se confronter au monde des adultes, et à rentrer dans le processus de la normalisation sociale ?

En matière de catégories d'emploi il y aurait une nette opposition entre les métiers du tertiaire, plus nobles ou plus attractifs, et les métiers manuels de l'industrie ou du BTP. Les secteurs les plus demandés actuellement par les personnes qui arrivent à la PAIO (par exemple à Nanterre) sont le tertiaire administratif et commercial, les services de proximité, le paramédical et, dans une moindre mesure aujourd'hui, la distribution et la vente.

Pour les hommes, les métiers du bâtiment, mais aussi les métiers de bouche (commerces alimentaires, restauration), sont aujourd'hui trop peu attractifs, en raison des conditions de travail et des horaires.

II- Le dispositif des mesures d'aide à l'insertion

Le dispositif sert principalement à limiter les effets de la crise, il fonctionne comme un filet pour aider ceux qui en sont le plus facilement victimes, mais en l'absence de création d'emplois il ne peut prétendre constituer une véritable solution de remplacement.

L'intérêt du dispositif, c'est qu'il soit diversifié : il permet d'apporter une variété de réponses, en termes de parcours, à des situations individuelles forcément très diverses.

A l'origine, les structures du type PAIO ou mission locale étaient des distributeurs de stages, mais dans ce domaine il ne leur reste aujourd'hui que les CES. Actuellement, elles orientent surtout vers les formules de formation, l'apprentissage et les contrats de qualification. Elles assurent par ailleurs un suivi pour aider les jeunes à mener leurs démarches.

Bien que l'alternance soit de nouveau à la mode, la formule provoque beaucoup de déceptions chez les jeunes qui pensent que lorsqu'ils ont trouvé l'école offrant des formations en alternance, ils ont fait l'essentiel. La plus grosse difficulté de ces systèmes réside dans le fait de trouver des patrons et des entreprises acceptant de remplir un rôle de formation.

Dans les manques, est signalée l'absence de solutions de formation pour les jeunes de très bas niveau. Les CES, bien que décriés, offrent une solution intéressante si c'est pour permettre la découverte d'un métier, d'un secteur professionnel. Certains constatent qu'ils sont très demandés par les jeunes.

Les réseaux tissés par les PAIO et les missions locales s'estiment plus proches à la fois des demandeurs d'emploi, et à la fois d'un certain nombre d'entreprises qui deviennent

progressivement des partenaires. Il existe toutefois des disparités importantes dans ce dispositif qui sont le résultat de l'inégal investissement des collectivités locales en faveur de l'insertion.

L'entreprise reste le maillon essentiel pour développer l'insertion. Eu égard à l'impréparation à la recherche de l'emploi qui caractérise les jeunes quand ils sortent des formations initiales, mêmes professionnelles, les organismes d'aide à l'insertion se révèlent très utiles pour développer l'employabilité des demandeurs d'emploi, et en particulier primo-demandeurs.

3- Les associations intermédiaires, l'intérim et les entreprises

I- Le "profil" des jeunes fréquentant les organismes

Tous les publics ont recours à ces organismes, depuis les jeunes sans diplôme (en échec scolaire) jusqu'aux diplômés de niveau Bac+2, en particulier les BTS.

a- le comportement face aux employeurs

Une grande différence oppose ceux qui arrivent en situation d'échec scolaire et ceux qui sont en position de réussite. Les organismes employeurs ont tendance à retraduire cela en termes de motivation : "c'est la motivation qui fait la différence". En fait, plus que de motivations il s'agit d'assurance.

La différence d'approche est très sensible entre l'expérience de l'association intermédiaire et celle de l'agence d'intérim. Pour la première, les jeunes font intervenir trop d'affect dans la manière dont ils se confrontent aux employeurs : ils partent du principe qu'ils vont se faire exploiter (selon certains responsables d'association "les jeunes disent énormément de mal des entreprises").

Pour les responsables d'agence d'intérim, il est manifeste que les jeunes qui ont vraiment recours à cette voie d'accès à l'emploi, sont beaucoup plus efficaces dans leur manière de se présenter dans les situations de recrutement. L'intérim a l'intérêt de fonctionner comme un intermédiaire qui facilite l'introduction dans les entreprises. Dans la situation actuelle, il bénéficie de la baisse des exigences des jeunes : le fait qu'ils soient plus adaptables à ce qu'on leur propose facilite le fonctionnement du système.

En fait l'intérim sélectionne fortement les entrants, en ne retenant que ceux qui ont des compétences initiales suffisantes. Il répercute les exigences des employeurs qui ont tendance à demander des diplômes plus élevés que la qualification de base des postes à pourvoir.

b- les profils de jeunes

La différence d'âge rejaillit fortement sur l'impression de maturité. Dans le circuit de l'intérim notamment, les plus jeunes seraient ceux qui acceptent le plus facilement des emplois en usine.

Les associations intermédiaires perçoivent les filles comme étant plus tenaces et plus motivées. Pour les plus défavorisés intervient le palliatif des combines auquel les garçons ont beaucoup recours et les filles très peu. Les filles s'appuient plus sur des acquis scolaires, des compétences issues de leur formation ; les garçons mettent plutôt en avant l'expérience.

On ne peut pas dire que les jeunes ne soient pas concernés par le travail : c'est une préoccupation très présente pour eux. Mais il y a de grandes différences entre ceux qui sont très actifs et ceux qui subissent l'inactivité, semble-t-il par manque de maturité. Ces derniers ne projettent aucun plan de carrière, aucune envie particulière. Ils se limitent aux petits boulots les plus faciles, par exemple la distribution de prospectus, mais refusent ceux qui sont trop manuels (par exemple le nettoyage).

Par ailleurs à trop répéter que c'est la crise, qu'il n'y a pas de travail, les jeunes dispersent leur énergie, se démobilisent. Pour tous les opérateurs, les jeunes n'ont pas d'autres préoccupations bien précises. S'ils veulent un emploi, c'est d'abord pour avoir des ressources et à partir de là une stabilité, ou la sortie d'une certaine errance ("la galère").

Des profils-types (tels qu'ils sont perçus par les associations intermédiaires) :

- le cas des jeunes en formation, qui ont fait différents stages qui ne les intéressaient pas, et puis un jour il y a "le déclic", et par une sorte de prise de conscience, ils trouvent leur voie
- le cas des jeunes qui même après diverses expériences ne sont toujours pas motivés par quelque chose, et qui vont accepter n'importe quoi pour échapper à la galère
- le cas de ceux qui ont été orientés contre leur désir, qui tentent, par de multiples biais, de revenir vers leur souhait initial.

II- Le dispositif des mesures d'aide à l'insertion

On trouve exprimée, par les associations intermédiaires, l'idée de former des citoyens en leur donnant des clés pour se forger une autre image du monde du travail, et des perspectives pour construire leur démarche de recherche.

Pour les plus pessimistes (ceux qui s'occupent des jeunes les plus démunis face au travail), le dispositif actuel des mesures d'aide à l'insertion est avant tout fait pour rassurer : il produit de l'assistanat, il sert à montrer que l'on fait quelque chose. Elaboré par le système administratif, ce dispositif de mesures n'est pas suffisamment connu et intériorisé par les acteurs patronaux les plus nombreux, les petites entreprises et les artisans.

"C'est le maillage des mesures qui arrive à donner des résultats intéressants et non pas le fait de concentrer les efforts sur un dispositif. Actuellement on revient aux formules de l'apprentissage et du contrat de qualification, et on délaisse un peu la formation en disant que ça ne sert à rien. Alors qu'il y a quelques années on avait abandonné l'apprentissage en faisant le constat que ça ne marchait pas. On est tributaire des effets d'annonces. C'est le cas par exemple pour les programmes PAQUE." (responsable d'association intermédiaire).

CONCLUSION

La grande majorité des jeunes accèdent à leur premier emploi sans avoir recours de manière déterminante à l'ANPE ou aux organismes d'aide à l'insertion. C'est par le circuit des petites annonces et par les réseaux relationnels propres à chacun, qu'ils entrent en contact avec le marché du travail.

Parmi les jeunes que nous avons rencontré pour cette étude, qui sont soit des sortants de formation, soit des primo-demandeurs inscrits au chômage depuis au moins un an, soit des chômeurs véritables qui ont déjà eu au moins un emploi, très peu pratiquent une forme de recherche que l'on pourrait qualifier de dilettante, non marquée par l'urgence.

Pour la très grande majorité, la recherche de travail est une préoccupation qui les mobilise totalement. La première phase qui suit la sortie de formation ou la fin d'une phase d'activité (stage ou emploi), est une période suractive pendant laquelle les jeunes essaient de faire le tour du plus grand nombre de réseaux d'information et d'offres d'emploi. Passés plusieurs mois, la démobilisation les atteint souvent. Ils sollicitent alors des appuis auprès des conseillers des organismes d'aide à l'insertion, et recherchent les mesures pouvant leur donner accès à des expériences en entreprise.

Très peu nombreux, finalement, sont les jeunes qui affirment une vision stratégique de l'insertion professionnelle, fondée sur une bonne connaissance des filières d'accès aux fonctions qu'ils ambitionnent. Tous les jeunes mettent en avant une double préoccupation : l'acquisition ou la stabilisation de l'indépendance économique et l'aspiration à une insertion dans le monde des actifs, double processus par lequel ils attendent d'accéder à une place dans la société.

Loin d'être vécue comme le démarrage d'une carrière professionnelle, l'attente du premier emploi est pensée, et donc exprimée, selon une problématique analogue au passage des diplômes : c'est une porte qui, à la condition qu'elle s'ouvre, va permettre à une nouvelle phase de l'existence d'advenir. La représentation sociologique de la situation des jeunes face au travail rejoint en grande partie le modèle de la file d'attente utilisé par les économistes pour rendre compte du processus d'accès à l'emploi.

La période actuelle n'est pas favorable à une grande liberté face au travail : la plupart des jeunes sont inquiets sur leur avenir, et ne se sentent pas en mesure de mettre en avant leur réalisation personnelle. L'impression de repli et de vacuité qu'engendre ce temps d'incertitude, ne sort pas pour autant les jeunes de l'univers social. Loin de se sentir marginalisés, ils se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société. Ce paradoxe est intéressant car il définit bien la singularité de cette période qui sépare la sortie de l'univers scolaire, du début de l'intégration par le travail. Si le temps est vide c'est qu'il y a eu rupture dans l'enchaînement des cadres qui s'imposent à l'individu (l'école, le travail tout particulièrement), cadres qui fixent les finalités légitimes pour s'investir. Mais un autre cadre perdure, la famille, le voisinage, qui maintient l'individu dans un réseau de socialisation durable.

Si les jeunes font bien la différence entre le fait d'avoir un travail et le fait d'être intégré socialement, une fraction d'entre eux exprime clairement la peur qu'ils ont de ne pas obtenir une place à part entière dans la société faute de trouver un emploi. L'absence de confiance dans ses chances à trouver rapidement, associée à la difficulté à vivre une dépendance conflictuelle avec le milieu familial, enferment une partie des jeunes dans une impasse difficile à tenir. Elle devient particulièrement menaçante pour ceux qui sont le plus concernés par la question de l'intégration, et qui ressentent de manière plus aiguë le jugement social qui s'attache à l'inactivité prolongée. C'est le cas des enfants des familles d'immigrés quand ils se rendent compte qu'aux difficultés vécues par tous les jeunes s'ajoute un lourd handicap imposé par leurs origines.

L'incertitude est le sentiment qui domine cette période de l'existence des jeunes. D'un côté la plupart restent confiants dans la possibilité de trouver un emploi, et tiennent à s'afficher résolument optimistes, en misant sur le fait que l'avenir ne peut pas être pire que leur situation présente. Mais fondamentalement ils subissent la conjoncture de l'emploi, et se savent à la merci de ses évolutions. Le monde du travail leur apparaît opaque : attendre, compter sur leurs proches, résister par un recours massif aux petits boulots, est leur principale stratégie pour s'adapter à la conjoncture.

Le désir de se sortir au plus vite de l'incertitude et des difficultés matérielles, la volonté de rester disponibles aux opportunités d'emploi pouvant se présenter, expliquent deux types de refus :

-le refus d'envisager un parcours de longue durée avant d'accéder à l'emploi véritable -c'est le principe des contrats d'apprentissage et de qualification, mais aussi des CFI- dans la mesure où il replonge le jeune dans un parcours de formation, sans pouvoir lui garantir qu'un emploi l'attend à l'issue du contrat ;

-le refus d'un niveau de rémunération très inférieur au niveau du salaire jugé minimal, qui oblige à rester dépendant de ses parents, à demander implicitement à ceux-ci de compenser la différence avec un salaire minimal, et le plus souvent à continuer d'habiter au domicile familial.

Ce qui est le plus marquant dans le discours des jeunes sur les mesures, c'est l'absence d'ajustement entre le sentiment d'urgence qui entretient les jeunes dans le court terme et la logique des "mesures", qui sont toutes commandées par l'idée d'un parcours progressif, étalé sur un ou deux ans, pour atteindre l'insertion durable.

Il est manifeste qu'ils ne croient pas dans les mesures d'aide à l'insertion, que même les formules les mieux reçues (l'alternance, l'apprentissage) valent au plan des principes mais en tout état de cause pas pour eux, et que certaines mesures sont les signes qu'ils courent aujourd'hui le risque d'être exploités (le CES, le CIP), et cela parce que leur principal moteur est la conquête de leur autonomie financière. Toutes les formes de salaire "jeune", et en particulier toutes les rémunérations associées aux mesures destinées au 16-25 ans, sont vécues comme la voie ouverte à l'exploitation d'une nouvelle forme de main d'oeuvre bon marché, les jeunes apparaissant comme les premières cibles de la dérégulation des conditions d'emploi.

Ce qu'ils interprètent comme des mesures destinées plus à les occuper qu'à garantir un accès à l'emploi véritable, n'apportent pas les réponses qu'ils attendent à leur aspiration à s'insérer socialement, à trouver leur place et à investir un grand besoin d'affirmation de leur utilité. On le voit particulièrement bien dans leurs réticences vis-à-vis de certains emplois dont l'utilité sociale ne les convainc pas et, à l'inverse, dans leur investissement spontané dans l'aide aux personnes et dans les services de proximité, secteurs qui pourtant n'offrent guère de perspectives de carrières.

Ce qu'il manque le plus aux jeunes c'est de se repérer dans les chemins qui peuvent mener aux emplois, c'est aussi de comprendre comment ils pourront construire par étapes une carrière autrement que par la course aux diplômes, c'est enfin de trouver un terrain de confiance avec les employeurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Gabrielle Balazs, Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage, Actes de la recherche en sciences sociales, n°50, novembre 1983
- Valérie Beaudoin, Anne-Lise Aucouturier : Parcours d'insertion de jeunes en difficulté : Analyse lexicale de 580 portraits de jeunes rédigés par les conseillers des Missions Locales et PAIO, CREDOC Juillet 1994
- Marc Bordigoni, Claudette Pelassy : Modes d'insertion sociale, scolaire et professionnelle d'une cohorte de jeunes dans un quartier populaire de Marseille, rapport CERCOM, 1986
- Régine Boyer, Charles Coridian (ed.) : Un horizon chargé : Jeunes d'en France, Panoramiques, 1994
- Alessandro Cavalli, Olivier Galland (dir.) : L'allongement de la jeunesse, Actes Sud, 1993
- Frédéric de Coninck, Francis Godard : Les cheminements professionnels des jeunes : Mise à l'épreuve des concepts d'insertion professionnelle et de stratégie de différenciation, rapport GERM-CERCOM, 1990
- François Dubet : La galère : jeunes en survie, Fayard 1987
- Claude Dubar (ed.) : L'autre jeunesse : Jeunes stagiaires sans diplôme, Presses Universitaires de Lille, 1987
- Claude Dubar : L'insertion comme articulation temporelle du biographique et du structurel, Revue Française de sociologie, XXXV-2, 1994
- Maryse Esterle : Jeune sympa cherche boulot cool avec patron sympa... Jeunes sans qualification : Stratégies d'insertion, Annales de Vaucresson, n°32-33 1990 pp 123-137
- Michel Fize : Le peuple adolescent, Julliard 1994
- Olivier Galland : Sociologie de la jeunesse : L'entrée dans la vie, Armand Colin 1991
- Olivier Galland : Un nouvel âge de la vie, Revue Française de Sociologie octobre-décembre 1990 XXXI-4 pp 529-551
- Philippe Geminel : Les jeunes en stage "16-18 ans" : Une approche des attitudes en termes de projets, Revue Française de Sociologie, XXIX-1, janvier-mars 1988
- Caroline Guillot, Gérard Neyrand : Difficultés des politiques d'insertion face aux jeunes en difficulté, Annales de Vaucresson, n°32-33 1990 pp 253-263
- Caroline Guillot, Gérard Neyrand, Politiques d'emploi et construction d'une identité professionnelle et sociale des jeunes en difficulté d'insertion, rapport CIMERSS, 1990
- Chantal Nicole-Drancourt : Le Labyrinthe de l'insertion, La Documentation Française 1991
- Chantal Nicole-Drancourt : L'idée de précarité revisitée, Travail et Emploi n°52 février 1992 pp. 57-70

- Chantal Nicole-Drancourt : Mesurer l'insertion professionnelle, Revue Française de Sociologie, XXXV, 1994
- Bernard Perret : Fin de la valeur travail, Esprit n°1, janvier 1988.
- François Pissart, Marc Poncelet, Michel Voisin : Vivre en chômage : L'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte Revue Française de Sociologie octobre-décembre 1990 XXXI-4 pp 573-590
- Laurence Roulleau-Berger : Jeunesses et cultures de l'aléatoire : De l'emploi précaire à la socialisation professionnelle, rapport GLYSI, 1991
- Laurence Roulleau-Berger : La ville intervalle : Jeunes entre centre et banlieue, Méridiens Klincksieck, 1991
- Paul-Philippe Trebossen, 16-25 ans cherche travail : Une mission locale et l'emploi, Editions Ouvrières, 1989

ANNEXES

ANNEXE 1

LES THÈMES ABORDÉS PAR LE QUESTIONNAIRE

1- L'école

a-Résumé du cursus scolaire	Q2
b-Satisfaction envers sa scolarité	Q3
c-Aspiration à poursuivre une formation	Q2, Q3

2- Le parcours de recherche de l'emploi

a-Les différentes démarches entreprises, et les expériences accumulées	Q5, Q6, Q7, Q8
b-Bilan sur le sentiment d'avoir été aidé, d'avoir progressé	Q9

3- L'importance des préoccupations d'insertion professionnelle

a-Préoccupation dominante ou pas, autres préoccupations	Q10, Q11, Q34
b-Difficulté à faire les démarches, à se donner des objectifs	Q12, Q13, Q14
c-Sentiment de progresser, d'accumuler des expériences	Q14

4- Les préoccupations financières

Degré d'autonomie matérielle, le système de ressources	Q15, Q16, Q17
--	---------------

5- La référence aux parents, aux proches

a-Mode de relation avec les parents, pression du milieu familial	Q18
b-Comparaison avec les frères et soeurs	Q19
c-Comparaison avec les amis	Q19, Q20, Q21
d-Sur qui compter, sur qui s'appuyer	Q18, Q20, Q23

6- Ce qui peut aider les jeunes à s'insérer professionnellement

a-L'appui des organismes d'insertion	Q24
b-L'intérêt des mesures destinées à faciliter l'insertion des jeunes	Q25, Q26
c-Le CIP	Q28
d-Ce qui manque pour aider les jeunes	Q27

7- Métier idéal et valeurs véhiculées par le travail

a-Le métier idéal, les emplois repoussoir	Q29, Q31
b-La vision du monde du travail	Q30, Q33
c-Les valeurs du travail	Q33, Q35

7- Stratégies et avenir

a-La stratégie de l'insertion	Q17, Q22, Q32, Q33
b-Evaluation des chances de trouver l'emploi souhaité	Q29, Q36
c-Le sentiment d'intégration, la vision de l'état adulte	Q38, Q39

ANNEXE 2

GRILLE THÉMATIQUE UTILISÉE POUR LA RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

1	Travail	parcours : emplois occupés, expériences
2	Travail	projets
3	Travail	difficultés des situations d'emploi, relations avec employeurs
4	Travail	modèles suivis, modèles recherchés, modèle idéal
5	Travail	modèles subis, formes de travail rejetées
6	Travail	stratégies, critères de choix
7	Travail	valeurs associées à l'emploi
8	Démarches	parcours : démarches accomplies, expériences
9	Démarches	difficultés rencontrées
10	Démarches	sentiment de progrès, de mieux se débrouiller
11	Démarches	appuis
12	Démarches	temps consacré, degré de priorité de la recherche de travail
13	Démarches	stratégies, optimisme/pessimisme pour l'avenir
14	Politique jeunes	jugement sur organismes
15	Politique jeunes	jugement sur mesures et CIP
16	Politique jeunes	ce qui manque pour aider les jeunes, le questionnaire
17	Ecole	étapes du cursus
18	Ecole	satisfaction à l'égard de l'école, de la scolarité
19	Ecole	poursuite de formation envisagée / souhaitée
20	Relation avec parents	
21	Situation des pairs	comparaison avec des amis
22	Situation des pairs	comparaison avec frères et soeurs
23	Situation des pairs	comparaison avec conjoint (y compris copain-copine)
24	Préoccupations	projets autres que professionnels
25	Préoccupations	les autres préoccupations
26	Parcours global	
27	Synthèse de l'enquêteur	

Récapitulatifs

- 1 Parcours global : chronologie des formations, des expériences et des démarches
- 2 Tableau des organismes connus
- 3 Tableau des mesures connues

ANNEXE 3

JUGEMENTS SUR LES ORGANISMES⁵

CAP, BEP

1. ANPE

(-accueil ANPE?). Au début pas terrible, maintenant ça va mieux.
(-efficacité?). Moyennement.(217)

L'accueil à l'ANPE, l'accueil qui y a chez nous il est pas terrible hein, ces deux femmes elles sont là pour travailler c'est tout, c'est l'ANPE de Palaiseau dans l'Essonne. Y voient tellement de monde que maintenant y sont insensibles quoi alors y sont pas là le coeur ouvert, elles font leur travail comme des machines.(221)

L'ANPE : moins j'y vais, mieux je me porte ..

Je trouve que le travail des conseillers d'orientation est complètement raté. En général, quand on est orienté à partir de la 3^e, c'est qu'on n'a pas les capacités pour passer en 2^e. Donc, on doit chercher ou un CAP ou un BEP. En général, ils nous mettent là où il y a de la place. Ils ne cherchent pas vraiment à savoir si ça nous intéresse ou si ça ne nous intéresse pas.

ANPE : je m'en foutisme. ANPE : complètement négatif. Je suis tombée sur quelqu'un qui n'en avait rien à faire (204)

-(ANPE..): "En fait, on a un numero .. on n'a pas de dossier précis .. on est un numero, et puis, voilà .. Les entretiens .. j'ai même pas eu d'entretien pour mon allocation dégressive .. Ils m'ont envoyé un courrier ... J'ai renvoyé le courrier, c'est tout ..."

A part ça, on se débrouille .. l'ANPE, c'est pas tellement ... ils en ont tellement aussi ...(201)

(ANPE) Je les connaissais quand même, mais ça ne m'intéressait pas d'aller aboutir là-bas.. Pour moi l'ANPE ça ne sert pratiquement à rien. (101)

(quels sont les organismes que tu connais?) ANPE ouais j'y vais régulièrement. (connaissance) Par des amis demandeurs d'emploi également (ta fréquentation § les bénéficiaires?) Pour y trouver un emploi / Pour ceux qui sont au chômage, qui ont arrêté leur études-(qualité de l'accueil?) nulle (c'est à dire?) Ah, je sais pas, y sont pas souriants, y sont bloqués, y sont là pour.., on dirait des robots c'est pas la peine-(tu as déjà eu des prises de tête?) Non, non mais y faut gueuler de toute façon, même à la mission locale c'est pareil-(l'efficacité de l'ANPE selon toi?) Ben , pfeu rien du tout , d' façon...(inefficace?) Non, non c'est pas efficace, . (102)

(Problème aux niveau de l'ANPE) Non.(124)

(L'ANPE ?) L'accueil c'est mieux qu'au départ, au départ c'était un petit peu tout azimut, on savait pas où se diriger exactement, alors que là j'ai vu qu'il y avait du personnel en plus, pour aider les gens dans leurs annonces. Il y a une meilleure organisation. Les gens sont tout de suite dirigés au même endroit, ils sont plus comme avant... On cherche pas en fait, on est tout de suite dirigé, on perd pas de temps.

On se débrouille plus, on est obligé de trouver soi-même les annonces, et maintenant on téléphone soi-même, alors qu'avant ils nous envoyaient un courrier comme quoi il y avait un emploi, et ils téléphonaient pour nous, alors que ça n'existe plus maintenant.

Je compte quand même sur l'ANPE pour me donner des offres d'emploi.

Ca a changé, parce qu'avant l'ANPE appelait l'employeur pour toi, et maintenant apparemment c'est fini. Je pense que c'était mieux avant, parce que pour les personnes qui manquaient d'assurance, ça les aide, au départ c'était mon cas, et j'étais bien contente que le conseiller appelle pour moi, mais maintenant, ça me gêne pas.(202)

⁵ Les textes de cette annexe sont des extraits des entretiens réalisés auprès des jeunes, restituant les discours qu'ils ont tenus sur les organismes : chaque paragraphe séparé par une ligne blanche correspond aux propos d'un individu (le numéro entre parenthèse est celui qui a été donné à l'individu; on le retrouve dans les tableaux de l'annexe 5 page 115). Ces citations ont été classées selon les niveaux de formation des jeunes d'une part, selon les organismes évoqués d'autre part.

Les français, ceux qui sont chez eux ont toujours un avantage sur ceux qui sont pas chez eux, les français sont prioritaires (à l'ANPE).

(C'est efficace l'ANPE ?) Franchement non, le système il est pas clair. Toujours aller là-bas et revenir, c'est comme un jeu d'échec... (l'accueil ?) Il faut attendre, il faut faire la queue (à l'ANPE), il y a du monde, et c'est rare que quelqu'un trouve.

Mais c'est toujours la même chanson, c'est rare qu'il y a une offre, vous allez là-bas (ANPE), c'est toujours les mêmes offres.

Il ya que l'ANPE de toute façon là, ou la PAIO, on n'a pas beaucoup de choix. L'ANPE ils n'aident pas beaucoup, je compte pas trop sur l'ANPE non plus. Les gens c'est vite fait, chacun a son numéro, on attend, la dame c'est à peine si elle s'occupe de vous. C'est ABCD, il y a un guichet partout, vous venez vous posez vos papiers...(121)

Ce n'est pas une solution, l'ANPE. Il n'y a rien.(108)

L'ANPE peut aider mais ils en ont rien à faire et c'est peu efficace, je trouve.(122)

ANPE : pour l'instant, je m'en suis souvent servi juste pour remplir le côté administratif. En terme d'emploi, ça ne m'a jamais vraiment servi . Par contre, en terme administratif, ça sert parce que, pour tout ce qui est ASSEDIC, on est obligé de passer par l'ANPE. Maintenant, pour le prochain emploi que je vais essayer de trouver, peut-être que ça va être prépondérant dans mon choix. Parce qu'il y a beaucoup de petites annonces quand même. Avant, c'est pas la joie parce qu'il n'y avait pas énormément d'annonces . C'était des annonces qui étaient là depuis un petit moment et qui étaient périmées. Je pense que, maintenant, les annonces sont mises à jour quotidiennement. - L'accueil s'est amélioré au niveau de la communication, et comportemental et aussi, un petit peu au niveau de l'information.

ANPE : au niveau de l'information, c'est pas très concret. Et, au niveau des formations, des fois .. Je pense qu'il faudrait plus de panneaux, des choses un peu plus -au niveau des communications - plus claires., en général.

Je pense que les ASSEDIC, par exemple, et l'ANPE sont , des fois, un petit peu trop distributeurs de l'informatique. Des fois, il y a des problèmes au niveau des papiers , au niveau de l'administratif. Moi, encore, ça va . Au fur et à mesure des démarches, j'ai pu voir où il pouvait y avoir des problèmes , essayer de pallier, de devancer le problème à chaque fois. (114)

2. PAIO. MISSION LOCALE

(-accueil PAIO?) Très bien. (-efficacité?). C'est efficace.(217)

(-PAIO ?) Y sont bien pour les jeunes, y sont gentils pour les jeunes mais pour trouver quelque chose y faut se débrouiller.(221)

J'pense pour moi la mieux c'est la mission locale-(PAIO tu connais?):non- (la mission locale, connaissance?): par des amis (fréquentation, tu y vas souvent) ouais, tout le temps, presque tous les jours ouais-(les bénéficiaires): les jeunes en difficulté, à la recherche d'un emploi, les jeunes en difficulté en général parce qu'ils s'occupent de tout quand même-(accueil ?): un peu coincés quand même, un peu bon, s un peu stressés, y faut gueuler, assez souvent, pour se faire entendre.j'pense qui s'foutent un peu de la gueule des jeunes quand même, y z'en reçoivent tellement dans la journée qu'au bout d'un moment y craquent, (tu juges la structure efficace?) tout à fait oui, mieux que l'ANPE. (102)

(Difficultés, à la mission locale ?) Oui et non. parce que normalement une mission locale, il y a un correspondant, qui doit s'occuper, normalement de nous, ce qui n'est pas trop le cas. (Il ne s'occupe) pas assez. Ils s'occupent sur le coup quand on est devant eux, mais après.(C'est efficace?) Pour moi, non. (je n'en pense) pas grand chose.(210)

(L'accueil à la PAIO ?) ça dépend s'ils vous trouvent du boulot, ça va , s'il vous trouvent pas un travail, un stage ça va pas.

(Qu'es-tu venu faire à la PAIO ?) Chercher un stage, elle au lieu de m'aider, elle m'a trouvé un, elle m'a cherché un psychiatre, un psychologue....La PAIO, si , elle trouve de temps en temps. (121)

La PAIO, c'est plutôt efficace.(122)

PAIO : bien pour les formations. On peut obtenir une formation facilement. On a une bonne information de ce côté-là.. Ce qui se passe dans le département, ce qui se passe dans la région. En général, ça correspond aux souhaits.

Maintenant, c'est sûr qu'il y a des organismes qui poussent les jeunes à faire telle formation plutôt qu'une autre. Des fois, ça peut être bien. Des fois, ça peut être mal parce que la personne ne sait pas forcément ce qu'elle veut. Elle a une formation qui ne correspond pas .(114)

3. LES CENTRES D'INFORMATION (CIO, CIJ, CIDJ, ...)

(-CIO ?)

C'est bien pour les jeunes, y s'occupent des jeunes ça va parce que y les aident y leurs font montrer. C'est efficace oui, après y a des jeunes qui sortent avec quelque chose dans la tête, y savent qu'est-ce qu'ils veulent faire, si y a des trucs bien.(221)

(-CIDJ ?)

Efficace au début oui parce que quand je voulais être aide-soignante, j'ai regardé aide-soignante, j'ai regardé tout ce qui fallait pour être aide-soignante c'est bien pour ça.(221)

(le CIJ de Reims tu connais?):ouais,(tu as connu comment?) par relations aussi, j'y vais pas non, j'y vais plus, j'y été qu'une fois,(qui peut en bénéficier) ben tout le monde hein, pour le métier qu'on veut faire, c'est pour tout le monde d'façon (tu trouves la structure efficace?): pour la recherche d'un emploi oui, oui,par moment ce qu'on peut faire c'est assez efficace quand même, pour moi. (102)

4. LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (ESSOR, BERNON-JEUNES, ADPEI)

(- Accueil Bernon-Jeunes?). Très bien. (-efficacité?). Très bien. (217)

ESSOR : on ne fait pas de l'assistanat, mais on nous pose des questions qui sont intéressantes. On essaie de nous faire réfléchir. . C'était positif. (204)

ESSOR : je suis tombée sur un bon stage. (204)

5. LES ORGANISMES EN GÉNÉRAL

Je pense qu'il faut tout essayer, les organismes sont bien, mais c'est surtout par moi même en fait. (219)

Mais, sinon ... les organismes .. Si, ça peut aider mais il faut arriver au bon moment , quoi .. Ca peut m'aider, moi, mais il faut que j'arrive au bon moment parce qu'il n'y a pas que moi(201)

Ils ont un côté assez efficace, puisque apparemment ça nous aide à trouver une formation. (210)

BAC

1. ANPE

A l'ANPE les gens ne s'occupe pas de nous. C'est "allez voir dans les annonces" ou " moi je sais pas je suis à l'accueil."(212)

L'ANPE de Nanterre, question accueil, il y en n'a pas. Quand on rentre on prend un ticket, c'est froid, ils ont leur boulot, et ils font leur boulot. Quand on passe prendre une annonce, ils sont pas là à nous aider, être gentil. Eux c'est plus une habitude, être demandeur d'emploi, ils font ça au quotidien, donc ils demandent pas à la personne qu'ils ont devant eux "ça fait combien de temps que tu cherches un emploi ?" Il faut prendre un rendez-vous pour passer devant un conseiller et raconter ta vie.(216)

Je pensais qu'à l'ANPE il y avait des gens pour t'écouter, parler de tes projets, et plus au moins t'aider. Non, il n'y a pas d'aide. Au niveau de l'ANPE, déjà, pour une inscription, c'est tout juste si ils sont aimables, tu demandes un rendez vous il faut avoir une bonne raison pour demander.(225)

(-accueil ANPE?). Pas mal mais il y a trop d'attente. Dans mon entourage, il ya personne qui a trouvé du travail par l'ANPE. (127)

L'ANPE, au niveau de l'accueil,c'est assez chaleureux,leurs explications sont bonnes,j'ai confiance.(123)

ANPE efficace ? Au niveau des chiffres ,je ne suis pas au courant. des gens qui rentrent et qui sortent avec un emploi .. au bout de combien de temps ...Autour de moi, j'ai rencontré beaucoup de gens qui y étaient déjà l'année dernière mais il doit y avoir des gens qui doivent trouver un emploi..... Ils te proposent ce qu'ils peuvent, par rapport à ta qualification. Mais, basé par rapport à ton expérience et aux études que tu as faites, ce n'est pas forcément un emploi qui peut te plaire. Donc, aux essais, tu refuses. Comme je ne compte pas du tout sur l'ANPE.Si ça vient, ça vient. Mais, je n'attends pas après eux. (126)

Pour l'instant je me suis contenté de.. Non, on peut pas dire que j'ai essayé, mais c'est que j'attends de l'ANPE . (- Aide pour projet?) Oui, c'est ce que j'attends de l'ANPE. Que ce soit l'ANPE ou l'interim, je suis assez déçu. (129)

(-ANPE?) La seule fois où je me suis sentie peut être un peu aidée c'était pour obtenir justement ce fameux stage parce que j'y étais constamment, jour après jour. Et ça m'a permis d'obtenir du moins un certain temps quelque chose je peux pas dire un emploi. Je peux pas dire que ce soit négatif, mais je peux pas dire que ce soit positif non plus. Parce que l'ANPE, si on n'a pas d'argent, on peut toujours attendre.(224)

2. PAIO, MISSION LOCALE

La PAIO , c'est super, car on expose un projet et ils font tout pour nous aider. (212)

La PAIO, L'accueil est chaleureux.efficacité assez bonne. (123)

PAIO accueil : ça a été. Tu peux rencontrer quelqu'un, te documenter sur un sujet-... Efficacité ? au niveau de la documentation, si on a envie de se documenter sur quoi que ce soit, on peut trouver. (126)

3. INTÉRIM

Que ce soit l'ANPE ou l'interim, je suis assez déçu (219)

4. LES ORGANISMES EN GÉNÉRAL

En fait, mon premier emploi c'est grâce à eux, c'était un mi-temps, c'est pas grand chose, mais c'était déjà ça pendant cinq mois. e fais pas trop confiance aux organismes, parce que j'ai pas essayé, j'ai essayé simplement l'ANPE, j'ai essayé aussi la PAIO. (216)

Un organisme, tu remplis un papier et tu attends comme un con.(127)

BTS

1. ANPE

Disons que l'ANPE n'apporte pas grand chose, à partir du moment où on est inscrit, il faut venir voir les offres d'emplois, aller voir un agent de l'ANPE pour savoir dans quelle direction aller. (227)

l'ANPE, disons je viens deux fois par semaine et pourtant y'en a qui n'y vont pas du tout parce qu' il disent qu' l'ANPE y'a rien. C'est un organisme comme un autre. (203)

ANPE: accueil correct. Moi, je n'ai jamais eu à m'en plaindre. Aimables. Il n'y a rien à redire.- Efficacité : Pour moi, je ne peux pas trop juger. Sinon, je pense que, si l'ANPE existe encore, c'est qu'elle a des résultats. A mon avis, elle doit avoir une efficacité certaine. L'ANPE : les tableaux d'affichage sont ergonomiques. On circule bien. On trouve facilement ce qu'on cherche . L'accueil : rien à dire. (106)

(Accueil de l'ANPE ?) Satisfaisant, moi j'ai toujours été bien accueillie. (222)

L'ANPE, tout le monde la connaît. Il faut y aller dès qu'on a pas de boulot ou qu'on a fini l'école. J'y vais tous les jours.

- (Les bénéficiaires ?): ceux qui sont sans emplois, majeurs et qui sont résidents français.
- (qu'est ce que ça apporte?): pas grand chose, d'être inscrit tout simplement.
- (accueil ?): il n'est pas bien, moi il ne me plaît pas.
- (efficacité): pareil.

J'ai l'impression que ce sont des petits fonctionnaires qui font leur travail, leurs petits horaires et puis c'est tout. (-accueil ANPE ?)Médiocre.(-efficacité?) Nulle. (226)

L'ANPE, l'accueil est correct mais ce n'est pas spécialement efficace. Les démarches ANPE, APEC mis à part les consultations de journaux, je n'ai eu aucune aides de leur part? donc c'est un bilan négatif. (223)

L'ANPE, c'est connu de réputation, de tout, ... A la télévision, on en parle de partout. J'y vais au moins une fois par semaine, si ce n'est pas deux. Parce que les bulletins ils ne sortent qu'une fois. Tout le monde (en est bénéficiaire). Ils sont sympathiques mais mal orientés. C'est une structure qui est lourde. Je veux dire: tu veux prendre un rendez-vous, demander un petit renseignement de rien, il faut prendre un rendez-vous après... c'est lourd. (Efficacité) proche de Zéro, ça je le sais. Parce qu'ils orientent les gens très mal. Ils t'envoient un mec à droite ou à gauche, je le sais par ... (107)

ANPE : à chier. Nul. - A l'ANPE, ils sont complètement paumés. Ils ne savent ce qu'ils donnent. Ils ne savent pas ce qu'ils peuvent offrir. Ils ne savent rien. Là-bas, je suis perdu. -L'ANPE, c'est bien, mais c'est un peu le bordel (109)

(-accueil ANPE?). C'est assez bien, c'est vrai que quand on a un problème, on comprend pas quelque chose on nous explique. L'efficacité, c'est pas évident parce que eux ce qu'ils ont c'est des annonces, après c'est à vous de plaire ou de pas plaire à l'entrepreneur. Disons que c'est une bonne aide. (133)

Ce que j'ai remarqué je crois c'est qu'il leur manque du personnel, ouais parce que les files d'attentes ... y a trop de monde, y a pas assez de personnel dans les ANPE, les personnes sont un peu saturées aussi, elles peuvent pas accorder tout leur temps pour chaque cas. Efficace ? Je sais pas, j'ai pas de statistiques. mais je pense que c'est efficace du moment qu'y a un certain pourcentage de gens inscrits à l'ANPE qui trouve un travail c'est efficace. Bon l'accueil je trouve que si , ça va. (128)

Après de l'ANPE, il ya pratiquement pas d'aide , c'est un organisme qui m'a pas beaucoup aidé. L'accueil à l'ANPE, il est indifférent, et il y a un manque d'information sur le fonctionnement , et les possibilités qu'on a avec l'ANPE. Pour l'instant pour moi, elle a pas été efficace, donc je dirai peu efficace. Quand on entre à l'ANPE, on devrait nous filer une liste avec tout ce qui est possible de faire. (115)

2. PAIO, MISSIONS LOCALES

La PAIO) J'ai lu de très bonnes choses sur cet organisme, qu'ils étaient très ouverts, qu'on pouvait avoir une aide personnalisée, et justement des entraînements aux entretiens, des conseils sur les CV. Là pour l'instant j'ai pas été voir grand chose, mais apparemment ce qui m'intéresse c'est la PAIO. Je vais aller les voir la semaine prochaine, c'est l'ANPE qui m'en a parlé et j'ai lu des articles aussi sur "Rebondir", qui donnaient une bonne impression de cet organisme là. (222)

Mission locale : par voie de presse et la publicité. Aussi, parce que j'ai vu des jeunes qui avaient des blousons marqués derrière. (106)

La PAIO je l'ai connue en parlant, j'ai vu des gens qui en parlaient donc je me suis présentée directement. Ils proposent des formations. L'accueil est bien meilleur qu'à l'ANPE. L'efficacité est moindre car en fait il n'y a pas grand chose.

- (la Mission Locale?): je l'ai connue par rapport à la PAIO, je ne la fréquente pas régulièrement.
- (Bénéficiaires?): les jeunes.
- (Qu'est ce qu'on y trouve?): c'est le même système que la PAIO.
- (Accueil et efficacité?): de même que la PAIO. (205)

(PAIO) Je ne sais ce que c'est ça.

(Mission Locale) Qu'est ce que c'est ça. (107)

La Mission Locale : dans la mesure de leurs possibilités, c'est correct.

La Mission Locale : Bien reçu, sans problèmes. Mais, ils sont un peu limités pour l'action. Ils n'ont pas tous les moyens....(109)

(L'accueil de la PAIO ?) Il est totalement indifférent, (l'efficacité ?) mauvaise. (115)

3. LES CENTRES D'INFORMATION (CIO, CIJ, CIDJ, ...)

Le CIJ, c'est la première fois que j'y vais. (106)

(Le CIO ?) Ca se passait bien. C'est un endroit où on trouve pas mal de renseignements. (222)

CIJ ?): Je l'ai connu par des relations, je n'y vais pas régulièrement; c'est la même chose que la Mission Locale. Le CIJ est un peu plus varié, tout le monde peut s'y présenter, c'est plus en direction des jeunes.

- (Accueil ?) : il n'est pas bien.
- (Efficacité ?): pareil que la PAIO. (205)

(-accueil CIJ?)Il est très bien.(-efficacité CIJ?)Bien. (226)

(CIJ) Non ... (107)

(-CIJ?)L'accueil il est sympathique. L'efficacité, ils nous aident, c'est efficace au niveau des recherches, si la personne elle a le temps, s'il y a pas trop de monde. (128)

L'information est lamentable à ce niveau là (au CIO).

Le Centre Beaubourg, il ya pas mal d'informations aussi à récupérer, même style que la Chambre de Commerce. (L'accueil du CIDJ) Indifférent encore, parce qu'on a vraiment l'impression qu'ils s'en foutent à chaque fois. L'efficacité correcte, au niveau jobs d'été, ils sont pas mal fournis, et puis c'est bien renouvelé, c'est assez dynamique.(115)

4. LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (ESSOR, BERNON-JEUNES, ADPEI)

(ADPEI ?): je connais pas vraiment, je l'ai connue aussi par des relations, je me suis présentée une fois c'est tout. Je me suis renseignée mais d'une manière très vague. (Accueil et efficacité?): bien, sans plus. (205)

(ADPEI) Non (107)

5. INTÉRIM

(-boîtes d'intérim)C'est efficace à mon avis, ça forge l'expérience. (119)

Ecco, intérim, c'est efficace. (223)

6. AUTRES ORGANISMES, ET ORGANISMES EN GÉNÉRAL

Dans l'ensemble pour tous les organismes, c'est positif.. A part l'ANPE . (109)

Auprès de la MIF, c'est la Maison d'Information et de la Formation de Rueil-Malmaison, les seuls qui m'ont contacté ce sont eux, ça n'a pas marché, mais au moins ils m'ont contacté, il y a un suivi, et là on me téléphone régulièrement. Sinon les Chambres de Commerce, ça met à disposition beaucoup d'information pour ce qui est l'entreprise, les contacts... Ils m'aident pas verbalement, mais ils mettent beaucoup de matériel à ma disposition, ce que je trouve très utile..(115)

La Fédération du Bâtiment : pas de contact réel. Le lycée : c'est dans les contacts avec celui qui s'occupe de ça. Quand il y a un patron qui est intéressé, il me contacte. Aucun problème. Avec le lycée, ça suit. - (109)

DEUG

1. ANPE

Le problème ne vient pas d'eux mais du système. On sait qu'il n'y a pas assez d'argent, ça dépend des budgets c'est le problème majeur

Dans les différents organismes j'ai toujours rencontré des gens disponibles et qui m'ont donné de leur temps et qui ont vraiment essayé de me donner quelque chose. (208)

(- L'ANPE ?) : c'est le seul moyen, c'est celui qui est là. C'est le seul système qui est vraiment structuré.

L'Etat met à la disposition des chômeurs des tas de mesures qui favorisent la réinsertion comme des stages, ça peut être intéressant. (206)

(ANPE : quels sont les bénéficiaires ?) : Tout le monde. Tous ceux qui recherchent un emploi, même s'ils ont déjà un emploi. Il y a des gens qui ont un emploi qui ne leur plaît pas, ou qui ne paie pas assez, ou alors ils voudraient faire autre chose.. Donc, qui cherchent un autre emploi. ...-... Accueil : pour quelqu'un qui n'a pas le moral, il faudrait peut-être pas qu'il aille à l'ANPE. parce que ce n'est pas là qu'on va lui remonter le moral. Bon, on ne s'attend pas à ce que ce soit un pub et que tout le monde rigole .. Mais, c'est un peu froid. ...-... Efficacité : c'est une question assez difficile. Ce que je peux dire, c'est que, moi, ça ne m'a permis de trouver du travail. Donc, je pourrais dire que c'est assez nul. Mais, je ne connais pas le cas des autres. Je ne compte pas dessus pour trouver un emploi. (132)

(-accueil ANPE ?). Pas terrible, c'est toujours le même truc, on vient voir les petites annonces. Pas trop chaleureux. Efficacité, je pense qu'on peut parler de tout sauf efficacité. (130) 14

(ANPE) Je crois que c'est assez médiatisé comme ça.

En fait, je t'en parle, mais moi, j'y vais, je cherche pas à comprendre, il y a les annonces, et c'est tout. Je pose ma feuille, ils m'appellent et puis ils me donnent le numéro. J'y que pour ça. J'y comprends rien, CES, CDD, c'est des conneries. C'est sûr que quand il y a du surmonde, quand il y a beaucoup de gens, ça crée problème. T'as des queues de dix personnes. T'attends 1/4 d'heure, 20 minutes. Mais là, il faut prendre sur toi. Ça dépend des gens. Mais dans l'ensemble, c'est correct, on s'occupe de toi. Mais encore une fois, il y a pas de suivi, y a rien. On te balance un numéro et on s'en fout. Quand tu vas à l'ANPE, il te propose quoi le conseiller? Tu vois beaucoup de jeunes aller... A part les petites nanas teubê {NdR: = bêtes}: "Oui, alors"..

(-Aide pour les objectifs ?) C'est des conneries. (-T'as déjà essayé ?) Non, j'ai jamais essayé. A l'ANPE, il y avait... Il y a trop de distance. Les gens y mentent trop. Tu peux pas te confier. Tu vas voir un conseiller de l'ANPE, tu peux pas... Il y a des gens qui viennent pour la thune, ils savent même pas pourquoi ils sont là. Il y a trop de distance, il y a pas de franchise, il y a rien. Tu peux pas t'en sortir comme ça. (117)

(-L'efficacité de l'ANPE ?). Je pense qu'il fait dans la mesure de ses moyens, il fait ce qu'il peut. C'est déjà efficace d'occuper les gens. L'ANPE m'a apporté ma couverture sociale c'est tout.

(Efficacité?) On a quand même des a priori négatifs quand on voit le nombre de chômeurs, mais je pense que je n'ai pas assez d'expériences pour en juger, mais je compte plus sur mes relations que sur l'ANPE pour me trouver un travail, c'est certain. (125)

(-accueil ANPE ?)

A Rouen c'était bien mais ici ... c'est vrai qu'à Choisy c'est vraiment pas évident, enfin ça me gêne moins maintenant que je sais à peu près où je vais. C'est vrai qu'y sont peut-être débordés mais je vois pas ce qu'y z'apportent en fait.

(-efficacité ANPE ?)

Très moyenne. Bon c'est vrai effectivement qu'y regroupent pas mal d'annonces donc si on a une qualification c'est vrai que ça peut servir mais enfin par rapport à moi je vois pas tellement l'efficacité. (214)

L'accueil, comme toute administration, l'efficacité assez médiocre. Ça apporte pas vraiment d'aide à part pointer. L'accueil ça reste assez froid. (218)

ANPE (J'y vais) tous les jours, pratiquement. Son but est d'aider à trouver un travail. Y'en a pas (d'accueil). Pour moi, c'est pas très efficace. Ça ne marche pas (207)

L'ANPE, (-ils sont efficaces?), non, ils sont là, ils prennent les dossiers. (220)

J'aimerais savoir le taux de rotation de ces annonces (à l'ANPE), si on laisse l'annonce tant que le poste n'a pas été pourvu, ou alors si régulièrement tous les mercredis comme au cinéma par exemple on change de film. Parce que je vois jamais les mêmes en fait.

(ANPE) J'ai trouvé ça efficace comme tout service administratif: un formulaire qu'on remplit, qu'on [...], un numéro et voilà ! L'accueil, il était ce qu'il était. Le fonctionnaire devait être sympathique, j'en ai plus trop le souvenir. Le fonctionnaire aura été peu sympathique j'aurai trouvé l'accueil dégueulasse (131)

(-l'ANPE d'Epemay?). Au niveau du cadre, il manque des salles de réunion pour les chômeurs. Accueil pas mauvais de manière général. Sur le plan de l'efficacité, ils sont une courroie de transmission. Maintenant si on vient avec un projet, si on connaît des gens, on peut en tirer bénéfice. (118)

J'ai rien trouvé de bon à l'ANPE. Ils font ce qu'ils peuvent, mais pour les études que j'ai fait, il n'y a pas grand chose. Il n'y a que des contrats de quelques mois. (113)

Efficacité limitée (de l'ANPE). Les offres d'emploi; ils ne peuvent pas les inventer. J'ai a priori, une bonne impression de l'ANPE. (112)

L'ANPE c'est plutôt une usine. L'ANPE de Nanterre, ils ont l'habitude de voir des étrangers, parce que Nanterre c'est une ville universitaire, ça va ils savent comment se comporter, mais il ya des endroits même en Guadeloupe : "ouais, qu'est-ce que vous voulez !" ..Avec l'ANPE, il y a pas trop de problème, mais c'est à savoir quelles sont les suites, c'est les suites qui sont toujours les plus dramatiques, parce qu'on attend, on attend, et on a presque rien.

Mais au niveau de l'ANPE, la démarche est très facile, c'est assez facilité, il y a une dame qui m'a bien expliqué, qui a pris son temps avec chaque personne.

A noter qu'à l'ANPE de Nanterre, les gens sont très sympas, ils sont très accueillants, ils éclairent bien. (Est-ce que l'ANPE est efficace ?) A 40 %. J'estime que quatre personnes sur dix trouvent quelque chose par l'ANPE, et encore sur les quatre qui vont être proposées à l'employeur, il y en aura deux qui seront prises. Mais même si c'est pas assez efficace, c'est utile. Le système social français permet même aux chômeurs d'avoir un revenu. Donc l'ANPE c'est utile, il y en a beaucoup qui crèveraient de faim s'il y avait pas ça. (120)

(Comment a été l'accueil à l'ANPE ?) Correct. (Vont-ils l'apporter quelque chose?) Non, j'ai l'impression qu'on est pas assez informé, il y a un manque d'informations. (111)

ANPE : on ne trouve pas ce qu'on a envie de faire. C'est vrai que, quand on arrive à l'ANPE : il y a plein d'annonces; il y a plein de stages ; il y a plein de trucs . On a plein de trucs dans la tête. . Mais, quand on arrive, on est un peu perdu pendant une journée. Un appui à l'ANPE : ce n'est pas évident. Il y a tellement de gens qui sont à la recherche d'un emploi, qui ne sont pas ... On a envie d'avoir une relation privilégiée avec une personne. C'est pas évident. C'est un peu la chaîne. C'est un peu bordélique. L'accueil est sympa quand la personne est sympa. C'est une question de personnalité. Ils ne m'ont pas apporté grand chose. (110)

2. PAIO, MISSION LOCALE

(-accueil PAIO?). Là, c'est bien, c'est cool. Ils sont plus près des jeunes. (130)

Je suis arrivé, j'ai fait ma demande et puis on m'a expliqué le fonctionnement et j'y allais tous les matins, je regardais les annonces. (Accueil) pas très sympathique. (Efficacité ?) Non.

(Tu en as entendu parler par qui ?) L'ANPE, puisque j'ai moins de 26 ans donc ils m'ont envoyé là-bas. (Accueil) A la mission locale? c'était bien mais bon... C'était accueillant. (Intérêt) Je ne sais pas, parce que j'ai rien trouvé, mais ça avait l'air intéressant.

(Tu en as entendu parler par qui ?) Toujours l'ANPE et j'y suis allé. Bon ça c'était nul : il y avait des affiches, toujours les mêmes, ils ne les enlèvent pas, donc il n'y a personne pour nous expliquer. (Pas très efficace) (209)

Mission locale : plus sympa que l'ANPE. Plus personnalisé. Efficacité : pas trop. Il n'y a rien qui se passe. (110)

3. LES CENTRES D'INFORMATION (CIO, CIJ, CIDJ, ...)

(CIJ Reims : quels sont les bénéficiaires ?) : tous les jeunes. C'est un centre d'information pour la jeunesse. Donc, toutes les informations dont les jeunes ont besoin Pour mon cas, chômeur, des adresses d'entreprises régionales .. dans tout le département. (132)

(-Accueil CIJ Reims?). C'est pas mal, c'est déjà mieux que l'ANPE. (-efficacité?). Ca va. (130)

(CIDJ:) C'est de la connerie... Non, c'est pas de la connerie, mais... Tu rentres, tu consultes un bouquin... (rires) J'y rentre pas; direct, je regarde les annonces. Je les connais pas. Je leur ai jamais parlé et je leur parlerai pas.

(Cidj) C'est axé sur les étudiants. C'est surtout les étudiants qui sont informés des trucs comme ça.

Heureusement qu'il y a des organismes comme ça, parce que sinon, pour les jeunes... Franchement, c'est une bonne idée le CIDJ. Au niveau de l'emploi et tout. Tu peux t'en tirer.

Mais bon, j'ai l'impression que jamais je pourrais lâcher le CIDJ. Tu sais, t'as l'impression, quand tu vas dans ces trucs-là que tu reviendras, un jour ou un autre. C'est bizarre, ça.

Le CIDJ... Faut venir hyper tôt... Au CIDJ, tu peux trouver quelque chose. Mais il y a trop de monde. Ça fait angoisser. Ça démotive. Moi, je viens à 11 heures, il y a déjà 40 personnes. Et toute la journée, c'est comme ça. Moi, je me dis: "A quoi ça sert de téléphoner? Je sais qu'il y a déjà 100 mecs qui se sont présentés. On tente quand même, on sait jamais. (117)"

(le CIO?). Oui, pour moi cela a été efficace, parce que je recherchais concernant mon orientation, dans les mathématiques, ils ont su me répondre. (125)

(Le CIJ de Reims ?) Là il y a beaucoup d'informations en tout genre sur des stages, il vendent des places de concerts moins chers, des gens sympathiques, compétents, ils sont prêts à rendre service, ils font pas mal de choses apparemment pour les jeunes. Je l'ai trouvé bien. (131)

La cité des métiers est réservée à des cas bien particuliers, aux contrats de qualification ou les stages, et à la cité des métiers il ya plus de matériel, il y a des ordinateurs, et puis à la cité des métiers ils sont plus proche des jeunes, c'est pour des jeunes. C'est pas mal, mais quand il ya pas, il y a pas. Au CIO, les "orienteurs" ils sont pas assez psychologues, ils jouent pas assez sur le social, ils essaient pas assez de détecter. Au bout d'une heure de discussion avec moi, si tu étais un bon "orienteur" tu saurais ce que je veux faire... Mais eux c'est "vous avez trouvé quelque chose qui vous plaît ? " non, c'est pas comme ça.

A la cité des métiers, je pense qu'il y a pas assez de personnel, parce que tantôt, il y avait une dame, elle était débordée.

Non ça (le CIO) il faut rayer. Moi je pense qu'il faut mettre une structure sociale, un truc bien pour chaque individu, un entretien, personnalisé voilà.

(La cité des métiers) Efficace sur un plan , pour rechercher exactement ce que tu veux faire, avec des ordinateurs, des images. C'est pas tellement pour la recherche de travail, c'est pour la recherche de stage surtout.(120)

4. LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (ESSOR, BERNON-JEUNES, ADPEI)

(BERNON-Jeunes : quels sont les bénéficiaires ?): les jeunes, apparemment. Pour de la prévention : au lieu d'aller faire des poste radio, de voler, de casser, de tomber dans la délinquance. Ils sont contrôlés par des animateurs. C'est surtout ça. (132)

Bernon-Jeunes, (-l'accueil?), comme dans tous les cnteres sociaux, les mecs qui sont la dedans, ils de démène pour faire le maximum. Par rapport aux moyens qu'ils ont, ils sont très efficaces.(118)

5. INTÉRIM

Les agences d'intérim, ils sont efficaces, d'ailleurs je connais pas mal de personne qui ont décroché des boulots grâce à eux et c'est pour ça que j'y suis allé. (220)

6. AUTRES ORGANISMES

J'avais été une fois... Je sais pas comment ça s'appelle. Je suis arrivé, la meuf elle m'a dit: "Bon, vous avez le bac. Ici, on prend en priorité les BEP et les niveaux troisième." Je lui ai dit: "Mais le boulot m'intéresserait". Elle m'a dit: "Ben non... Je peux pas vous aider, vous renseigner". Bon. (117)

ANNEXE 4

JUGEMENTS SUR LES MESURES, SUR LE CIP⁶

CAP, BEP

1. APPRENTISSAGE

L'apprentissage c'est pas mal mais ils exploitent beaucoup. Pour les heures qu'on fait. (Aimerais-tu trouver un contrat d'apprenti?) Non parce que j'en ai fait et ça ne m'intéresse plus. (213)

(-expérience de l'apprentissage?). Oui, c'est bien.
 (-intérêt du contrat d'apprentissage?). De repasser ses diplômes.
 (-l'efficacité?). Oui.(217)

(-C. apprentissage ?)

Pouvoir apprendre un métier et voir si on est fait pour ce métier, et c'est pas mal, c'est bien. L'apprentissage c'est bien déjà ça leur apprend sur le plan pratique, professionnel, c'est bien, parce que en général les gens y demandent à avoir le diplôme et de l'expérience professionnelle et dans ces cas là ils auront l'expérience et s'il a son CAP il aura son diplôme, il aura les 2. Et puis il peut tomber sur patron que même si il a pas son BEP il peut le garder. (221)

(-opinion sur l'apprentissage) C'est bien. Contrat d'apprenti, en fait, un CAP, non, je l'ai déjà fait, (219)

Le contrat d'apprentissage est une bonne mesure. Si quelqu'un n'a plus envie d'aller à l'école. Je crois que c'est 15 jours à l'école, 15 jours dans l'entreprise, non ? ..En alternance. (204)

(- Faire un contrat d'apprenti ?) -1: Si j'ai aucune mesure, pourquoi pas. Ça me dérangerait pas. Mais on a quoi? Un CAP? J'en ai déjà un. -1: C'est mieux que de rester chez soi, si on me donne ça. Moi, je veux à partir du moment où je peux le faire. Si j'ai aucune chance au point de vue boulot, si on me donne la possibilité d'avoir une formation, allez hop, on y va, au boulot.

J'en pense rien. Ça vaut pas plus. Ça vaut rien. Ça sert à apprendre, à mémoriser, rien d'autre. On vous donne ce qu'il y a à faire, c'est tout. Un exemple: quand vous travaillez en tant qu'aide comptable et que vous allez en formation, ça c'est de l'apprentissage. Quand vous allez en apprentissage, c'est de la comptabilité. C'est pas des cours de comptabilité qu'on m'a donné à moi. Moi l'apprentissage, j'en pense rien du tout. Ça dépend des organismes. Ma sœur a fait un apprentissage en tant qu'aide-soignante. Sa formation et là où elle travaillait, c'était tout ce qui concernait la médecine.

Ça c'est pour les fils de Harkis, puisque je suis fils de Harki. Des fois on va à la préfecture, on vous donne une feuille que j'ai pas ramenée avec moi, en vous disant: "l'employeur qui pourra vous prendre sera dédommagé de 52 000 F, donnée par le gouvernement." Vous prenez cette feuille-là. Mais vous avez aucune chance, c'est pas croyable. Le gars, il a 52 000 F pour lui, avec ça il peut vous payer. C'est vrai, c'est comme si je travaillais gratuitement. C'est vraiment nul. Je fais pas les démarches avec ce genre de feuille, ça me disait rien. (101)

(contrats d'apprentissage?): ouais je connais(comment as tu connus?): de moi même , en voulant justement faire de l'apprentissage dans la coiffure ou dans la vente-(on t'as conseillé de le faire en apprentissage?) ouais tout à fait, mon entourage-(bénéficiaires?) les jeunes de 16 à 25 ans, (et qu'est ce qu' on peut faire apres?) ça aboutit à un cap ou un bep, à un diplôme- (intérêt?): bien, c'est efficace- (102)

(-L'apprentissage?) Ca aide pour le métier qu'on fait après au niveau de la pratique pour le patron. (- Bonne formule?) Oui. (Contrat d'apprenti?) Non, j'aurai mieux aimé avoir un contrat fixe.(124)

⁶ Les textes de cette annexe sont des extraits des entretiens réalisés auprès des jeunes, restituant les discours qu'ils ont tenus sur les mesures : chaque paragraphe séparé par une ligne blanche correspond aux propos d'un individu (le numéro entre parenthèse est celui qui a été donné à l'individu; on le retrouve dans les tableaux de l'annexe 5 page 115). Ces citations ont été classées selon les niveaux de formation des jeunes d'une part, selon les mesures évoquées d'autre part.

(Apprentissage) Moi non, amis oui. Je ne peux rien dire parce que, vu que je l'ai pas fait, je ne peux pas savoir. Ouai, ça peut être intéressant, bien sûr. Dans l'expérience.(Contrat d'apprentissage ?) non, ça ne m'intéresse pas trop.(210)

Moi j'ai déjà fait un apprentissage quand j'étais jeune. (l'apprentissage) Ca dépend de chaque personne: il y en a que ça mène à quelque chose, il y en a que ça mène à nulle part.J'ai plus l'âge pour avoir un contrat d'apprentissage.(105)

Apprentissage : c'est bien. J'ai un copain qui est garagiste. Il a commencé par être apprenti.. Pour moi, NON. Dans le domaine où je cherche (chauffeur-livreur), je connais le boulot. (108)

Je n'ai pas fait l'expérience de l'apprentissage. L'apprentissage, cela donne quand même une certaine expérience dans le milieu professionnel. Je n'aimerais pas trouver un contrat d'apprenti car j'ai fait un BEP Commerce, donc j'ai fait des stages, donc je connais déjà une certaine expérience et je n'ai pas envie de retourner dans tout cela.122)

Apprentissage : ça peut être une bonne chose si ça débouche sur un emploi. C'est sûr que ça apporte des connaissances supplémentaires aux jeunes. (114)

2. CONTRAT DE QUALIFICATION

Les contrats de qualification ma copine elle en fait. C'est bien . (La copine qui était présente: " Tu es exploité aussi, pour le travail que je fais tu es payé une misère."). (213)

(-intérêt du contrat de qualification?). La rémunération, on peut passer des diplômes tout en ayant une entreprise et puis une bonne rémunération qui peut nous aider.

(-efficacité?). Bien parce qu'on passe des diplômes. (217)

(-C. qualification ?)Avoir une qualification c'est efficace, quand on trouve. (221)

(-Contrat de qualification?) Bien, aussi. un contrat de qualification, pourquoi pas ? (- Pourquoi?) Pour connaître plus, davantage. (219)

Les contrats de qualification, ça sert strictement à rien. Actuellement, on ne marche qu'avec les diplômes.Si vous étiez dans l'hôtellerie, on vous met en contrat de qualification, il faut faire avec. Ça peut toujours servir. Ça dépend de l'organisme, ça dépend avec qui. (101)

(contrat de qualification? tu connais?):ouais j' connais,par mon correspondant de la mission-, je devais en faire un à Chamford pis aboutir justement à un contrat, mais ça a pas marché, j'ai trouvé personne pour le faire alors bon,(efficacité?):c'est très bien- Le contrat de qualification, bénéficiaires?) les jeunes n' ayant justement pas de diplômes,(et pour quoi faire?) pour aboutir justement à une qualification (102)

(- Contrat de qualification?) C'est assez bien pour les études, pour la branche que l'on fait. (124)

(Contrat de qualification) Aucune idée.(efficacité) Non je ne crois pas. (210)

Moi j'ai déjà un employeur qui m'a refusé, parce que j'avais pas un an de chômage. Et ça l'intéressait de prendre des jeunes avec un an de chômage, parce qu'il était exonéré d'impôt. Donc c'est bien et pas bien.C'est bien si il y a quelqu'un pour subvenir aux besoins. Moi je peux pas avoir moins que les ASSEDIC, ou si c'est pareil c'est pas la peine., 'est pas mal, s'il y a quelqu'un derrière pour assurer financièrement. C'est dommage que ça soit pas assez payé, et moi j'ai besoin d'un certain salaire.(202)

(le contrat de qualification.)Oui, je connais (105)

Je n'ai pas fait l'expérience des contrats de qualification. Les contrats de qualification je ne connais pas(122)

Contrat de qualification : c'est une bonne chose aussi pour les jeunes. Expérience professionnelle + connaissances scolaires. Maintenant, il faut voir si les employeurs jouent le jeu.Tout dépend du type d'employeur sur lequel on tombe. L'intérêt est d'apporter des connaissances professionnelles, de compléter les connaissances scolaires, et peut-être d'avoir un emploi si l'employeur estime que le stage en théorie,... l'employer au titre de l'Education peut être intéressant. Donc, ça peut déboucher sur un emploi. C'est intéressant pour l'employeur et c'est intéressant aussi pour le jeune. C'est sûr que c'est toujours mieux que rien.

Un emploi définitif, ce serait mieux. Quoique le contrat de qualification c'est une chose qui est, à mon sens, pas mal - parce que ça permet d'avoir une expérience professionnelle et ça permet aussi d'avoir un diplôme. Maintenant, à savoir s'il ne peut pas y avoir des abus de ce côté-là. Moi, j'ai été victime dans mon dernier emploi, justement, d'un abus de ce côté-là. Mon employeur était intéressé par le fait d'avoir un contrat de qualification. La période où on serait en école demande un minimum. Voir s'il n'y a pas d'abus. Certains employeurs abusent. Je vois dans l'hôtellerie et la restauration. En général, ils sont très friands de stagiaires parce que c'est de l'emploi qui ne leur coûte rien du tout. Il faudrait faire attention, que - de ce côté-là - il y ait une bonne inspection, qu'ils demandent des choses très suivies, des quotas à respecter. Bref, ne pas abuser des demandeurs d'emploi, des demandeurs d'information ou de connaissances professionnelles. (114)

3. FORMATION EN ALTERNANCE

Les formations en alternance c'est pas mal. (213)

(-Formation en alternance?) Je ne connais pas, (219)

(formation en alternance?) : j'en ai entendu parlé, je pense que c'est bien aussi- (102)

(- Formation en alternance?) J' peux pas dire j'en ai jamais fait. (124)

(Formation en alternance) Oui. CFI. Ca va c'est bien. Ca apporte l'expérience. Ca rapporte aussi le niveau de scolarité. Et ça apporte un diplôme. (210)

Je crois que j'ai fait une formation en alternance, je ne suis pas sûre. (105)

Je n'ai pas fait l'expérience des formations en alternance. Les formations en alternance, je ne connaît pas, (122)

4. CES

(-les CES?). L'intérêt? Pour moi je trouve qu'il y a pas beaucoup d'intérêt parce qu'il faut rester un an au chômage et y'a pas beaucoup qui reste un an au chômage.(-efficacité?).. Non. (217)

(-CES ?)C'est bien pour les gens qui sont au chômage. (221)

Le CES, je pense que c'est une nouvelle arnaque., parce qu'on pourrait marquer "CES" comme "femme de ménage". On est moins payé qu'une femme de ménage. Par rapport à la rémunération et à ce qu'on nous demande de faire. Efficacité: oui? parce qu'on est couvert par la Sécurité Sociale, on a un revenu fixe tous les mois.. C'est le seul avantage qu'on peut avoir ... si on peut appeler ça un avantage ... On travaille à mi-temps et, en travaillant à mi-temps, on n'a pas le droit de trouver un autre travail sauf une formation pour l'autre partie qui nous reste. Donc, on se cantonne à nos 2500 francs par mois et on ne peut pas rien faire d'autre. (204)

(ces?) ouais je connais, j'en ai entendu parlé, je devrais en avoir un fin octobre, j'attends la réponse y faut avoir un an d'inscription à l'anpe-(bénéficiaire?): tout âge d'façon, ayant au maximum un an inscrit à l'ANPE-(intérêt) : c'est efficace ouais sur certains points-(102)

(efficacité CES ?)Pour celui qui ne peut pas faire autrement, il prend. C'est efficace s'il y a une embauche après; sinon,... (108)

CES : ça n'a pas beaucoup d'intérêt, sauf pour l'employeur. Ca lui permet d'avoir quelqu'un qui bosse pour pas cher. Ca lui permet d'avoir de la main d'oeuvre à bas prix. (114)

5. CIP

(-concernée par CIP?). Non.(-en as tu parlé autour de toi?). Oui.(-tes amis?). Ils étaient contre. (217)

(-concernée CIP ?)Si oui, oui. Le SMIC jeunes on disait que c'était pas terrible pour des jeunes qui veulent vivre avec ça sachant que la vie est chère, je sais pas ce qu'on pourrait faire avec ça. (221)

Je ne me suis pas sentie concernée par le CIP mais mes amis étaient contre . J'en ai parlé avec des amis qui continuaient leurs études et ils ne se sentaient pas de gagner le SMIC jeunes en ayant leur diplôme et en ayant fait Bac+5. (204)

(CIP): Je ne me suis pas sentie concernée par le CIP, pas vraiment, parce que , moi je ... cela fait 5 ans que je suis partie de l'école. Bien sûr, je peux être concernée à cause du BEP mais je n'y ai pas vraiment pensé Oui, on en a discuté parce que on en a tellement parlé dans les médias que fallait en parler ... Mes amis : "C'est dégueulasse". (201)

S'il y a eu la mesure du CIP, qui c'est qui a pris place dans la formule? C'est les étudiants. Est-ce qu'on leur a demandé de se la boucler? Non. Ça a duré et qui c'est qui a gagné? C'est les étudiants...ça m'a bouleversé. Je suis montée à Paris, j'ai été manifesté comme tous les jeunes. J'ai eu l'occasion d'en parler avec des copains et ils en pensaient pareil. Quand la mesure CIP est sortie, la part de M. Balladur est descendue en-dessous de zéro. (- Qu'en pensait tes amis?)-1: Ce qu'ils en pensaient? C'était immoral. C'est vrai qu'on pense aux jeunes, qu'il fallait favoriser quand même pour qu'ils puissent bosser, mais le CIP, ça rime pratiquement à rien. Même ma famille, tout le monde s'est senti concerné. (101)

(t'es tu senti concerné par le cip?) le cip bof ouais,(qu'en pensaient tes amis): la plupart c'est des étudiants ça les concernait mais bon, y gueulaient quoi. (102)

(CIP) J'en ai pas vraiment entendu parler. Si, j'en ai entendu parler, mais j'ai pas ouvert grand mes oreilles. (210)

(T'es-tu sentie concernée par le CIP ?) Non, parce que c'était pour ceux qui sortaient de l'école je crois, je sais plus pour quoi, c'était pour ceux qui n'avaient pas d'expérience ? (202)

Le SMIC jeune ? C'est une bonne chose oui, ça évite de chercher du boulot, alors qu'il y en a pas, et que tout le monde soit tranquille. (121)

(Pas concerné par le CIP et le questionnaire du premier ministre). Je suis contre la société. Je ne risque pas de le remplir. (105)

Concerné, comme tout le monde. Je n'en ai pas parlé autour de moi. Ils ont dit qu'ils n'étaient pas trop d'accord sur la rémunération (108)

CIP : concerné quelque part, OUI. Pas directement, mais je me suis senti solidaire . Parce que ça voulait dire que, à partir de là, n'importe quel employeur pouvait employer n'importe qui pour n'importe quel poste , quelqu'un qui a un niveau d'études assez élevé, pour vraiment le payer au lance-pierres. Ca voudrait dire que, ensuite, les gens n'embaucheraient que des gens très qualifiés pour des boulots qui ne sont pas qualifiés. J'estime que ça casserait le marché de l'emploi. Les gens qui n'ont pas du tout de qualification n'auraient plus du tout accès à l'emploi. En plus, ce serait brader les diplômes. Et en plus de les brader, les dévaloriser. - On en a parlé avec des amis. Et puis, il y a eu aussi des signatures de pétition. Je pense que mon avis était partagé. (114)

6. CFI/PAQUES

(-intérêt CFI/PAQUES?). De pouvoir respecter les horaires et d'apprendre à travailler, beaucoup de choses. C'est très efficace parce que ça aide les jeunes à montrer ce que c'est que le travail. (217)

(cfi/paque?)ouais, je connais par la mission locale, je l'ai fait mais je l'ai arrêté parce que c'était au temps ou je voulais pas bosser, maintenant ça n'existe plus-(bénéficiaires?):tous les jeunes-(intérêt?) j'sais pas-(tu trouves ça efficace?) non- (102)

CFI: c'est l'Etat qui paie .. J'en ai bénéficié pour le stage chauffeur de taxi. C'est efficace parce que j'ai suivi une formation. J'ai obtenu un diplôme. Là, c'est facile. Et j'ai pu trouver du boulot comme ça. (108)

CFI : ça rejoint le contrat de qualification, non ? Oui, je connais, quelque part par le contrat de qualification. ... J'ai pas encore pu constater l'efficacité.. (114)

7. EXO-JEUNES

(-intérêt Exo-jeunes?). Pour avoir de l'expérience. C'est bien si on a rien d'autre. (-efficace comme mesure?). Oui pour l'expérience. (217)

(exo jeunes?): j'en ai entendu parlé simplement,-(bénéficiaires?):les jeunes je pense-(tu as déjà utilisé les exo jeunes?):non, on ne m'en a pas parlé-(qui peut en bénéficier , tu sais pas?):non-(intérêt?): je sais pas du tout- (102)

8. ACCRE

(accre?) je connais pas. (102)

(L'ACCRE ?) Ce serait une bonne mesure s'il y avait pas autant de charges sociales. (202)

ACCRE: c'est un stage bien complet,. Ils offrent des formations de gestion, ce qui est important. Ils donnent des adresses où s'adresser pour les adresses professionnelles comme l'URSSAF, les organismes, toutes les démarches qu'il y a à faire. (108)

9. STAGES. SIVP

(-intérêt du SIVP?).Je ne sais pas. (-efficacité?). Ca fait de l'expérience parce qu'on peut rester 6 mois, 12 mois. (213)

(les sivp?)non je ne connais pas du tout-(stages?):ouais, par la mission locale-(bénéficiaires?)tous les jeunes-(intérêt?):c'est bien ouais, ça approche vers le métier qu'on veut faire, on apprend beaucoup de choses-(efficacité?):ouais, efficace- (102)

SIVP intéressant : oui et non. Ca dépend de la personne. (108)

10. AUTRES MESURES ET COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Je compte sur moi parce que sur les mesures du gouvernement, à l'heure actuelle, on est mal barré. (213)

(Sur quoi comptes-tu ?): Je me suis toujours débrouillé toute seule ... Disons .. peut-être les mesures gouvernementales. Peut-être que ça peut aider ? Encore faut-il trouver une place .. (201)

Je me dis qu'un jour ou l'autre, tout s'en va. Je me dis qu'un jour ou l'autre, il y aura quelqu'un, une personne où tout ce que vous voulez où tout s'en va { ?}. En décembre 85, on disait aux étudiants: "Vous la fermez, vous me laissez faire". Le cas de Monory et Devaquet. Moi, j'étais présent dans la manifestation. Et bien il y a eu un certain changement.

Socialement, on ne nous apporte rien. Même au niveau gouvernemental... On vous propose des mesures, mais des mesures qui ne peuvent pas aider. Le gouvernement décide pour le peuple français. Pourquoi on ferait pas, le peuple français une décision qui apporterait... Le jour où Louis XIV {sic} s'est fait guillotiner, qui c'est qui l'a demandé? C'est le peuple français! (101)

(contrat d'adaptation et d'orientation?) ouais j' en ai entendu parler-(bénéficiaires?): les jeunes , jusqu'à un certains âge-(intérêt): je sais pas, j'pense que ça doit être efficace- (que penses-tu des mesures du gouvernement?) ben rien. (102)

Je ne connais pas grand chose (concernant les mesures proposées par le gouvernement), parce que je ne suis pas attirée par ça.

Les mesures du gouvernement en fait on n'arrive jamais à gagner assez d'argent. Même les contrats de qualification et tout ça, on gagne pas des milles et des cents, et moi j'ai besoin quand même d'un certain salaire. Pour 2500 francs je préfère rester au chômage et me trouver un travail. Parce qu'entre les frais de la nourriture, la carte orange, j'y perdrais même, donc c'est pas la peine. (Tu a les ASSEDICs ?) Oui encore, 2800 francs. Donc c'est pour ça leur truc c'est ridicule. (Mais au niveau de l'expérience ?) De l'expérience oui, biensûr c'est toujours bon à prendre, dans n'importe quelle branche, justement, plus on est polyvalent, plus on apprend de choses et mieux c'est. Mais il faut que ça soit rentable quand même, sinon c'est pas la peine. Les mesures du gouvernement, non, c'est pas la peine, parce que c'est du vent, et en fin de compte c'est toujours au détriment des employés. Ils avaient lancé les TUC et tout ça, c'est vraiment de l'exploitation, je trouve.. (202)

BAC

1. APPRENTISSAGE

Disons que l'apprentissage te donne une expérience professionnelle, c'est bien. Autrement tu peux faire un contrat de qualif dans la comptabilité, par exemple et t'apercevoir que c'est pas ça qui te plaît. Entre la théorie et la pratique il y a une différence. Non, parce que l'apprentissage c'est un revenu minimum. Il faut que tu ailles à l'école et c'est pour uniquement les jeunes, pour les moins de 18 ans. (225)

(-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti?).Non, c'est une perte de temps pour moi.. (127)

L'apprentissage ça apprend son futur poste. (Aimerais-tu trouver un contrat d'apprenti?) Non, ça ne me dit rien la comptabilité.(116)

La formule de l'apprentissage forme la personne,c'est bien dans la mesure où on cherche quelque chose qui peut nous aider pour plus tard. On apprend à travailler dans l'entreprise, donc on se sent déjà comme un salarié et on se forme en même temps. C'est une mesure positive. J'aimerais pourquoi pas trouver un contrat d'apprenti pour avoir une formation pour pouvoir travailler car en sortant des études on a pas toujours la formation pour pouvoir travailler directement dans une entreprise. (123)

Contrat d'apprentissage : ça peut être pour trouver du travail, pour apprendre un métier. Dans ce que je connais par celui qui l'a fait, il a travaillé activement sur le terrain chez quelqu'un, chez un patron qui lui a appris le métier, dans la boucherie. L'intérêt, c'est de trouver pour ceux qui n'ont pas de travail. Pour mon ami, ça a été efficace puisqu'il travaille.(126)

(- L'apprentissage?) C'est une expérience professionnelle, (- Contrat d'apprenti?) Oui, si on m'en propose un qui m'intéresse pour ajouter à mon expérience.(129)

Apprentissage, ça peut être favorable, ça donne de l'expérience. Non, un contrat d'apprentissage, ça ne me rapporterait rien à la fin du mois. (224)

2. CONTRAT DE QUALIFICATION

(Les contrats de qualifications ?) Ca donne de l'expérience. Ca fait bien sur un CV quand on a fait un contrat de qualif, parce qu'on est deux ans dans la même société. Mais en fait, si on habite encore chez ses parents c'est bien de faire un contrat de qualif, mais si on est indépendante, avoir un appart, un loyer et tout à payer, c'est pas bien.. (216)

Le contrat de qualification ,c'est destiné aux jeunes qui veulent commencer à apprendre un métier.L'intérêt , c'est qu'en sortant d'une formation en alternance ,on peut trouver plus facilement à s'insérer dans l'entreprise. C'est bien du point de vue de l'efficacité car on a déjà de l'expérience professionnelle et c'est ce qui est principalement demandé par les entreprises. Les contrats de qualification, c'est positif.(123)

(Contrat de qualification?) A mon avis ce sont les choses qui sont faites pour aider les gens dans leur formation professionnelle donc c'est positif. (129)

Oui, les contrats de qualification, ça peut être bon aussi.. (224)

3. FORMATION EN ALTERNANCE

(que penses tu des formation en alternance?). C'est pas mal parce qu'on peut avoir un diplôme et l'expérience dans l'entreprise. (127)

(Formation en alternance?) Ca forme les jeunes à leur futur emploi.

(Formation en alternance?) Ca aide Layad dans la mesure où il a besoin d'argent de poche. Ca lui permet de travailler et d'aller à l'école. Et bien sûr d'avoir une expérience professionnelle. (116)

Les formations en alternance,c'est positif mais le tout c'est de trouver. (123)

Formations en alternance : si on est payé en même temps qu'on est dans la formation, ça doit être bien intéressant. (126)

(-Formation en alternance?) Oui, je pense que ça peut être positif aussi. (129)

4. CES

L'intérêt des CES c'est l'exploitation ! Les gens sont exploités, personnellement j'ai vu ce que c'était, c'est l'exploitation, t'es payé vraiment la misère , 3000 francs brut, ça te fait un 2400 net. Il faut vraiment que tu aies rien d'autre à faire. (216)

CES ? Ne connais pas . (123)

5. CIP

(-T'es tu sentie concernée par le CIP?)J'aurai pu l'être si j'avais continué l'école dans le sens où j'aurais été mieux informée. J'ai vu a la télé ce qu'on a bien voulu dire, je trouve que c'est quand même désolant. Je me suis sentie à moitié concerné. (212)

(Concernée par le CIP ?) Je travaillais, donc j'étais pas étudiante, concernée personnellement ? Non. Enfin si j'étais concernée mais je me suis pas sentie, j'ai pas essayé de savoir... On était salariés donc on en parlait pas.. (216)

(- CIP) Je me suis pas intéressé, mais je n'en ai pas entendu parler, mes amis étaient contre. (225)

Le CIP. Pour le SMIC à 3000 j'sais pas combien, j'sais pas non,[] . (J'en ai) parlé avec des collègues, sans plus.Baisser le SMIC, déjà qu'il est pas élevé, comment on va vivre. (103)

(-concerné par CIP?). Je suis contre, je suis pas allé manifester, c'est pas bon parce que pour les jeunes on a rien fait. C'est pas une bonne mesure, les jeunes, ils ont envie de vivre, d'avoir un bon niveau de vie. Ils doivent revoir toutes les structures parce que c'est pas des bonnes structures. Les responsables, ils regardent que leur intérêt et ils essaient de favoriser leur majorité pour favoriser leur intérêt. (127)

(CIP?) oui, je suis jeune. J'ai pas participé à la manifestation. (Qu'en pensaient tes amis?) C'était très maigre comme salaire, ils ont pas du tout accepté.(116)

(- le CIP ?)Je me suis senti concerné par le CIP car quelqu'un qui a une formation et le payer moins cher, c'était quand même le pénaliser par rapport à quelqu'un qui n'a rien alors que la personne qui n'a rien il faut la former,une personne pour l'assister.
Mes amis étaient contre ,il y avait une personne qui était pour car elle disait que même en sortant des études la personne n'était pas formé. (123)

Le CIP :j'en ai entendu parler. Que cela me concerne, NON. Mais, ce n'est pas une bonne mesure du tout. C'est toujours basé sur le même système. Si on a besoin de tant pour vivre et qu'on commence à proposer des salaires qui soient trop juste à vivre, pour prendre plus de monde, ça veut dire qu'il y a un problème et c'est une solution à court terme. Par exemple, imaginons un entrepreneur qui va prendre à plein temps. Normalement, ça va lui fournir un certain travail qui va lui permettre de vivre. Si on diminue de façon que l'entrepreneur prenne 2 jeunes, c'est le but pour créer des emplois ; on donne moins. Ca veut dire que le jeune n'aura pas assez pour vivre. Il restreint ses besoins..Il va travailler moins . Il va travailler qu'à mi-temps. Moins d'heures..Moins de salaire. Il sera obligé de faire quelque chose à côté. Obligatoirement. Donc, ça ne résout pas le problème du travail. ...-... Mes amis sont du même avis. On en a déjà discuté. Il y en a qui pensaient que c'était une bonne chose. Mais, moi, je pensais le contraire. (126)

6. CFI / PAQUES

les CFI/PAQUE ? Ne connais pas. (123)

7. EXO-JEUNES

(-intérêt de Exo-Jeunes?). C'est une mesure à double tranchant, positif pour les moins de 25 ans et négatif pour les autres. (127)

Ne connaît pas exo-jeunes. (123)

8. ACCRE

(-ACCRE?). Ca aide, l'argent aide toujours. C'est dur pour l'avoir ça. C'est utile pour les gens qui sont courageux. (127)

(l'ACCRE.) Ne connais pas. (123)

9. STAGES, SIVP

(les SIVP ?) Ne connais pas. Les stages 16-25/accès à l'emploi , les stages ,cela quand même mais c'est intéressant.(123)

10.LE RESTE SUR LES MESURES

(- T'es tu sentie concernée par le questionnaire ?)oui mais je ne l'ai pas reçu. Je me suis sentie concernée car si tous les jeunes arrivent à mettre sur un papier ce qu'ils pensent peut être on fera quelque chose. (212)

Je ne l'ai pas eu personnellement, et je ne sais pas de quoi ça parle.(mais il s'est senti concerné) (103)

Les jeunes sont mal informés, ils ne savent pas trop les démarches. Il faudrait les informer plus sur les possibilités qu'on peut les offrir.Qu'est ce qu'il peut espérer pour plus tard. (116)

Ne connaît pas les contrats d'adaptation et d'orientation. Je ne me suis pas senti concerné par le questionnaire du 1er ministre car je ne l'ai pas eu. Mes amis l'ont rempli,j'ai un peu regardé,il n'en envoyait qu'un par famille,donc s'ils étaient plusieurs il n'y en a qu'un qui pouvait répondre.Les questions du questionnaire , cela peut aider le gouvernement.(123)

Oui, parce que le questionnaire était à peu près le même que ça pour savoir ce que pensaient les jeunes. Oui, je l'ai rempli. (224)

BTS

1. APPRENTISSAGE

(-Apprentissage?) Ca peut être intéressant pour quelqu'un qui a aucun diplôme. Moi j'ai déjà un diplôme et je veux travailler avec ce diplôme, donc je n'ai pas besoin d'être apprentie. (227)

L'apprentissage, c'est bien, la personne apprend un métier. (-Tu aimerais faire un contrat d'apprenti?) Non (-Pourquoi?) Parce que. J'aimerais vraiment pas.... (203)

(Que penses-tu de l'apprentissage ?) C'est bien parce que ça permet à certaines personnes qui ne sont pas trop école de pouvoir quand même avoir une formation. (211)

Apprentissage : une de mes amies.. Je pense que c'était bien étudié. Ils obtiennent des résultats. (Contrat d'apprentissage/intérêt : On alterne le travail et l'école. Donc, on a déjà une expérience supplémentaire puisqu'on est formé, d'une part, par l'Education Nationale et, d'autre part, par les patrons. - Efficacité : à mon avis, ça marche très bien puisque, d'après ce que j'ai pu voir autour de moi, les élèves qui terminent leur examen en même temps que nous ont réussi. 106)

(-C. apprentissage?)je sais qu'à la fin tu peux être gardé par ton patron, c'est une bonne formule, à mon avis.C'est une bonne formule, il nous permet de rentrer dans le métier, de nous apprendre. On devrait développer l'apprentissage d'ailleurs sur plus de métiers. (226)

(expérience de apprentissage ?) Non. (jugement ?) L'apprentissage, je trouve que c'est très bien. (-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti?). Non, parce que c'est pas ma formation et que je vais pas retomber, un contrat d'apprentissage, c'est très bien pour une personne qui a 16 ans, qui veut apprendre un boulot à la sortie de la troisième, c'est très bien. (223)

(-Apprentissage) Non./Apprentissage c'est surtout pour les, dans mon domaine, il font pas mal d'agriculture, donc il font tous des stages. Vous savez charcutier, des trucs comme ça.
/ je trouve que pour les jeunes qui n'ont pas de spécialité, c'est très bien. Si on a pas les moyens de faire une formation cotée au niveau étude c'est très bien. (Contrat d'apprenti) Non. Parce que je préfère avoir un emploi. Et puis moi j'ai quand même des bases à côté quand même. J'ai quand même travaillé un peu. J'ai mon bac F7, qui n'est pas gros mais qui me donne quand même un diplôme pour travailler. Mon niveau BTS. Si j'avais aucune base oui, je serais d'accord, mais sinon non.(215)

Non, je ne connais personne qui soit passé par l'apprentissage. L'apprentissage c'est peut-être bien, moi je ne sais pas je n'y suis pas passé. C'est sûr que pour le jeune qui n'a pas de qualification, rien, c'est le seul moyen de s'insérer dans ... d'arriver à avoir un boulot. Un boulot manuel et donner une expérience qu'il ne pourra pas avoir.(Contrat d'apprenti?) Non avec un BTS, un contrat d'apprenti !?... (Contrat d'apprentissage) Oui. (Par) l'ANPE. Tout le monde. Enfin, les moins... Enfin là c'est vraiment ceux qui ne sont pas du tout diplômés: les CAP les BEP les trucs comme ça. L'intérêt, c'est une insertion, mais pour moi, il n'y en a pas parce que [?]. C'est une insertion aux gens non qualifiés quoi !, en gros. (Efficacité?) Elle est bonne parce que si il y en a un qui est bon, il le garde, je pense.(107)

Contrat d'apprentissage : tous ceux qui veulent être apprentis et faire un travail, rester dans l'entreprise après et travailler. On apprend bien le travail. On sait faire après. (109)

(-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti?). Non, plus maintenant parce que j'ai déjà fait un contrat de qualification et je pense pas faire ça toute ma vie. (-le contrat d'apprentissage?). C'est bien parce que ça permet aux gens d'apprendre un métier.

(-L'apprentissage?). C'est sûr que ça peut être intéressant. (133)

(-contrat apprenti?)Non, non j'ai passé l'âge d'être apprenti. Moi je le trouverais efficace si y a quelque chose après le contrat, si c'est simplement pour occuper quelqu'un pour un an et c'est tout non, efficace si il débouche sur un emploi ou une autre formation, plus sur un emploi. Si il permet vraiment d'acquérir une expérience, si il est profitable oui. (128)

2. CONTRAT DE QUALIFICATION

Les contrats de qualif c'est selon les contrats. (227)

(- Contrat de qualification?) Je sais pas quoi dire. (203)

Contrats de qualification : c'est pas mal. Mais je pense que c'est moins "reconnu" Je lui donnerais un degré moindre par rapport à l'apprentissage. Contrat de qualification/ efficacité : par rapport au diplôme, ça peut être un avantage parce qu'on a un peu plus de chances de réussir. Pour la suite, je ne sais pas si ça représente le même intérêt. A mon avis, c'est moins que le contrat d'apprentissage. (106)

(-C. qualification ?)Ca fait de l'expérience en même et la plupart du temps si on plait à mon avis on doit peut-être resté dans la boîte. (119)

C'est bien d'avoir des mesures, mais proposer par exemple comme un contrat de qualification 60 % du SMIC, c'est pas vraiment une solution non plus, parce qu'on peut pas vivre indépendamment, et puis c'est pas reconnaître le diplôme qu'on a déjà, on se sent un peu dévalorisé. On m'en a proposé un (contrat de qualification), pour moi c'était difficile, déjà parce que j'avais une qualification et c'était pas ce que je cherchais, et ils proposaient 60% du SMIC est c'était vraiment impossible de vivre avec ça. Si je l'avais fait avant mon BTS, si je pouvais avoir cette formation là en intégrant l'entreprise, ça m'aurait intéressé. Ca je le mentionne toujours en entretien, comme quoi quand on a en dessous de 26 ans, pour un premier emploi l'entreprise peut bénéficier de ... Je sais pas si ça incite, mais c'est toujours un bon point. (222)

(-C. qualification?)C'est sympas aussi pour pouvoir accéder au BTS etc. c'est très bien. (226)

(expérience contrat de qualification ?) Non. (-les contrats de qualification?). Aucun avis sur la question.(223)

(-Contrat de qualification) (Elle en fait un actuellement) Mais comme c'en est pas vraiment un. J'ai juste le contrat, mais comme j'ai jamais vu comment ça marchait. (A des amis qui en ont fait)./Je pense que quand ils sont respectés, c'est bon. On est deux dans le même laboratoire à avoir un contrat comme ça.(215)

(Contrat de qualification) Peut être je connais une fille, je ne sais pas je ne connais personne (la copine ?) Ah oui !. Ouai , c'est bien mais qu'est ce que tu veux que je te dise de plus, ça lui a permis de trouver du boulot. Contrat de qualification je connais aussi, mais c'est pour les... pareil, c'est pour les petits diplômes. Pour moi c'est pareil (que) le contrat d'apprentissage. A part que, je crois que ça existe pour les plus hauts diplômes, enfin pour les diplômes un peu plus haut. Ah non ! Ca c'est pour le cas ou on t'embauche et ton diplôme il ne convient pas pour la place pour laquelle ... C'est quand ton diplôme il est pas adapté à la qualification que l'on impose. Non mais ça c'est peut être bien et tout, je ne sais pas...(107)

Contrat de qualification : on apprend assez vite le métier qu'on doit faire. Et on apprend surtout les bases. Mais, on n'est pas payé au SMIC pendant le truc. Ce n'est pas trop intéressant. (109)

Le contrat de qualif, moi je pense que déjà c'est pas mal coté au niveau des entreprises. Ils savent qu'on a une certaine expérience. On apprend beaucoup en contrat de qualif, ça dépend des niveaux. C'est bien parce qu'on peut allier théorie et pratique. (-efficace?). Oui, parce que on sort du BTS avec une certaine expérience déjà. (133)

(-C. qualification?) Si après le contrat de qualification si la personne peut être admise dans une entreprise, oui je pense qui y a un bon intérêt.(128)

Les contrats de qualification, ce sont des jeunes qui ont bossé en entreprise, qui ont une expérience, qui pourront plus facilement se battre sur le marché de l'emploi et se vendre. (115)

3. FORMATION EN ALTERNANCE

les formations en alternance, ca peut être intéressant aussi. (227)

(- Formation en alternance?) c'est pareil, la personne, elle a un petit salaire, tout en préparant un BTS. Ca peut être bien mais je crois que c'est plus dur d'obtenir un BTS quand on fait en alternance que normalemant. (203)

(-formation en alternance?)Des copains de classe qui avaient essayé, mais à mon sens c'est bien au niveau pratique mais pour passer le diplôme après c'est autre chose. (119)

(expérience de la formation en alternance ?). Non.Les formation en alternance, pourquoi pas? (-Formation en alternance) Non./C'est très bien aussi. Souvent, on a un petit salaire et tout. Ce qui fait que sa permet de vivre, pas dans le luxe, et d'avoir un diplôme à la fin. (215)

Formation en alternance, non, je ne connais personne. La formation en alternance c'est bien parce que en fait souvent c'est fait par un employeur; quand tu te lances là dedans tu connais déjà, ... tu as déjà le boulot de réservé presque. Donc, c'est un truc garanti []. (107)

(-Les formations en alternances?). Je pense que c'est quand même intéressant quand on acquiert de l'expérience comme le contrat de qualif. (133)

Je pense que la formation en alternance c'est une excellente formule. (115)

4. CES

CES /intérêt : on travaille 20 heures /semaine. Ca laisse du temps libre pour une autre activité quand on arrive à en trouver une.C'est toujours une expérience. - Efficacité : c'est momentané. Je crois qu'au bout d'un certain temps .. le contrat n'est renouvelable que 2 fois . Ensuite, on ne peut pas ... J'ai un copain qui avait un CES. On lui a renouvelé 2 fois son contrat. L'employeur ne pouvait le reprendre avant 1/3 du temps de ce qu'il avait travaillé. Il avait travaillé un an : 3 contrats de 4 mois. Et, pendant 4 mois, il n'a pas pu le garder. Il a dit : "Pendant 4 mois, il faut que je te remplace".C'est bien, les CES : on travaille à mi-temps . On n'est pas payé grand'chose. Si on bénéficie du chômage, le chômage complète : on gagne le SMIC.Sinon, ce n'est même pas la moitié du SMIC. (106)

(-CES ?)C'est bien pour ceux qui n'ont rien, ça leur fait des fiches de paie avec ça y peuvent prétendre à un logement. (119)

(-CES?)Ca aide à pas sombrer. Ben l'efficacité, au point de vue efficacité ça t'apporte quand même l'expérience, tout n'est pas noir mais sinon c'est tout parce que c'est des contrats de 6, de 12 mois, après ça y a rien, c'est ce que je reproche. On devrait obliger les patrons à prendre des personnes au bout d'un certain temps. (226)

(CES) (connu par) l'ANPE. Le problème, ça s'adapte vraiment aux non-qualifiés. Ou alors... L'intérêt, je crois que c'est le truc ou tu ne travailles qu'a mi temps ou un truc comme ça, non !? Donc l'intérêt c'est que tu peux continuer à rechercher un emploi, tout en t'insérant en faisant des connaissances et tout. (Efficacité) Je ne pense pas que ça soit bon. Ca ne débouche pas sur un emploi. C'est fait pour prolonger... Pour atténuer ta douleur de tous les jours. (107)

CES : ça intéresse surtout les entreprises. De la main-d'oeuvre pas chère et qui travaille. Efficace : ça dépend pour qui. Pour l'entreprise , oui. Maintenant, quand tu fais ça, tu te fais exploiter à fond. (109)

(-CES?). C'est un recyclage en fait, pour acquérir de l'expérience. Je pense que c'est plutôt profitable aux entrepreneurs. C'est pas très efficace, ça a permis de diminuer le chômage parce qu'il y a plus de gens qui sont en CES mais ça permet pas vraiment aux gens de gagner leur vie. (133)

(-CES?)J'espère que l'expérience est reconnue, mais bon le CES c'est pas un temps plein, c'est un mi-temps, est-ce que la personne qui fait un CES au sein de l'entreprise est vraiment respectée? Est-ce qu'on lui donne vraiment sa chance? Mais je ne crois pas que c'est aussi intéressant que ça les CES, c'est pour masquer quelque chose, non le CES j'aime pas trop. (128)

5. CIP

(CIP) Je suis allée manifesté. (-Et tes amis?) On est du même avis. (-Tu peux m'en parler?) Parce que... il faut pas exagérer. C'est pas que c'est bac+2, c'est pas grandes études et tout ça... Mais il ya deux ans, les filles qui sortaient de BTS, elles arrivaient à exiger 8000 F dans les entreprises, mais là, arriver à 3500 F, c'est un peu... (203)

(T'es tu sentie concernée par le CIP ?) Oui, c'était complètement injuste, injustifié, c'était quelque part ne plus reconnaître les différents niveaux et donc ne plus reconnaître les études. (211)

CIP : Je me suis senti concerné. J'en ai parlé avec mon entourage familial, avec des amis, avec les professeurs et un cadre administratif du lycée. Mes professeurs disaient que c'était une bonne chose : d'un point de vue administratif, c'était de calmer les remous qu'il y avait dans les lycées. Mes amis rejetaient le principe. (106)

(-CIP ?)je correspondais aux critères. Dans l'ensemble mes amis étaient contre mais moi, je sais pas, si ça permettait de s'insérer moi je me disais pourquoi pas. C'était pas une loi c'était comment ça s'appelle ... bon évidemment y fallait peser le pour et le contre, y avait des abus et tout le tralala mais dans l'ensemble à mon avis c'était pas malhonnête. Ca permettait d'être embauché à la fin, c'est bien quitte à perdre un an à avoir un petit salaire c'est pas le problème. J'en ai entendu parlé mais on a pas eu de papiers ni rien. (119)

Je pense que c'est pas une bonne solution (le CIP), parce qu'on est dévalorisé, le diplôme ne veut plus rien dire, travailler normalement pour un salaire excécrable c'est pas très motivant non plus. (222)

Le SMIC jeunes ne rime à rien pour les jeunes. (205)

(-concernée par CIP?)Non pas du tout. On en a pas parlé. (226)

(-concerné par le CIP?). Oui tout à fait. Mes amis étaient contre. (223)

(CIP) Non(pas concernée). J'ai pas eu le temps de me sentir concerné. Parce que j'ai toujours trouvé tout de suite, même en 15 jours, il ne faut pas exagérer. (N'en a pas parlé). Je sais qu'ils ont manifestés, mais non mais je ne sais pas. Je pense, qu'ils ont dû le remplacer par autre chose, je ne sais pas ce qu'ils ont fait. Je ne suis que avec des gens qui travaillent et j'en connait pas beaucoup de gens au chômage finalement. (215)

Concerné par le CIP. Pas trop parlé autour de moi. C'est une connerie monumentale. Les mecs font des études et ils sont payés à coups de lance-pierre. Je trouve pas ça normal. (109)

(-concerné par CIP?). Oui. Déjà le SMIC de nos jours, ça permet pas à tout le monde de vivre normalement alors si on fait un SMIC jeune, quand on est jeune on a un loyer à payer. (133)

(-concerné par CIP?)Non. Non ça m'intéresse pas et puis ce que j'ai vu c'est que les jeunes étaient pas d'accord, donc c'est qui y avait un problème. (128)

J'en pense que c'est dangereux (le CIP), l'idée est bonne, parce que le but du CIP, c'est que les jeunes aient une expérience professionnelle et le mettent dans le CV, ça c'est une excellente idée. Ce qui est dangereux, c'est que les entreprises peuvent en abuser. N'utiliser que des jeunes sous ce type de contrat...On a travaillé on a un bac plus deux, on aimerait gagner notre vie pour pouvoir quitter nos parents, pour pouvoir enfin vivre, et ça le CIP ne nous le permettait pas. C'est le risque que l'entreprise, qu'on accède pas au niveau du salaire auquel on a droit en fait. On a peur de ne pas accéder au niveau social auquel on pense avoir droit. (115)

6. CFI / PAQUES

(CIF/PAQUE ?) Connais pas. (107)

7. EXO-JEUNES

(Exo jeune) Non. (107)

8. ACCRE

(ACCRE). Connais pas. (107)

ACCRE : j'ai voulu monter une entreprise et j'en ai entendu parler. - Il faut avoir un bon dossier , parce que, s'ils financent une société-bidon., c'est pas leur truc. C'est intéressant si on est accepté. Ca donne un petit coup de plus. C'est efficace, sans plus. (109)

9. STAGES, SIVP

(-SVIP?)Pas vraiment d'efficacité. (226)

(SIVP) Qu'est ce que c'est. (Stages 16-25?) Connais pas. (107)

10. LE RESTE SUR LES MESURES

Alors que les mesures du gouvernement, il faut faire gaffe quand même. Des fois, ce n'est pas trop ce qu'on attend. Principalement, à cause du manque d'informations. Et, des fois, il y a aussi des problèmes (les manif de l'année passée), ou alors dans les CES ... (106)

(Questionnaire premier ministre) Non. Je ne l'ai même pas lu. Je l'ai jetté. Je suis sûr que ça ne sert pas à grand chose. Maintenant, je ne sais pas pourquoi ils ont fait ça, c'est peut-être ... De toute façon, si ils prennent des mesures, ça sera trop tard pour vous. Le temps qu'ils l'apprennent. (N'en a pas parlé). (215)

Je ne compte sur rien. Je compte sur les petites annonces, les mesures d'aides ? ... j'y crois même, pas du tout, parce que c'est ridicule. C'est des petits trucs. (107)

(-que penses tu des mesures du gouvernement en ce qui concerne l'aide à l'insertion professionnelle ds jeunes?). Honnêtement on peut pas dire, j'ai vu qu'il faisait pas mal de trucs au niveau de l'ANPE, qu'il y avait plus de cas par cas, qu'on commence à s'inquiéter de la situation de tout le monde, le groupe des chômeurs n'était plus un groupe mais en fait on dispatchait les gens pour essayer de trouver une solution à chaque cas. Mais ça je pourrais pas juger, je sais pas si ça va se faire vraiment, c'est vrai que c'est les élections et que chacun veut faire sa place au niveau politique mais je sais pas ce qui va se passer après.

(-C. adaptation/orientation?) Ca peut être profitable. Y a certaines personnes qui arrivent à un certain âge et qui se rendent compte que les filières qui z'ont faites c'est pas ça et c'est profitable même arrivé à un certain âge de changer d'orientation. Si les organismes peuvent le faire y faut en profiter. (133°)

Les mesures du gouvernement pour le moment c'est un grand point d'interrogation, y a un problème et les propositions qui ont été faites sont pas à la hauteur. (128)

DEUG

1. APPRENTISSAGE

(- Aimerais-tu trouver un contrat d'apprentie ?): Non, sauf si je trouve une branche qui vraiment m'intéresse. Je ne pense pas que j'ai trop de temps à perdre dans quelque chose qui soit trop spécifique. Je ne me vois pas faire cela car j'ai un enseignement général . (208)

(-intérêt contrat d'apprentissage?). C'est plutôt bien. (-efficace?). Oui, les entreprises recherchent beaucoup d'apprentis. (130)

(Contrat d'apprentissage:) C'est efficace si c'est bien fait, s'il y a un suivi, s'il y a une qualité, une qualité de travail, une qualité d'apprentissage correct. Si vous êtes trente...C'est bien quand t'es chez tes parents. (- T'aimerais en trouver un ?) Ouais. Artisan, n'importe quoi... Un truc manuel, moi ça m'intéresserait. Mais comme j'ai été une seconde, j'ai fait une première, j'ai fait une terminale et j'ai le bac... Avec le bac G3, je peux faire qu'une carrière commerciale. Ou bien m'inscrire en fac et faire des sciences humaines. C'est tout. Je peux pas faire apprenti. (117)

(L'apprentissage?). Efficace si les jeunes sont placés en entreprises, si l'organisme qui s'occupe de gérer ça soit présent dans l'entreprise, à savoir si le type apprend à travailler ou si on lui demande de servir le café. (-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti?). Non. (125)

(-C.apprentissage ?)C'est d'un grand intérêt je pense et c'est vrai que ça apporte une formation technique et en même temps il me semble que y a quand même une formation scolaire, oui je pense que ça peut être une bonne filière. Ben c'est bien ça permet de démarrer très tôt quoi et euh je pense que si la personne a bien choisi ce qu'il voulait faire bon si le métier lui plaît c'est vraiment un bon moyen de se cerner, de rentrer dans la vie active, dans la voie qu'il a choisi.

(-C. d'apprenti souhait ?)Maintenant je crois pas que ce soit possible encore mais oui j'aimerais bien. (214)

(-C. d'apprentissage?)C'est pour acquérir une formation, ça peut être bien en choisissant le bon domaine où y a des débouchés, ça doit être intéressant.(-contrat d'apprenti?)Oui éventuellement pour avoir une formation supplémentaire. (218)

(expérience de l'apprentissage) Non, mais je pense que c'est une bonne chose. Ça peut être quelque chose de bien qui peut permettre au jeune de trouver un emploi, à l'issue de son machin d'apprentissage. (Contrat d'apprenti) J'en ai cherché, ouai (Mais pas trouvé). (209)

Je crois que l'apprentissage, ça devrait se faire au niveau scolaire. (207)

Le contrat d'apprentissage, c'est pas mal, ça fait une bonne expérience. (expérience du contrat d'apprentissage ?) Non.

(-aimerais tu trouver un contrat d'apprenti?). Non parce que c'est pas du tout mon domaine.(220)

J'ai connu des élèves quand j'étais surveillant qui sont allés après la quatrième ou la troisième dans des CFA. L'apprentissage, les élèves étaient ravis, pour eux le peu de contact qu'ils avaient encore avec l'école devenait intéressant parce que professionnel, accès sur ce qu'ils avaient envie de faire, ils étaient très heureux de travailler là-dedans, ils trouvaient ça dur, très fatigant souvent, mais ils étaient vraiment contents, et en plus ça donnait souvent des perspectives d'embauche.

J'avoue que ça ne me dérangerait pas du tout de faire un apprentissage. Le contrat d'apprentissage, ça dépend à la fois des jeunes et de l'état d'esprit de l'employeur. Si le type veut de la main d'oeuvre pas chère, c'est facile. Par contre s'il a besoin d'un ouvrier, je pense à des artisans, des boulangers, qui ont besoin de gens formés, et qui n'ont pas confiance dans le système scolaire, qui pensent qu'un CAP ne les satisfera pas, ils préféreront prendre un apprenti eux-mêmes, je pense que pour le jeune ça peut être très bien. Ça dépend encore de l'état d'esprit des deux. Elle peut être efficace, comme elle ne l'est pas, mais je pense que c'est une bonne chance pour beaucoup de jeunes qui ne se plaisent pas dans le système scolaire. En plus là l'apprentissage peut être plus ou moins rémunéré, ça peut être très motivant pour certains qui sont en échec scolaire gravissime.(131)

Le contrat d'apprentissage, l'intérêt d'une telle mesure? Bon dans la politique du pire il y a toujours un intérêt, bon l'expérience que j'ai, ça me donne pas une bonne image, l'apprenti type, c'est celui qui prend le balai et c'est tout.

(-expérience de l'apprentissage?). Moi personnellement, non. (-tes amis?); Oui. L'apprentissage ça peut être bon si il y a un respect et une vraie volonté de former des vrais ouvriers qualifiés comme il semble que cela se passe en Allemagne même si tout n'est pas rose là bas.(118)

(Apprentissage) Non /C'est efficace, parce que on peut avoir un diplôme tout en travaillant. Ca ne m'intéresse pas. Pour ce qui est des études que j'ai fait, ça ne m'intéresse pas. (113)

(Expérience, apprentissage ?) Non. Non, je n'aimerais pas trouver un contrat d'apprenti). Parce que dans ce que je recherche, ça n'existe pas.(112)

(Aimerai-tu trouver un contrat d'apprenti?) C'est à voir, ça dépend de ce qu'on me propose. Ca peut être intéressant si ça débouche. (111)

C'est pas un contrat où on signe et où on a quelque chose de sûr à la fin. Tout dépend de soi-même. C'est un contrat où tu dois signer, mais tu es engagé à rien si ce n'est à travailler. Mais t'as aucune sûreté de ce que tu peux avoir, de ce qui est écrit. On n'est pas sûr du résultat. (-Tu aimerais trouver un contrat d'apprenti?) Ouais. Pour pouvoir me former et être payé en même temps. (104)

2. CONTRAT DE QUALIFICATION

(- Contrat de qualification ?): c'est bien pour les gens qui en ont besoin. (206)

Expérience /Contrat de qualification : des amis. Pas moi, parce que je n'ai pas trouvé d'entreprise. Autrement, c'est peut-être la chose la plus efficace en ce moment. (132)

(-efficacité contrat de qualification?). Ca doit être bien. (130)

(Contrat de qualification:) Ça dépend où on te met. Si vraiment le suivi, il est sérieux, si ce que t'as exprimé comme vœux..., si tu te retrouves là où tu voulais, là d'accord. Mais si c'est un truc bidon... C'est pareil que les formations en alternance, c'est la même chose. J'avais essayé un contrat de qualif/BTS. J'avais été me renseigner. En tourisme-loisir. Ça m'intéressait. J'étais chaud, comme le truc de la mode. Mais je peux pas. Avec 3000 F par mois, je peux pas. Mes parents, ils ont pas de fric; je peux pas. C'est une question de motivation. Il y a des mecs, je suis sûr qu'ils réussissent. Mais bon... tu passes deux ans sans...tu payes juste ton loyer et puis tu bouffes, c'est tout. Tu laves tes affaires, et encore... Tu bosses le week-end, c'est une vie de tarés. Quand j'étais coursier, je livrais le Sentier. C'est la mode... Je les voyais travailler. Aide-coupeur, dans les vêtements, dans le tissu... Ça m'intéressait. J'ai trouvé un contrat de qualif', en tant que aide-coupeur. Tu peux faire soit une carrière commerciale, soit plutôt une carrière technique. Mais bon, j'y suis allé, j'ai rempli un contrat, j'ai signé, j'y suis pas retourné. Parce que bon: ils m'ont envoyé dans un magasin, j'ai plié des pulls pendant huit heures. Moi je leur ai dit: "C'est pas ça que je veux." En fait, c'est des trucs bidon: de la part de l'Etat, ils touchent des subventions, ils recrutent des jeunes et puis ils les envoient... Moi, ça m'aurait bien intéressé, mais le gars il me trouve un truc... C'est pas du tout ce que je voulais faire. Moi, c'était plutôt technique, sur les machines et tout... Je suis resté une journée et je suis parti. C'était un contrat de qualif' mi-cours, mi-travail. Le problème, c'est que c'était 15 jours-15 jours. Mais en fait, c'était trois semaines je travaillais et une semaine à l'école. Qu'est-ce tu veux que j'apprenne en une semaine. Une semaine par mois...Les contrats de qualif'... Franchement, je sais pas comment on fait vivre quand tu touches 3000 balles par mois, que t'as un appartement, tu payes 2000 balles de loyer... Les mecs, je sais pas comment ils font. Soit tu bosses le week-end, soit tu bosses le soir après ça. Il faut être très motivé. Il faut vraiment que ça soit... C'est une question de motivation, je crois. C'est pas donné à tout le monde de trouver son truc à 20 ans. Faut bien choisir. Parce que t'en as pour deux piges. T'en as pour une pige, une pige et demie. (117)

(-les contrats de qualification?). Vérifier si il y a une aide dans l'entreprise et une reconnaissance du jeune dans son action. (125)

(-contrat de qualification ?)Oui c'est bien, c'est vrai que c'est une bonne formule, mais ça reste de trouver vraiment quelque chose qui vous plaise, adapté déjà à ce qu'on a envie de faire. Un contrat de qualification ça me plairait bien. (214)

(-C. qualification?)Si c'est ce que je pense, c'est faire plus dans ce qu'on connaît déjà et ça peut aider. (218)

(expérience contrat de qualification) Non. (Contrat de qualification) C'est pas mal aussi. (209)

(expérience contrat nde qualification?) Non. (-les contrats de qualification?). C'est pas mal. (220)

(-les contrats de qualification?). Non. (118)

(Contrat de qualification) Non/ Pour ceux qui n'ont pas de diplôme, c'est intéressant, ça leur permet d'en avoir un. (113)

(expérience contrat de qualification ?) Non. (Le contrat de qualification) Je ne connais. (112)

Le contrat de qualification me permettait d'être rémunéré, et en même temps d'avoir une expérience professionnelle. Les contrats de qualification c'est à peu près pareil que les contrats d'apprentissage, c'est bien mais il y en a pas suffisamment, et dans pas assez de domaines. C'est encore réservé à un domaine trop précis, j'estime que ça devrait être dans tous les domaines, et il devrait y en avoir beaucoup plus. Ça va c'est bien ça donne de l'expérience, mais toujours très technique. C'est-à-dire qu'un tourneur/fraiseur, ou un ébéniste ça lui servir, mais moi j'arrive avec mon BAC G3 ...? (120)

3. FORMATION EN ALTERNANCE

(-formations en alternance?). C'est bien. (130)

Les formation en alternance, oui c'est efficace quand même, à niveau BTS. (125)

(-formation en alternance ?)C'est pas mal, oui par rapport à l'apprentissage c'est un peu équivalent. (214)

(Expérience des formations en alternance ?) Non.

(Formation en alternance) C'est pas mal aussi parce que c'est la même chose. On peut avec un peu d'effort et un peu de chance aussi on peut aussi trouver un emploi. (209)

(-expérience formation en alternance ?) Non. (-formations en alternance?). C'est très bien. (220)

(-les formations en alternance?). Non j'en ai connu lorsque j'étais surveillant. (118)

(Formation en alternance) Non/Je ne connais pas. (113)

(expérience formation en alternance ?):Non. (112)

4. CES

Quand on fait un CES on travaille autant qu'un autre et on est payé beaucoup moins. Dans l'absolu c'est pas mal d'essayer de trouver un petit boulot qui permettra à la personne de rester dans le monde du travail pour éviter la déprime du chômeur. Mais je ne vois pas pourquoi une personne toucherait moins qu'une autre, tout cela parce que ça fait plus longtemps qu'elle est au chômage qu'une autre. Il se trouve que c'est dévaloriser le travail et casser le SMIC et c'est encourager les personnes à toucher le plus longtemps l'allocation chômage. (208)

(-efficacité CES?). Je pense quand même, c'est vraiment pas payé beaucoup, mais je pense qu'il vaut mieux bénéficier de ces petits boulots que d'être au chômage. (130)

(CES:) J'arrive pas à comprendre la formule... On est solidaire avec quoi? Balayer... Jamais je ferais ça. Mais bon, si tu viens et que tu commences à leur parler: "Bon, vous savez..." Disons que si on fait confiance aux jeunes, les jeunes ils ont pas confiance dans les mairies, dans les... C'est que des trucs bidon, ça me dégoûte, avec des festivals. Mais ça va changer quoi de faire?... Même les pauvres associations des cités... Faire un concert de rap, c'est bien, mais ça va changer quoi? Ça va rien changer. Les mecs qui dansent... Toutes les associations, les mairies tout ça, tous les arabes qui travaillent dans les associations, c'est des mecs pourris déjà. Ils rentrent dans le système, dans ces systèmes-là pour gagner leur vie et s'insérer et trouver une place. (117)

(-CES ?)Ben disons que ça fait toujours une expérience professionnelle c'est surtout à ce niveau là. Efficacité moyenne quand même parce que je sais pas si ça apporte vraiment les qualifications avec quelque chose comme le contrat d'apprentissage ou le contrat de qualification. Je crois que c'est surtout en attendant autre chose ça. Par ailleurs ça permet pas de vivre. (214)

(-CES?) Pas très efficace dans le sens où je suis pas sûre que ça donne du boulot une fois que le contrat est fait. (218)

Les CES, c'est nul, en fait c'est des gens qui ne sont pas qualifiés et qui font un travail de gens qualifiés et du point de vue argent c'est minable alors qu'ils font autant de travail que les gens qualifiés et pourtant on a du mal à trouver pour ceux qui sont qualifiés. (-efficacité?). Non. (220)

(Le CES ?) J'ai des copines, et des copains qui en ont eu, pour eux c'est bien, ça apporte un peu plus d'argent, et pour des chômeurs qui sont au chômage depuis des années, c'est bien tout d'un coup de dire : " je vais au boulot", c'est bien de se sentir utile, de sortir de chez soi, d'avoir une vie différente, de reprendre contact avec la vie sociale. Mais par contre, c'est une honte d'employer ces gens-là, de les sous payer et ainsi de supprimer de véritables postes de travail. Parce que dans l'administration il y a plusieurs centaines de milliers de CES, qui ont des fonctions d'agents d'entretiens, de secrétaires et autres... Ce sont des postes de travail qui sont pourvus par des gens sans qualification donc qu'on paye très peu, et qu'on fait travailler comme les autres, sans formation la plupart du temps. (131)

(-jugement sur l'intérêt du CES?). Je la juge mal, c'est indécent, si l'efficacité ça consiste à bousiller les gens... (118)

5. CIP

(T'es-tu sentie concernée par le SMIC jeunes ?) oui, on pensait que c'était pas assez un SMIC jeunes. Les jeunes qui font des études longues, qui obtiennent un diplôme doivent avoir le même salaire que quelqu'un qui a 20 ans d'expérience dans une boîte et qui a un diplôme. On se donne de la peine de faire des études, c'est bien pour avoir le même salaire que les autres, plus âgés que nous. (206)

(- CIP ?) : quand c'est sorti je n'avais pas encore ces problèmes de recherche d'emploi, mais moi je suis tout à fait contre. Je suis peut être contre parce que je n'ai pas été suffisamment informée des côtés positifs du CIP. Mais je ne vois toujours pas pourquoi parce qu'on serait jeune on serait moins payé que les autres. (208)

Oui, concerné par le CIP. J'en ai parlé autour de moi. La plupart était contre. Mais j'ai l'impression que c'était arrivé un peu comme "la goutte qui fait déborder le vase". Les gens, en général, étaient mécontents. Les jeunes, en particulier, parce qu'ils étaient plus touchés par le chômage. Je ne sais pas si on a tous compris ce que ça voulait vraiment dire, le CIP. On a réagi plutôt parce qu'on avait besoin d'exploser que spécialement par rapport au CIP. (132)

(-concerné par CIP?). Oui. (-tes amis?). Je sais pas. (130)

(-CIP: entendu parlé?) Un peu. Ça me fait rire. Ils prennent les gens pour des chiens. 3000f par mois... (-Tu en as parlé avec des amis?) Oui, au café avec des copains. (rires) Tu penses, des mecs qui sortent avec bac+2, 3000f par mois... Il faut rester chez ses parents pour ça. A trente ans, t'es encore chez ta mère! (117)

(-concerné par le CIP?). Oui, je me suis senti mais je n'est pas manifesté. C'est vendre le jeune moins cher. (-tu en as parlé?). Oui, avec un cercle d'amis, mes parents mais je suis contre. (-et tes amis?). Ils sont contre aussi. C'est ridicule, c'est jeter les BTS aux orties. L'esprit de la mesure est louable, c'est à dire faciliter l'emploi mais la mesure est détestable. (125)

(- concernée par CIP ?) Non, c'est vrai que j'en ai pas entendu tellement parler. (214)

(-concerné par le CIP?). Oui, c'était absolument pas normal, il y avait pas de raison qu'on soit différencié des autres chômeur, donc une mesure qui était pas du tout intéressante pour nous. (218)

(Concernée par le CIP ?) C'était nul. Parce que si tu veux faire un bac+2 pour gagner le SMIC jeune, ça ne servait plus à rien de faire des études. (209)

(CIP) Moi je pensais que c'était intéressant parce que ça donnait une expérience professionnelle et c'est déjà mieux que rien. (207)

(-concerné par le CIP?). Oui bien. (-en as tu parlé ?). Oui. Tout le monde, (-les amis) trouvait ça inadmissible. (220)

La mesure était mauvaise, (le CIP), je trouve qu'on n'a pas le droit de sous payer les gens parce qu'ils sont jeunes. (Tu en as discuté avec tes amis ?) On en est arrivés rapidement à la conclusion que c'était une mesure imbécile. (131)

Oui, bien sûr. Ca me concerne directement (le CIP). Mes amis pensaient que c'était mauvais. C'était négatif, tout le monde pense pareil. En tant qu'étudiant, c'est pas une solution. (113)

(-concerné par le CIP?). Oui en tant que jeune, le CIP, c'est une des multiples facettes de la période où on dévalorise le diplôme parce qu'on peut pas les accueillir. Mes amis en pensaient la même chose. Le CIP, les CES ça va un peu dans la même boîte. Un type qui a un BTS et qui doit encore faire ses preuves en étant sous payé dans une entreprise, ou est ce qu'on va? Ou bien l'école ne sert à rien, l'Etat qui est derrière, qui dit nos formations sont complètement bidons et dans ce cas là qu'il nous incite pas à le faire, ou bien il paye les gens en conséquence. (118)

(CIP: il était à l'armée et ne s'est pas senti concerné). (112)

(T'es-tu senti concerné par le CIP ?) Oui, ça m'a fait peur ça ! C'est une horreur ça ! A la limite , c'est un racisme anti-jeune ça ! C'est pas possible. Il faut qu'on se contente de ça. Alors que la plupart des gens qui sont là, les gens à l'époque ils avaient même pas le brevet, et ils avaient du boulot , ils sont montés par les rangs comme on dit à l'armée. Maintenant nous on est obligés de passer par les diplômes. On a manifesté, biensûr. (120)

(-Concerné par le CIP?) Non. J'étais pas trop là au moment où ça s'est passé, j'étais pas trop concerné. Je sais même pas comment ça s'est terminé, je sais rien du tout. (104)

Le CIP : Oui, un peu, quand même. Pour mes amis et moi, c'est révoltant, choquant, humiliant. (110)

6. CFI / PAQUES

(-CFI/PAQUE?). On me l'a proposé mais à mon avis ça ne doit pas marcher. (220)

7. EXO-JEUNES

A mon avis, ça permet de trouver du boulot aux jeunes , les entreprises ont besoin souvent de main d'oeuvre pas chère, je crois qu'Exo jeunes, c'est moins cher que les entreprises d'intérim, ça permet aux entrepreneurs de faire des économies sur le dos de la protection sociale tout simplement. et ça permet à des gens de trouver du boulot pour un certain temps. (131)

(-Exo-jeunes, intérêt?). Faire gagner de l'argent aux patrons en faisant travailler des jeunes et ça fait baisser les chiffres du chômage et tout le monde est content. (118)

8. ACCRE

(ACCRE:) C'est un question de chômeurs qui n'a rien à voir avec la mienne. Question de maturité. (...) Le gars qui veut créer son entreprise. il fait comment s'il est pas aidé? C'est ça qui me fait rire. T'es dans la merde et... (117)

L'ACCRE, je pense que c'est un très bon truc. (125)

(-intérêt ACCRE?). Donner l'impression qu'on peut toujours s'en sortir en rentrant dans le système libéral. Y en a beaucoup qui ont cru à ça et qui se sont cassés la gueule. Si le tissu social est bousillé, autant bossé au noir. (118)

9. STAGES, SIVP

(-intérêt SIVP?). Pour réduire le chômage au niveau du gouvernement, je pense. (-efficacité?). Pour un jeune, ça doit pas être terrible, c'est payé que dalle et c'est pas efficace. Pour moi, ils l'auraient pas arrêté sinon je pense. (130)

(SIVP:) C'est des boulots bidons, des stages bidons, des trucs comme ça. Vu comment mon prof d'éco y nous en parlait... Comme les TUC, et tu comptes les oranges... (117)

(Le SIVP ?) Comme toujours, c'est soit de la main d'oeuvre pas chère soit une possibilité, mais j'ai des amis qui en ont fait, souvent ça permet à la fois de supprimer les gens des statistiques du chômage, ce qui fait toujours bien, et ensuite ça permet biensûr au patron d'économiser de l'argent, d'avoir de la main d'oeuvre pas chère. (131)

Les stages c'est du bidon, la plupart. Parce qu'il ya des lois c'est tout, t'es obligé de prendre des stagiaires. (Est-ce que tu penses que ça apporte une expérience ?) Non, pas tout le temps, ça arrive oui, mais pas tout le temps, dans les domaines très techniques alors, peut-être les tourneurs, fraiseurs, ébénistes, oui. (120)

10. LE RESTE SUR LES AUTRES MESURES

J'y crois pas à tout ça, c'est des conneries. Les élections approchent... C'est comme le truc de Balladur, là... C'est des conneries. (117)

(-efficacité des mesures?). Je me pose la question de l'efficacité, à savoir si c'est pas des bouches trous. C'est une idée louable, mais le contenu réel? Les chefs d'entreprises se méfient un peu de ces stages, ils ont l'impression que c'est un peu bidon. La jonction ne se fait pas entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Il faudrait que l'organisme qui gère soit présent sur l'entreprise et voir quel est le travail effectif du jeune. Les mesures sont bien si on peut vérifier le travail du jeune. Elles sont efficaces si l'objectif est bien défini dès le départ et si il y a une réelle volonté de placer les jeunes en entreprise.

Je me pose des questions à savoir si c'est pas des bouche- trous, je me posé la question de l'efficacité. Il faut une adéquation entre l'offre et la demande, il faut arriver à mettre les entreprises en contact. La jonction ne se fait pas entre le monde des entreprises et le monde des demandeurs d'emplois. (125)

Mais non (pas concernée par le questionnaire du premier ministre), parce que je m'en foutais complètement. (Ne l'a pas rempli). J'ai personne autour de moi qui l'ai rempli, je crois. (209)

(Questionnaire) Absolument pas (concernée). Je l'ai lu en diagonal et je ne l'ai rempli. Je sais qu'il y en a qui ont répondu. Ca leur faisait plaisir qu'on s'adresse à eux. Pour moi c'était une façon pour le Ministre, après le contrat qu'il avait mis en place, de se faire redorer. Donc, c'est une manoeuvre politique pour moi, pas autre chose. (Il faudrait) de l'argent quand ils finissent leurs études. Ca se faisait il y a quatre ou cinq ans et puis il y a un communiste qui est passé et puis voilà. Une allocation chômage. (207)

(-concerné par le questionnaire Balladur?). Non pas spécialement, parce que justement je me sens plus vieille. Je l'ai pas lu mais j'ai entendu quelques discussions entre élèves qui en parlaient et qui était très démoralisés. (-tes amis l'ont remplis?). Je ne sais pas. (220)

Quand aux mesures gouvernementales disons que ça calme les foules. (131)

Oui, (concerné par le questionnaire du premier ministre). Disons que ça s'adresse directement à moi (directement aux jeunes). C'est très bien, mais moi j'ai pas reçu de toute façon le questionnaire. J'attendais, mais j'ai pas reçu. J'en connais quelques un qui l'ont eu (et l'ont rempli). (Ils ont pensé) que c'était bien. Pour une fois qu'on leur donnait la parole, c'était bien. (Je compte trouver ma voie) par les mesures gouvernementales. Enfin, j'espère bien que ça va quand même s'améliorer. (113)

Non (concerné par le questionnaire du premier ministre) . J'en ai vaguement entendu parler mais je ne m'y suis pas intéressé.

(Ce que tu penses de ces mesures) Bon. (Pour trouver ma voie professionnelle, je compte sur) les mesures gouvernementales. (112)

Il y a plein de mesures qui sont intéressantes, mais c'est après ? Je vais donner un avis général pour toutes ces appellations là : ça colmate des brèches. Il ya beaucoup de colmatage de brèches, mais une brèche à force de la colmater quinze fois... Il faudrait une volonté. Je pense que c'es un problème de moyens. Il faudrait débloquer de l'argent. Même pour les formations, il y a rien, c'est les écoles privées, là c'est toujours le même problème : limitation de places, alors que tout le monde a le droit de suivre une formation. Autrement il faut aller payer des écoles privées, je pense que c'est un problème de moyens.

Quand ils entretiennent autant de jeunes comme ça sans rien faire, ça permet à d'autres de toucher plus d'argent pendant plus longtemps, il faut pas se leurrer ! Ils en ont rien à foutre, j'en suis persuadé ! (120)

ANNEXE 5

LISTE DES JEUNES INTÉRROGÉS ET CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Code Ind	Prénom	Sexe	Age	Diplôme	Profess. du père	Profess. de la mère	Nationalités père & mère	Lieu d'enquête	Ville
101	Mohamed	M	22	BEP	Carriste	Au foyer	Française/ Française	ADPEI	Marseille
102	Michael	M	20	Seconde	pharmacien (beau père	chômeuse divorcée	française	ANPE Epernay	Epernay
103	Pros	M	22	BAC	Ajusteur	Secrétaire	Français/Française	ANPE	Marseille
104	Patrick	M	24	DEUG	Ingénieur	Institutrice	Fr./ Fr.	CIDJ	Paris
105	Stéphane	M	24	LEP	Formateur	Secrétaire	Sénégalais/NSP	ADPEI	Marseille
106	Frédéric	M	22	BTS				CIJ	Marseille
107	Pierre	M	24	BTS	Employé de banque	Employée de banque	Français/Française	ANPE	Marseille
108	Nordine	M	26	CAP				ANPE	Nanterre
109	Christian	M	24	BTS				Mission locale	Marseille
110	Abed	M	24	DEUG				ANPE	Marseille
111	Zoubir	M	24	DEUG	Retraité	Sans	Algérienne/Algérienn	ANPE	Marseille
112	Christophe	M	24	DEUG	Commerçant	Mère au foyer	Français/Française	ANPE	Marseille
113	Jean-Louis	M	24	DEUG	Maçon	Mère au foyer	Français/française	ANPE	Marseille
114	Marc	M	26	BEP	Décédé	Standardiste	Française	ANPE	Nanterre
115	Arnaud	M	26	BTS	Cadre	Secrétaire	Français	ANPE	Nanterre
116	Eric	M	21	BAC	Ingénieur chimiste	Employé polyvalente	P:français,M:malgach	CIDJ	Paris
117	Nino	M	22	DEUG	Ouvrier bâtiment	Au foyer	Algérienne/Algérien	CIDJ	Paris
118	Patrice	M	25	DEUG	Ouvrier	Femme au foyer	Française	ECCO	Epernay
119	Franck	M	22	BTS	agent Air France	antiquaire	F	cité des métiers	Paris
120	Olivier	M	24	DEUG	employé (nsp)	employée laboratoire	Bénin/Guadeloupe	ANPE	Nanterre
121	Jamel	M	24	BEP	ouvrier	nourrice agréée	Tunisien/Tunisienne	PAIO	Nanterre
122	Patrice	M	26	BEP	Ouvrier agricole	Veilleuse de nuit	Française	PAIO	Epernay
123	Christophe	M	21	Bac	Entrepreneur de trav	Mère au foyer	Française	ANPE	Epernay
124	Dominique	M	22	CAP	Fonctionnaire	(Refus)	Française	ANPE	Nanterre
125	Yann	M	21	DEUG	Lecteur/correcteur	Prof de secrétariat	française	ANPE	Nanterre

Code Ind	Prénom	Sexe	Age	Diplôme	Profess. du père	Profess. de la mère	Nationalités père & mère	Lieu d'enquête	Ville
126	Jean-Philippe	M	22	Bac	artisan-plombier	Fonctionn. cadastre	Français	ANPE	Nanterre
127	Azeddine	M	22	BAC	Ouvrier	Femme au foyer	P:marocain/M:algérie	ANPE	Nanterre
128	Joël	M	24	BTS	dans le bâtiment	ménages	P :malgache/M: F	CIJ	Reims
129	Alexis	M	22	Bac	Sapeur pompier	Dans blanchisserie	Française	CIJ	Reims
130	Karim	M	21	DEUG	Ouvrier	Femme au foyer	Marocaine	Continent	Epernay
131	Laurent	M	24	DEUG	Chauffeu routier	Au foyer	Français	ECCO	Epernay
132	Georges	M	22	Deug	Maçon	Technicienne surface	Française/Portugaise	ECCO	Epernay
133	Khalid	M	25	BTS	Maçon	Femme au foyer	Marocaine	Continent	Epernay
201	Karine	F	22	BEP	ouvrier vigneron	ouvrière vigneron	Portugais	ANPE	EPERNAY
202	Sophie	F	26	BEP	Retraité (employé)	Secrétaire médicale	Française/Française	ANPE	Nanterre
203	Stéphanie	F	21	BTS	Garde républicain	Employée de banque	Fr/ Fr	ANPE	Nanterre
204	Armelle	F	20	CAP			Français	CIJ	Marseille
205	Nacera	F	24	BTS	Artisan maçon	Mère au foyer	Algérienne	ANPE	Marseille
206	Cécile	F	21	DEUG	Instituteur	Secrétaire	Français/Française	PAIO	Marseille
207	Isabelle	F	24	DEUG	VRP	Mère au foyer	Français/Française	Mission Locale	Marseille
208	Valérie	F	21	DEUG	Chômeur	Gest.ressources huma	Française/Française	PAIO Marseille	Marseille
209	Nadia	F	24	DEUG	Commerçant	Mère au foyer	Algérien/algérienne	ANPE	Marseille
210	Sally	F	24	CFG	Mécanicien	Mère au foyer	Français/Française	Mission Locale	Marseille
211	Audrey	F	21	BTS	Chauffeur de bus	Secrétaire	Française/Française	Mission locale	Marseille
212	Jessie	F	20	Terminale	PDG d'usine	Infirmière	Française/Française	PAIO	Marseille
213	Sonia	F	20	CAP		Aide-soignante	Kabyle/Française	ANPE	Marseille
214	Bénédicte	F	26	DEUG	retraité	secrétaire	F	CIDJ	Paris
215	Marylène	F	24	BTS	Agriculteur(dcd)	Agricultrice(retrai)	Français/française.	PAIO	Nanterre
216	Hayette	F	21	BAC	Directeur d'ent.	Au foyer	Marocains	ANPE	Nanterre
217	Céline	F	22	BEP	Ouvrier viticole	Comptable	Française	PAIO	Epernay
218	Valérie	F	24	DEUG	agriculteur	au foyer	F	ECCO	Epernay
219	Sophie	F	22	CAP	Décorateur	Employée de bureau	Française	Continent	Epernay
220	Corinne	F	26	DEUG	Chaudronnier	fait des ménages	Française	ECCO	Epernay

Code Ind	Prénom	Sexe	Age	Diplôme	Profess. du père	Profess. de la mère	Nationalités père & mère	Lieu d'enquête	Ville
221	Zora	F	21	BEP	imprimeur	Ass de labo	algérien/marocaine	Cité des métiers	Paris
222	Nathalie	F	24	BTS	Ingénieur	Institutrice	Français/Française	ANPE	Nanterre
223	Nadine	F	26	BTS	Retraité SNCF		Française	ECCO	Epernay
224	Natacha	F	25	Bac	Maçon	Au foyer	Française	ANPE	Epernay
225	Karine	F	22	Bac	Chôm/agent maîtrise	Au foyer	Française	Continent	Epernay
226	Dominique	F	26	BTS	électricien	au foyer	F	CIJ	Reims
227	Sylvie	F	22	BTS	Employé de bureau	Puéricultrice aux	Française	CIJ	REIMS

